

COMME LES GARÇONS ? L'ÉCONOMIE DU FOOTBALL FÉMININ

COMME LES GARÇONS ? L'ÉCONOMIE DU FOOTBALL FÉMININ

LUC ARRONDEL ET RICHARD DUHAUTOIS

Préface d'Hervé Mathoux

RUED'ULM

Nous appliquons dans ce livre la plupart des rectifications orthographiques
de la dernière réforme de l'Académie (JO du 6 décembre 1990).

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2020
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.pressens.fr
ISBN 978-2-7288-0692-8
ISSN 1951-7637



À jamais les premières.

Le Cepremap est, depuis le 1^{er} janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses Applications. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer *une interface entre le monde académique et les décideurs publics et privés.*

Ses priorités sont définies en collaboration avec ses partenaires institutionnels : la Banque de France, le CNRS, France Stratégie, la direction générale du Trésor et de la Politique économique, l'École normale supérieure, l'INSEE, l'Agence française du développement, le Conseil d'analyse économique, le ministère chargé du Travail (DARES), le ministère chargé de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, le ministère chargé de la Santé (DREES) et la direction de la recherche du ministère de la Recherche.

Les activités du Cepremap sont réparties en *cinq programmes scientifiques* coordonnés par sa direction : Politique macroéconomique en économie ouverte ; Travail et emploi ; Économie publique et redistribution ; Marchés, firmes et politique de la concurrence ; Commerce international et développement.

Chaque programme est animé par un comité de pilotage constitué de trois chercheurs reconnus. Participent à ces programmes une centaine de chercheurs, cooptés par les animateurs des programmes de recherche, notamment au sein de l'École d'économie de Paris.

La coordination de l'ensemble des programmes est assurée par *Claudia Senik*. Les priorités des programmes sont définies pour deux ans.

L'affichage sur Internet des documents de travail réalisés par les chercheurs dans le cadre de leur collaboration au sein du Cepremap tout comme cette série d'opuscules visent à rendre accessible à tous une question de politique économique.

Daniel COHEN
Directeur du Cepremap

Sommaire

Préface	11
Introduction	15
1. Une petite histoire du football féminin	21
<i>L'implantation du football moderne</i>	22
<i>Splendeurs et misères du football féminin en Angleterre et en France : de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale</i>	25
<i>Le renouveau du football féminin en Europe</i>	27
<i>La reconnaissance du football féminin par les fédérations</i>	30
<i>La résistance des fédérations au développement du football féminin en Europe</i>	33
<i>Le développement du football féminin en lien avec la participation des femmes en politique... et aux instances du football</i>	34
<i>Le développement du football féminin en Amérique du Nord</i>	36
2. Les structures du football féminin : compétitions, clubs et marché du travail	43
<i>Panorama des principaux championnats de football féminin</i>	43
<i>La professionnalisation du football féminin</i>	52
<i>La structure des clubs de football féminin</i>	55
3. L'argent du football féminin : un petit « business »	61
<i>Les budgets des clubs français</i>	62
<i>Les budgets des clubs en Europe et leur évolution</i>	67
<i>D'où vient l'argent ?</i>	72
4. Les salaires et les transferts des footballeuses	79
<i>Les inégalités salariales entre joueuses et joueurs : un double processus socio-historique et économique</i>	80

<i>Des inégalités salariales entre joueuses et joueurs qui ne sont pas propres au football</i>	81
<i>Le football féminin a aussi des « superstars »</i>	84
<i>Les joueurs américains sont-ils mieux payés que les joueuses américaines ?</i>	86
<i>Les transferts de joueuses en France ne sont pas rares</i>	89
<i>...mais les transferts internationaux sont peu nombreux</i>	90
<i>Une durée de contrat beaucoup plus courte</i>	94
5. La popularité du football féminin	101
<i>Les femmes et l'intérêt pour le football</i>	102
<i>Le regard des supporters sur le football féminin</i>	106
<i>Le football féminin dans les stades et à la télévision</i>	112
<i>Les déterminants de la demande de stade</i>	130
6. Épilogue : le football féminin face à son avenir économique	139
<i>Former davantage de jeunes footballeuses</i>	140
<i>Faut-il créer une ligue professionnelle de football féminin ?</i>	146
<i>Faut-il adosser les clubs féminins aux clubs masculins ?</i>	150
<i>Faut-il payer les joueuses internationales ?</i>	152
<i>Améliorer l'exposition du football féminin dans les médias</i>	155
<i>Football masculin et féminin : des « économies » convergentes ? . . .</i>	157
<i>L'économie du football aux États-Unis : un futur possible pour le football féminin</i>	162
Liste des figures, encadrés et tableaux	169
Bibliographie	173

Préface

Les images, un peu tremblantes, dévoilent des jeunes femmes conduisant maladroitement un ballon sous le regard goguenard de spectateurs manifestement convoqués là pour assister au pittoresque spectacle. La voix – nasillarde comme il est d'usage à l'époque – commente : « Il faut comprendre que telle gardienne ne peut plonger car elle rebondirait, quant à telle autre, son indéfrisable lui interdit de faire des têtes. Tout compte fait, ne serait-ce pas plus raisonnable de rentrer à la maison faire le ménage ?¹ »

Nous sommes en 1955 à la télévision française... Les années pèsent parfois des siècles... Si le droit pour les femmes de pratiquer le football n'est heureusement plus un sujet aujourd'hui, la question de l'économie du foot féminin reste entière. En novembre 2018, dans une interview au magazine *Le Point*, j'avais exprimé l'idée que le championnat de D1 féminin était un produit télévisuel à plus fort potentiel que son homologue masculin de Ligue 2. Cette déclaration m'avait valu un nombre invraisemblable d'insultes et de moqueries sur les réseaux sociaux.

Car, si boosté par le succès de la dernière Coupe du Monde, le football féminin est aujourd'hui dans l'air du temps, il est trop souvent jugé uniquement à l'aune du football masculin. On évoque tour à tour un rythme et une densité physique qui seraient déficients, une qualité technique qui serait inégale et des vertus morales supposées supérieures. N'est-il pas temps de regarder le football féminin dans les yeux ?

Un sport encore aux balbutiements du professionnalisme qui voit ses fiefs menacés par la gourmandise de franchises puissantes, un sport professionnel qui baigne encore dans l'amateurisme...

1. Cette séquence est visible dans le documentaire « Lionnes » de Marc Sauvourel (sur MyCanal).

Le foot féminin est en pleine mutation et il va devoir se choisir un avenir. Ce livre contribue à la compréhension de ses enjeux, sans démagogie ni militantisme. Certainement le meilleur service qu'on puisse lui rendre.

Hervé Mathoux²

2. Hervé Mathoux est journaliste à Canal+. Il présente le Canal Football Club depuis 2008.

EN BREF

Rien dans les dix-sept règles du football, codifiées par l'International Football Association Board en 1886 et toujours en vigueur, ne dit que les femmes ne peuvent pas y jouer. Certaines sources documentent très tôt le premier match de football féminin, en 1881 à Édimbourg entre une sélection anglaise et une sélection écossaise. Pourtant, l'histoire des femmes et du football est loin d'avoir été un long fleuve tranquille : s'il a connu ses heures de gloire après la Première Guerre mondiale, le football féminin est retombé dans l'anonymat jusqu'au milieu des années 1960 pour des raisons diverses, avant de redevenir aujourd'hui l'objet de beaucoup d'intérêts non seulement sportifs, mais aussi politiques et économiques.

Au-delà de son succès populaire dans les stades et à la télévision, la dernière Coupe du monde en France en 2019 a peut-être marqué un tournant dans l'histoire du football féminin. Pour l'instant, comparé à son homologue masculin, ce football demeure une toute petite « affaire », et il est sans doute trop tôt pour évaluer l'héritage économique de ce tournoi mondial. Si ce constat n'est pas surprenant en Europe qui a vu le football des hommes bénéficier d'une croissance à deux chiffres depuis la fin des années 1990, il l'est davantage pour les États-Unis, terre « revendiquée » du football féminin où l'on trouve plus du tiers des footballeuses dans le monde.

Cet opusculé vise à fournir des outils d'analyses et des données statistiques permettant de mieux comprendre l'économie du football féminin actuel et, notamment, d'éclairer la question du niveau de rémunération des footballeuses qui a fait polémique dans les médias.

Luc Arrondel est chercheur au CNRS et membre de la Paris School of Economics. Il anime le séminaire « Football et sciences sociales » (PSE-Cnam) avec Richard Duhautois, avec lequel il a écrit *L'Argent du football* (Cepremap, 2018). Il a également publié *L'Économie du sport en fiches* (en collaboration) (Ellipses, 2020).

Richard Duhautois est économiste, chercheur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam-Lirsa). Il a publié, avec Bastien Drut, deux ouvrages sur le football, *20 Questions improbables sur le foot* (De Boeck, 2014) et *Sciences sociales football club* (De Boeck, 2015).

L'idée de cet opuscul est née d'une discussion avec Daniel Cohen à propos de notre précédent ouvrage, *L'Argent du football*. Nous le remercions ainsi que Claudia Senik d'avoir accepté de publier le présent ouvrage dans leur collection, et pour leurs remarques sur une première version du texte. Maya Baccache et Jean-Pascal Gayant ont également été des lecteurs très utiles à la rédaction définitive de l'opuscul. Enfin Jean Le Bail, du journal *L'Équipe*, nous a permis de réaliser l'enquête sur les supporters que nous utilisons au chapitre 5.

« Allez les filles, crampons et nichons ! »
Comme des garçons, film de Julien Hallard, 2017.

Introduction

Rien, dans les dix-sept règles du football codifiées par l'International Football Association Board (IFAB) en 1886 et toujours en vigueur, ne dit que les femmes ne peuvent pas y jouer. Certaines sources datent d'ailleurs le premier match de football féminin très tôt dans l'histoire du football, en 1881 à Édimbourg entre une sélection anglaise et une sélection écossaise. Pourtant l'histoire des femmes et du football est loin d'avoir été un long fleuve tranquille : le football féminin a connu ses heures de gloire après la Première Guerre mondiale, est retombé dans l'anonymat jusqu'au milieu des années 1960 pour devenir aujourd'hui l'objet de beaucoup d'intérêts, non seulement sportifs, mais aussi politiques et économiques.

En Angleterre, la joueuse Lily Parr³ et les « Munitionnettes » (du nom des ouvrières fabriquant des armes, des munitions et de l'équipement militaire) du Dick, Kerr Ladies F. C. ont joué devant des dizaines de milliers de supporters en 1920, juste avant que la fédération anglaise ne limite l'accès des femmes à leur pratique pour favoriser le football masculin. Il a fallu attendre la fin des années 1960 pour que la fédération accepte enfin de reconnaître – à nouveau – le football féminin outre-Manche.

En France, la première rencontre de football féminin se joue en 1917, et un championnat de France est créé par la Fédération des sociétés féminines sportives de France en 1918, à l'initiative d'Alice Milliat⁴. La compétition disparaît en 1932. C'est surtout du côté de la Champagne que renâit la pratique féminine du football. En 1968, le journaliste Pierre Geoffroy

3. Voir encadré 3.

4. *Ibid.*

a l'idée d'organiser un match féminin de « démonstration »⁵. L'équipe, à priori « éphémère », du Football Club Féminin Reims, formée pour l'occasion, devient finalement en quelques mois la référence du football français et est intégrée au Stade de Reims en 1969. Ces pionnières partent en tournée en Angleterre, en Tchécoslovaquie, mais également aux États-Unis en 1970 alors que le football féminin n'y est pas encore développé comme aujourd'hui. Les joueuses de Reims constituent l'ossature de l'équipe de France qui participe à la seconde Coupe du monde officielle au Mexique en 1971, qui oppose douze nations : plusieurs dizaines de milliers de personnes assistent au match contre l'Angleterre dans le stade Jalisco de Guadalajara. Aujourd'hui, en France, même si leur nombre est en forte croissance, les footballeuses ne représentent que 7 à 8 % de l'ensemble des pratiquants du ballon rond.

Après avoir montré beaucoup de réticences, les instances européennes du football – l'Union des associations européennes de football (UEFA) – comme les instances mondiales – la Fédération internationale de football association (FIFA) – prennent finalement la décision d'organiser des tournois internationaux aux débuts des années 1980 : le premier Euro féminin se tient en 1984, et la première Coupe du monde officielle en 1991. Autre marque de consécration du football féminin : en 2011, la société Panini lance pour la première fois un album de vignettes pour la Coupe du monde féminine en Allemagne ; il en ira de même pour les Coupes du monde 2015 et 2019 ainsi que pour l'Euro 2017⁶.

Au-delà de son succès populaire dans les stades et à la télévision, la Coupe du monde en France en 2019 a peut-être constitué un tournant dans l'histoire du football féminin. Cet événement a en effet échappé au monde du football *stricto sensu* et à ses footballeuses. Son impact a été ressenti bien au-delà de la compétition sportive, et nombreux sont ceux

5. Le film *Comme des garçons*, cité en épigraphe, relate cette histoire.

6. Pour les hommes, un album Panini est édité depuis la Coupe du monde au Mexique en 1970.

qui se sont efforcés de récupérer cet événement à d'autres fins, notamment politiques et sociétales : les footballeuses seraient, selon certains, plus « engagées » politiquement et dans la société, seraient plus « fair-play » et moins « tricheuses » sur le terrain, etc.

La question des inégalités « salariales » hommes/femmes, l'une des plus polémiques, a interpellé les économistes. Parmi les arguments avancés, les confusions et les amalgames n'ont pas manqué, entre les salaires des joueuses professionnelles, les primes des internationales, voire les rémunérations versées par certaines fédérations à leurs footballeuses. Les revendications sur ce thème ont été nombreuses : les footballeuses américaines engageant une « *class action* » contre leur fédération nationale pour discrimination de genre ; Ada Hegerberg, la Norvégienne, première lauréate du Ballon d'or féminin en 2018, annonçant qu'elle ne participerait pas à la Coupe du monde au motif que sa fédération n'en ferait pas assez pour promouvoir le football féminin ; les nombreuses voix s'élevant contre les différences de budgets alloués par la FIFA en 2018 pour les hommes (657 millions de dollars) et en 2019 pour les femmes (50 millions de dollars) ; etc.

La thématique des inégalités, à la suite notamment des travaux de Thomas Piketty, a été replacée au centre des débats de politique économique, et les inégalités entre les hommes et les femmes sont parmi celles que les Français considèrent comme les « moins acceptables »⁷. Le football n'est pas à l'écart de la société et n'échappe donc pas à cette question sociétale. En France, le cadre juridique interdit toute discrimination salariale et prône l'égalité des carrières professionnelles dans chaque entreprise. Si la discrimination salariale est devenue une composante relativement faible de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes à caractéristiques équivalentes, le temps de travail et la nature des emplois occupés

7. Th. Piketty, *Le Capital et son idéologie*, 2019. Sur la tolérance vis-à-vis des inégalités voir M. Forse, A. Frénod et C. Guibet-Lafaye, « Pourquoi les inégalités de patrimoine sont-elles mieux tolérées que d'autres ? », 2018.

sont ses principaux déterminants. Notamment, les femmes sont moins présentes dans les emplois les mieux rémunérés. Une des pistes d'explication concerne les facteurs psychologiques ou sociologiques (stéréotypes, normes sociales, préférences) liés au genre : plus faible « capacité » à s'exposer à la concurrence et à la revendication salariale⁸. Des expériences montrent qu'une partie des inégalités professionnelles peut provenir de ces facteurs mais que ceux-ci ne sont pas les seuls. S'interroger sur les facteurs psychologiques conduit à des analyses plus sociologiques et plus en amont sur l'éducation des filles comparée à celle des garçons – par exemple concernant la répartition des tâches domestiques – qui ne sont pas sans effet sur les représentations des employeurs et des salariées elles-mêmes⁹.

Pourtant, même si la mise à l'écart des femmes par les hommes dans le monde du football au ^{xx}e siècle est une réalité, ainsi que nous le verrons au chapitre I, nous pensons que le marché du travail des footballeuses et des footballeurs est disjoint : autrement dit, les femmes et les hommes ne postulent pas réellement aux mêmes postes. La lecture de notre précédent ouvrage, *L'Argent du football*, permet de remettre en perspective ces inégalités de rémunération entre hommes et femmes¹⁰.

8. Ainsi C. Bosquet, P.-P. Combes et C. García-Peñalosa, « Gender and promotions : Evidence from academic economists in France », 2019, s'intéressent-ils aux promotions (par concours) dans le milieu académique. Il existe bien un écart entre les hommes et les femmes mais qui s'explique principalement (entre 50 et 75 %) par le fait que les femmes concourent moins que les hommes. Différentes hypothèses sont avancées : les femmes auraient une utilité moindre à la promotion ; elles pourraient ne pas se présenter parce qu'elles anticiperaient la discrimination (phénomène de « causalité du probable ») ; enfin, l'économie psychologique montre qu'elles seraient moins « attirées » par la compétition. Th. Breda parvient à la même conclusion pour expliquer la moindre représentation des femmes en science (« Pourquoi y a-t-il si peu de femmes en science ? », 2014).

9. Pour une synthèse, D. Meurs, *Hommes/Femmes, une impossible égalité professionnelle*, 2014.

10. Luc Arrondel et Richard Duhautois, « Les différences salariales entre footballeurs et footballeuses dépendent de la taille du marché », *Le Monde*, 25 juin 2019.

Au-delà de la mise à l'écart historique, ces différences ne résultent pas d'une discrimination mais plutôt de la taille du « gâteau » à partager (droits TV, billetterie, sponsoring, etc.). En d'autres termes, ce sont les joueurs qui jusqu'à présent s'approprient la rente footballistique, et force est de constater – nous allons le montrer – que, pour l'heure, de rente dans le football féminin, il n'y a point.

Cette « économie de rente » se traduit aussi par le fait que les footballeurs en Angleterre gagnent plus que les joueurs évoluant en France : les revenus des clubs y sont beaucoup plus élevés. Par ailleurs, les différences entre ligues d'un même sport se retrouvent entre les ligues des différents sports : les meilleurs footballeurs gagnent plus que les meilleurs rugbymen, etc. On observe aussi parmi les footballeurs de fortes inégalités intergénérationnelles : Georges Best, Ballon d'or 1968, joueur le mieux payé de son époque, touchait près de 75 fois le salaire minimum, alors qu'en 2015, Carlos Tevez, footballeur argentin le mieux rémunéré, recevait près de 2 500 fois le salaire minimum. Le salaire mensuel moyen d'un bon footballeur de Première division française au milieu des années 1970 était d'environ 2 500 euros (valeur actuelle), soit trente fois moins qu'en Ligue I en 2018, mais finalement très proche du salaire moyen d'une footballeuse de Division I actuellement.

Comparé au football masculin, le football féminin est pour l'instant une toute petite « affaire », et il est sans doute trop tôt pour évaluer l'héritage économique de la Coupe du monde 2019 en France. La fédération française espérait atteindre un effectif de 200 000 licenciées afin de se rapprocher de son voisin allemand, leader européen en la matière¹¹. Par ailleurs, même si les sommes concernées sont beaucoup plus faibles que dans le football masculin, le championnat national féminin dispose aujourd'hui d'un sponsor (le groupe chimique Arkema) et a renégocié ses droits télévisuels avec Canal+ qui diffuse maintenant la totalité des matchs.

11. Le nombre des licenciés en Allemagne est très élevé, mais l'effectif des pratiquants est d'environ 2 millions, dont 11 % de femmes.

Si l'équipe de France a trouvé son public, que ce soit dans les stades ou devant un écran, il semble que les clubs de Division I (le plus haut niveau du championnat de France féminin) soient encore à la peine pour remplir leurs tribunes : seules les deux équipes vedettes, l'Olympique Lyonnais, champion de France et d'Europe, et le Paris Saint-Germain (PSG) attirent « du monde », notamment quand elles s'opposent.

Notre objectif ici sera de fournir des outils d'analyses et des données statistiques afin de mieux comprendre l'économie du football féminin aujourd'hui et, notamment, d'« éclairer » le débat sur le niveau des rémunérations des footballeuses. La tâche est plus ardue que pour le football masculin du fait de la difficulté d'obtenir des informations, notamment financières. L'histoire du football féminin sera abordée brièvement (chapitre 1). Nous décrirons ensuite ses structures actuelles (compétitions, clubs et marché du travail) (chapitre 2). Les deux chapitres suivants traiteront d'aspects plus économiques : l'argent du football féminin (chapitre 3) et les salaires et les transferts des joueuses (chapitre 4). Nous nous intéresserons ensuite à la popularité du football féminin (chapitre 5), avant de conclure par une réflexion sur l'avenir économique du football féminin (chapitre 6).

1. Une petite histoire du football féminin

« Pour la première fois, des jeunes filles ont joué au football association : la partie fut menée avec un grand entrain. »

L'Auto, 2 octobre 1917.

Bien que le football masculin soit indiscutablement devenu aujourd'hui le sport le plus populaire de la planète, son homologue féminin ne s'est véritablement développé que depuis le début des années 2000. Les raisons de ce retard de développement sont multiples. Dans certains pays, récemment encore, les femmes n'avaient pas le droit d'être rémunérées pour jouer au foot et elles n'avaient pas non plus le droit d'y jouer dans les cours d'écoles, pas même pour s'amuser. En Angleterre, des années 1920 aux années 1970, les femmes ont été « empêchées » de pratiquer le football, sport jugé « incompatible avec la nature féminine »¹². En Allemagne, de 1955 à 1970, il était interdit aux clubs de prêter leurs terrains aux femmes. Et au Brésil, le football féminin a été interdit par la loi de 1941 à 1979¹³.

Ces cas sont loin d'être isolés, car dans de nombreux autres pays, le football féminin s'est vu opposer des freins à sa pratique de la fin de la Première Guerre mondiale à la fin des années 1960¹⁴. En conséquence, puisqu'il était difficile de pratiquer un sport – le football en particulier –, le niveau technique des femmes n'était pas à la hauteur des critères des diffuseurs lorsque le nombre de matchs de football

12. J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003.

13. J. Knijnik, « Visions of gender justice : Untested feasibility on the football fields of Brazil », 2013.

14. X. Breuil, dans son *Histoire du football féminin en Europe*, 2011, évoque une interdiction de la pratique du football féminin édictée durant les années 1920 par la fédération belge d'alors. Certains clubs ont néanmoins bravé cette interdiction en prêtant leur terrain aux associations féminines.

télevisés a explosé durant les années 1980. En outre, les femmes elles-mêmes, moins intéressées que les hommes par les programmes sportifs à la télévision, quand elles les regardent, visionnent essentiellement des sports masculins.

Dans d'autres régions du monde – aux États-Unis (où le football est appelé « soccer ») et en Asie en particulier – le football féminin s'est davantage développé car laissé « vacant » par les hommes. Aux États-Unis, avant que récemment le football ne devienne de plus en plus populaire, les garçons étaient plutôt incités à pratiquer le football américain, le baseball, le basket et le hockey sur glace, quand les filles étaient encouragées à jouer au football. En Asie, ce sont les piètres performances des équipes masculines qui ont laissé le champ libre au football féminin. Finalement, à l'exception de l'Allemagne un certain temps et peut-être de la France depuis quelques années, aucun pays n'a dominé simultanément le football féminin et le football masculin¹⁵.

L'histoire du football féminin au xx^e siècle, principalement en Europe avec une dernière section sur les États-Unis, est l'objet de ce premier chapitre. À travers ce bref panorama, qui ne se veut pas exhaustif, nous chercherons à montrer comment le football – et plus généralement le sport – féminin a évolué conjointement avec la place des femmes dans la société¹⁶.

L'IMPLANTATION DU FOOTBALL MODERNE

Même si les jeux et les activités physiques ont toujours existé, il a fallu attendre la fin du xix^e siècle pour que des règles soient édictées afin

15. E. Dumas, « Le “football féminin” : l'autre histoire du football », 2019.

16. N'étant pas nous-mêmes historiens, nous nous appuyons largement pour ce premier chapitre sur deux ouvrages, celui de Xavier Breuil, *Histoire du football féminin en Europe*, op. cit., et celui de Laurence Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au xx^e siècle*, 2003.

de mieux organiser les rencontres sportives en général, de football en particulier¹⁷.

Avant les années 1820, les étudiants des *public schools* de l'Angleterre victorienne avaient l'habitude de s'affronter lors de rencontres sans règles, souvent d'une grande brutalité. Le football et le rugby se sont développés dans ces écoles d'élite, avant que les règlements ne fixent les « lois » de chaque sport à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ont été introduits alors un temps de jeu, de l'auto-arbitrage, des coups réglementaires, etc. L'Angleterre est alors la première puissance économique mondiale, prospérant notamment grâce à son empire colonial. La diffusion de la pratique du football – et des autres sports – à partir des années 1850 emprunte trois canaux : la colonisation, l'immigration et les échanges commerciaux, dont les principaux acteurs sont justement issus des *public schools*¹⁸.

En France de nombreux clubs de football se créent un peu partout à la fin du XIX^e siècle. L'expansion n'est cependant pas uniforme car une partie du territoire est mal couverte, notamment les campagnes où vit une grande partie de la population française à la veille de la Première Guerre mondiale. La diffusion se fait principalement dans les ports et dans les villes et se prolonge là où l'industrie est implantée, dans le Nord et le Nord-Est de la France, où la densité de population est forte.

La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle correspondent à une époque de développement du professionnalisme et voient la création des institutions sportives internationales. En Angleterre, le football professionnel existe depuis 1888. Aux États-Unis, le professionnalisme a été autorisé en 1869 et, dès le début des années 1890, on recense des joueurs professionnels dans le championnat de football américain. La professionnalisation des sports dans ces pays inquiète pourtant les élites françaises. Pour ces dernières, le sport doit rester amateur, une opinion

17. N. Elias et E. Dunning, *Sport et Civilisation : la violence maîtrisée*, 1998.

18. P. Dietschy, *Histoire du football*, 2014.

qu'expliquent en partie un mépris de classe et la volonté d'éviter que les milieux populaires s'approprient la pratique sportive. Dans cet esprit, la création des Jeux olympiques (JO) modernes en 1896 par Pierre de Coubertin traduit bien la volonté d'un représentant des élites de « propager l'amateurisme » et de contribuer à la paix des peuples : le sport est supposé en être un des vecteurs et, d'ailleurs, nombreux sont les membres du comité chargé de la renaissance des JO qui appartiennent aussi au Bureau international de la paix (BIP), créé en 1891. Mais le sport se démocratise et devient populaire, notamment parce que la presse accompagne le mouvement¹⁹.

Les compétitions sportives s'interrompent au tout début de la Première Guerre mondiale, mais pas pour longtemps : la guerre est déclarée début août 1914, mais le championnat de France de football reprend en octobre de la même année. Des compétitions sont créées pour les hommes jeunes qui ne sont pas partis au front, et d'autres encore, plus importantes, voient également le jour durant ces années de guerre : ainsi, la Coupe de France de football est créée en 1917. Il n'y a pas qu'à « l'arrière » que le football est pratiqué. Au front, dans les tranchées, des matchs sont organisés à partir de « l'enlissement » en 1915²⁰. Ce sont ces années de guerre qui sont notamment à l'origine des changements dans la pratique sportive des femmes, en particulier celle du football en Angleterre et en France.

19. Avec, par exemple, la création du *Jockey* en 1863, de *L'Écho des Sports* en 1886 et celles du *Vélo* et de *L'Auto* (l'ancêtre de *L'Équipe*), respectivement en 1892 et en 1900.

20. Rappelons également que les tentatives de fraternisation entre soldats alliés et soldats allemands ont abouti à l'organisation d'un match de football à Noël 1914 entre Anglais et Allemands, ces derniers remportant le match sur le score de 3-2.

SPLendeurs et misères du football féminin en Angleterre et en France : de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale

La professionnalisation du football en Angleterre en 1888 et en Écosse en 1893 avait déjà transformé sa pratique, des élites vers les milieux populaires. Le football féminin au Royaume-Uni se développe à la fin du XIX^e siècle, grâce, d'une part, à cette démocratisation et, d'autre part, à l'action de militantes féministes. La plus célèbre, Florence Dixie (voir encadré 3), organise des matchs à partir de 1895, dont certains attirent des milliers de spectateurs.

Seuls quelques matchs sont joués jusqu'à la Première Guerre mondiale, les activités sportives étant réservées quasi exclusivement aux hommes. Pendant le conflit, en Angleterre, les femmes, loin du front, maintiennent l'activité économique, notamment dans les entreprises de munitions, et en profitent pour créer des associations féminines. Ainsi, en travaillant, elles s'investissent dans des loisirs – et donc dans le sport – auxquels elles n'avaient pas accès précédemment. C'est de cette façon que le football féminin se développe outre-Manche pendant la guerre et juste après. En France, les industriels mettent davantage de temps à créer des organisations sportives dans les entreprises de guerre, et le football féminin se développe en dehors, dans le cadre d'associations de sport féminin, dont la plus connue est Fémina Sport²¹. À la fin du conflit, le football féminin jouit d'une certaine popularité en Angleterre et en France. Par exemple, entre 1919 et 1921, certains matchs outre-Manche sont plus populaires

21. Fémina Sport est une association créée en 1912, encore active, dont le siège est situé au stade Élisabeth, porte d'Orléans à Paris (14^e). Le stade porte le prénom de la femme de Julien Bessonneau, un industriel qui avait financé la construction du stade en 1918 pour l'association. Pour l'anecdote, c'est au stade Élisabeth qu'a été marqué le premier but du championnat de France *professionnel* masculin, le 11 septembre 1932, à la 8^e minute de la rencontre opposant le Red Star à Antibes (score final 2-3), par le footballeur autrichien de l'équipe d'Antibes, Karl Klima.

que ceux des hommes²², et les rencontres entre les équipes féminines de France et d'Angleterre sont relayées par la presse.

Le football féminin est toléré pendant la Première Guerre mondiale en France et en Angleterre, pour deux raisons principales. D'une part, beaucoup pensent que l'activité sportive des femmes ne sera que temporaire et simplement liée à la période de guerre ; une fois celle-ci finie, les femmes retourneront à leur occupation traditionnelle : la famille. D'autre part, les matchs que jouent alors les femmes sont des matchs de charité, au bénéfice des orphelins ou des mutilés de guerre.

Après la guerre, le football féminin continue de se développer jusqu'en 1921 de chaque côté de la Manche, soutenu par le mouvement sportif. Ce développement emprunte ensuite des trajectoires différentes. Sur le Continent, même si le football féminin est cantonné aux villes, il continue néanmoins à se développer jusqu'aux milieux des années 1920. À l'inverse, en Angleterre, le nombre d'équipe chute drastiquement : « sur les 150 équipes recensées à la fin de l'année 1921, seule une vingtaine, tout au plus, continue à disputer des rencontres au cours de la décennie »²³. La cause principale de ce déclin est la décision de la fédération anglaise de football (FA), en décembre 1921, d'interdire aux clubs, aux arbitres et aux dirigeants de soutenir le football féminin : les clubs ne peuvent ainsi plus prêter leurs installations pour l'organisation de matchs de football féminin sous peine de fortes amendes. Le football féminin au Royaume-Uni ne renaîtra vraiment que cinquante ans plus tard.

En France, le déclin de la pratique du football n'est pas lié à une interdiction spécifique de la fédération, même si dans le milieu du football, la pratique des femmes n'est pas forcément bien vue. Ce sont plutôt des considérations d'ordre politiques et sociales qui l'expliquent. Dans le mouvement sportif, certains hommes s'opposent à l'émancipation des femmes et pointent la promiscuité des rencontres de football féminin.

22. C'est le cas notamment de l'équipe du Dick, Kerr Ladies F. C.

23. X. Breuil, *Histoire du football...*, *op. cit.*

D'autres, attachés à la tradition « gymnique » de la France et à ses valeurs éducatives et d'amateurisme, condamnent le football en général qui est en pleine négociation de professionnalisation pour les hommes durant les années 1920. Le football s'est démocratisé, et les joueuses sont issues de milieux plus populaires : elles font désormais face à une critique sociale de la part des élites qui préféreraient les voir s'adonner à des sports historiquement féminins, plutôt des sports sans contact. Les opposants au football féminin fondent leurs arguments sur la faiblesse physique des femmes et sur des thèses « médicales » qui soutiennent que la violence du football nuirait à la procréation.

Parallèlement, la Fédération française de sports féminins, par l'intermédiaire de sa présidente Alice Milliat (encadré 3), ne parvient pas à imposer le football féminin sur la scène internationale. Comme en Angleterre un peu plus tôt, le nombre d'équipes diminue et le championnat de France de football féminin, créé en 1919, disparaît définitivement en 1932, date de la création du championnat de football professionnel masculin en France. Ce n'est pas une ironie de l'histoire, car de nombreux championnats européens et sud-américains sont créés à la fin des années 1920 et aux débuts des années 1930. C'est plutôt le reflet de la place de plus en plus importante occupée par le football dans les sociétés en Europe. Comme toute chose importante à cette époque, il s'agit désormais d'une « affaire d'hommes ».

LE RENOUVEAU DU FOOTBALL FÉMININ EN EUROPE

Jusqu'au milieu des années 1960, le football féminin demeure embryonnaire non seulement au Royaume-Uni et en France, mais aussi dans toute l'Europe et ce, en dépit des changements sociaux importants qui s'opèrent dans les sociétés occidentales après la Seconde Guerre mondiale. Le football reste un sport masculin, et rares sont ceux ou celles qui remettent en cause la division traditionnelle existant entre les hommes et les femmes²⁴.

24. En 2019, le football reste un des sports les moins pratiqués par les femmes : celles-ci ne représentent en France que 7 % du total des licenciés.

L'affaire Madeleine Boll, en 1965 (encadré I), survient au moment où les mouvements contestataires émergent un peu partout en Occident, et c'est dans ce contexte que le football féminin renaît. D'une manière générale, il prospère dans les pays où les mouvements féministes peuvent s'exprimer ; à l'inverse, en Espagne et au Portugal comme dans la plupart des pays du bloc de l'Est, il ne se développe pas car les dictatures au pouvoir empêchent toute contestation féministe²⁵. Non que les mouvements féministes luttent en priorité pour l'accès des femmes au sport, ni réciproquement que les jeunes pratiquantes soient de ferventes féministes – il existe des différences de classe entre les deux groupes – mais comme souvent, les aspirations se rejoignent.

Dans le Sud de l'Angleterre, plusieurs équipes se forment en 1966 dans la région de Southampton et la pratique prend de l'ampleur. Au début, la plupart des équipes sont des équipes d'entreprise, mais le football féminin se structure avec la création de la Women's Football Association (WFA) en 1969. Cette association disparaîtra en 1993 quand la fédération anglaise (FA) décidera enfin d'incorporer le football féminin. L'année 1966 correspond à la victoire anglaise en Coupe du monde – masculine – et l'on pourrait penser que cet événement va profiter à la pratique féminine. Certes, la pratique du football augmente en général dans le pays organisateur – et dans ce cas vainqueur – de la Coupe du monde²⁶, mais le basculement en cette année 1966 concerne

25. Deux exceptions cependant, la Tchécoslovaquie et la RDA.

26. On pourra se référer aux statistiques de la Fédération française de football (FFF) après la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde 1998 et aux nombreux articles de presse saluant la victoire de l'équipe de France en 2018. Les effets sur la fréquentation des stades du pays organisateur ont également été montrés : voir ainsi B. Drut et S. Szymanski, « The private benefit of public funding : The FIFA World Cup, UEFA European Championship and attendance at host country league football », 2014 ; et, pour la Coupe du monde féminine, A. LeFeuvre, F. Stephenson et S. Walcott, « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on women's professional soccer league attendance », 2013.

également de nombreux pays européens, dont la France. Ainsi, des équipes se créent d'abord en Alsace, puis dans l'ensemble du pays : en 1970, environ 80 équipes féminines existent en Angleterre et 75 en France. Des championnats de football féminin sont mis en place en Italie, en Suisse, en Tchécoslovaquie, et des rencontres s'organisent dans les pays d'Europe du Nord. Enfin, des rencontres internationales se tiennent un peu partout en Europe.

Encadré 1 – L'affaire Madeleine Boll²⁷

Madeleine Boll, née en 1953, est une footballeuse suisse et la première femme à avoir obtenu une licence en 1965. Lors de la saison 1965-1966, le FC Sion se qualifie pour la Coupe des vainqueurs de coupe²⁸. Son premier adversaire est l'équipe turque d'Istanbul, Galatasaray. Les dirigeants du FC Sion décident de faire jouer en lever de rideau du match deux équipes composées des jeunes du club. Un des camarades de Madeleine, avec lequel celle-ci joue de façon informelle au football, doit participer au match. Madeleine ne cache pas sa peine de ne pas être un garçon, et son camarade demande à son entraîneur si elle ne pourrait pas participer à un entraînement avec les jeunes du club. Ce dernier accepte et, au vu des qualités de la joueuse, demande aux dirigeants de lui accorder une licence afin qu'elle puisse participer aux matchs des équipes de jeunes. Puisque aucune fille n'avait sollicité de licence jusque-là, les membres de la fédération suisse ne font pas attention au prénom et accordent la licence à Madeleine.

27. X. Breuil, *Histoire du football...*, op. cit. ; RTS Sport, 14 juin 2015 ; *Le Temps*, 8 juin 2015.

28. La Coupe des vainqueurs de coupe était une compétition européenne, créée en 1960, au cours de laquelle s'affrontaient les vainqueurs des coupes nationales. Elle a été supprimée en 1999. Depuis 2000, les vainqueurs des coupes nationales européennes s'affrontent au sein de l'Europa League.

Ainsi, le 15 septembre 1965, Madeleine entre sur le terrain devant 10 000 spectateurs pour participer au match avec ses coéquipiers. Certains spectateurs la reconnaissent – Sion est alors une petite ville d'environ 15 000 habitants – et certains journalistes, venus assister au match de l'équipe première en compétition européenne, rapportent dans leur compte-rendu que pour la première fois une fille a été autorisée à pratiquer le football. La presse suisse et européenne s'empare de l'affaire et la fédération annule la licence de Madeleine pour les trois motifs suivants : 1) « les joueurs » se réfèrent seulement au sexe masculin ; 2) la médecine sportive est défavorable au football féminin ; 3) la licence a été attribuée par erreur.

Malgré de nombreuses protestations, la fédération suisse de football ne revient pas sur sa décision. L'écho important de cette affaire en Europe montre cependant aux jeunes filles qui veulent jouer au foot qu'elles ne sont pas seules.

LA RECONNAISSANCE DU FOOTBALL FÉMININ PAR LES FÉDÉRATIONS

À la fin des années 1960, après encore quelques réticences, les fédérations acceptent l'idée du développement du football féminin. En France, des clubs et certains districts ou ligues demandent l'autorisation à la FFF d'organiser des compétitions. Dans les pays scandinaves, les clubs ouvrent leurs terrains aux footballeuses. Même en Allemagne où, en 1955, la fédération a interdit aux clubs de prêter leurs terrains, de nombreuses associations ne respectent plus cette prescription, qui finira par être levée en 1970. Enfin, en 1971, cinquante ans après la loi de 1921, la fédération anglaise supprime l'interdiction faite à ses membres de prêter leurs terrains aux femmes.

Des compétitions régionales apparaissent partout où le football féminin se développe en Europe. Dorénavant, le défi pour les joueuses consiste à donner une visibilité internationale à leur sport. Les meilleures

équipes de club font des tournées dans d'autres pays afin de se confronter à des formations du même niveau, les rencontres régionales voyant souvent une équipe dominer les autres. C'est notamment le cas du Stade de Reims à la fin des années 1960 en France.

Ce nouveau contexte voit la naissance de la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF) qui existera de 1969 à 1972, sans être reconnue par l'UEFA ou par la FIFA (encadré 2). Durant sa brève existence, elle organise un championnat d'Europe et deux Coupes du monde en 1970 en Italie et en 1971 au Mexique, convaincue que les matchs internationaux sont plus attractifs que les matchs interclubs. Les avocats italiens qui l'ont créée pressentent alors la renaissance du football féminin. Animés par un esprit purement mercantile, ils permettent cependant au football féminin d'acquérir une certaine visibilité. Pour lutter contre la concurrence de la FIEFF, les instances du football européen n'ont pas d'autre choix – malgré les réticences de nombre de leurs membres à l'égard du football féminin – que d'intégrer la pratique féminine. La FIEFF disparaît en 1972, et les fédérations européennes reconnaissent progressivement le football féminin.

Encadré 2 – Les premiers tournois « non officiels »

En 1968, un groupe d'hommes d'affaires et d'avocats turinois créent la Federazione Italiana di Calcio Femminile (FICF), puis une année plus tard la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF). Ce groupe organise en novembre 1969 le premier championnat d'Europe des nations de football féminin. Quatre équipes sont en compétition : l'Italie, la France, l'Angleterre et le Danemark. La fédération « impose » de présenter de véritables sélections nationales pour la promotion du football féminin et non des clubs représentatifs de chaque nation. Cela n'est possible qu'en Italie, car plusieurs clubs de haut niveau existent alors dans la péninsule. Dans les autres pays, l'équipe nationale est représentée

essentiellement par le club dominant de l'époque : pour la France, l'équipe de Reims ; pour l'Angleterre, l'équipe des Midlands ; pour le Danemark, le BK Femina. L'Italie remporte ce premier et seul championnat d'Europe organisé par la FIEFF devant, respectivement, le Danemark, l'Angleterre et la France. En 1979, un autre championnat d'Europe de football féminin non officiel est également organisé en Italie avec douze équipes. Cette fois les Danoises battent les Italiennes en finale. Le « véritable » Euro féminin de football, organisé par l'UEFA, a lieu depuis 1984. La deuxième édition s'est déroulée en 1987. Organisé à l'origine tous les deux ans, le tournoi se tient tous les quatre ans depuis 1997.

La première édition de la Coupe du monde féminine, organisée par la FIEFF, se déroule également en Italie en 1970. Sept équipes participent à l'événement : l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche, la RFA, la Suisse, le Danemark et le Mexique (la Tchécoslovaquie a déclaré forfait au dernier moment). La compétition est un succès financier et marque un tournant de l'évolution de la pratique du football féminin. Après quelques rebondissements liés au tirage au sort, le Danemark remporte la compétition devant l'Italie. La deuxième édition de la Coupe du monde se déroule au Mexique en 1971. Six équipes y participent : l'Italie, l'Angleterre, la France, le Danemark, le Mexique et l'Argentine. Le Danemark remporte pour la deuxième fois la compétition, cette fois contre le Mexique. La FIEFF disparaît en 1972, incapable d'organiser une troisième Coupe du monde faute de candidat : les associations nationales officielles ne veulent pas entrer en conflit avec les fédérations internationales et interdisent donc à leur équipe de participer au tournoi.

Entre 1981 et 1988, le Mundialito, un tournoi international sur invitation pour les équipes nationales féminines, est organisé. La première édition se tient au Japon en 1981 et les quatre suivantes en Italie (1984, 1985, 1986 et 1988). Les trois premières éditions

rassemblent quatre équipes et les deux suivantes, huit (la France participe à la dernière édition). Dès lors que la création d'une Coupe du monde féminine a été actée par la FIFA en 1986, le Mundialito disparaît. La première Coupe du monde officielle a lieu en Chine, en 1991, et voit les États-Unis l'emporter en finale contre la Norvège.

En 1975, l'Asian Ladies Football Confederation (ALFC), association autonome, organise le premier championnat d'Asie de football féminin. Le tournoi se déroule à Hong-Kong et réunit six nations : le pays hôte, l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et la Thaïlande. La compétition est un succès populaire puisque les matchs de poules attirent entre 4 500 et 5 000 personnes en moyenne, et les demi-finales sont suivies par près de 12 000 spectateurs. La télévision de Hong-Kong retransmet la finale en direct (victoire de la Nouvelle-Zélande sur la Thaïlande). L'ALFC décide alors d'organiser la compétition tous les deux ans. En 1986, elle est intégrée à la fédération asiatique de football qui organise depuis la compétition. Comme tous les grands tournois, elle a lieu tous les quatre ans depuis 2010.

LA RÉSISTANCE DES FÉDÉRATIONS AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ EN EUROPE

Durant les années 1970, les résistances au développement du football féminin sont nombreuses et se traduisent par des règlements restrictifs concernant l'âge et la mixité²⁹. L'UEFA déconseille à ses fédérations de créer des catégories pour les moins de 13 ans, alors que les garçons, à la même époque, peuvent s'inscrire dans les clubs à partir de l'âge de

29. Sans que cela n'entrave la pratique mais révélateur d'une certaine « idée des femmes », l'UEFA préconise que la durée de jeu, le poids du ballon et sa circonférence soient réduits par rapport au football masculin.

7-8 ans. Dans les faits, certaines fédérations autorisent l'inscription des jeunes filles à partir de 11 ans pour compléter les équipes de plus de 13 ans, alors que d'autres fixent les limites à 15-16 ans pour des questions de morale : il ne faut pas que des jeunes filles de 13 ans partagent le vestiaire avec des femmes plus âgées. Un autre frein concerne la mixité des équipes. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des filles intègrent des équipes masculines dans les écoles de football mais, durant les années 1970, les responsables de l'UEFA s'opposent à la fois à la mixité au sein des équipes et à celle des rencontres.

Ces deux mesures ont un effet sur la pratique du football féminin. La plupart du temps, les filles intéressées par ce sport doivent attendre l'âge de 13 ans pour pouvoir jouer, ce qui les poussent à se tourner vers d'autres sports avant cet âge. Le risque est de perdre toutes celles qui, finalement, s'épanouissent dans ces autres sports. Sans compter que celles qui veulent jouer au football doivent trouver une équipe féminine, ce qui est loin d'être évident. La rareté des clubs est également importante en termes de pratique car il est nécessaire de trouver des oppositions dans la même région. Pour toutes ces raisons, à la fin des années 1970, la pratique féminine du football reste confidentielle malgré la création des compétitions.

LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ EN LIEN AVEC LA PARTICIPATION DES FEMMES EN POLITIQUE... ET AUX INSTANCES DU FOOTBALL

En Europe, l'allongement de la scolarité et la féminisation du marché du travail expliquent pour une part la participation croissante des femmes aux activités sportives³⁰. Mais l'augmentation du nombre de licenciées dans un sport dominé par les hommes comme le football, s'explique, selon Xavier Breuil, par un autre phénomène : « la stratégie des mouvements féministes et des objectifs qu'ils se sont fixés ».

30. La culture religieuse de chaque pays peut également limiter ou non la liberté de la pratique sportive.

Les féministes du nord de l'Europe investissent les lieux de pouvoirs jusqu'alors réservés aux hommes – donc le football –, mais les féministes d'Europe occidentale gardent leurs distances avec la vie politique. Ainsi, dans tous les pays où les femmes s'engagent en politique et sont élues, le nombre de footballeuses augmente parallèlement : durant les années 1970, en Suède, en Norvège, au Danemark et, dans une moindre mesure, en RFA, et au début des années 1980, aux Pays-Bas et en Islande. Dans les autres pays, dont la France, il faut attendre les années 1990 et 2000 pour « voir » les femmes s'adonner au ballon rond plus massivement.

Outre les féministes qui investissent les lieux de pouvoirs, les footballeuses d'Europe du Nord accèdent également aux instances dirigeantes : elles réussissent à imposer l'extension des catégories d'âge pour les jeunes filles, la mixité et le développement d'un partenariat avec les institutions scolaires. Ces mesures ont évidemment un effet sur le nombre de licenciées et sur la qualité technique des joueuses. Au Royaume-Uni, en Italie ou encore en France, pays où les femmes ont fait adopter ces mesures plus tardivement, le football féminin demeure une pratique marginale : les effectifs peinent à décoller et le niveau de jeu reste faible.

Pour conforter la thèse de Xavier Breuil sur l'évolution conjointe du football féminin et de l'engagement politique des femmes, nous avons mis en relation, pour la France, l'augmentation du nombre de députées élues à l'Assemblée nationale et le nombre de femmes licenciées à la FFF (figure 1). Entre la fin des années 1960 et jusqu'au début des années 1990, le nombre de femmes députées et de femmes licenciées n'augmente que légèrement³¹. Entre 1993 et 2017, le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale passe de 35 à 224 (sur 577). Dans le même temps, le nombre de licenciées à la FFF passe de 18 000 à 111 000.

31. Des élections législatives de 1973 aux élections législatives de 1993, le nombre des femmes députées est passé de 12 à 35 et le nombre de joueuses de 5 000 à 18 000 (entre ces deux dates, nous ne disposons pas de toutes les informations concernant les licenciées).

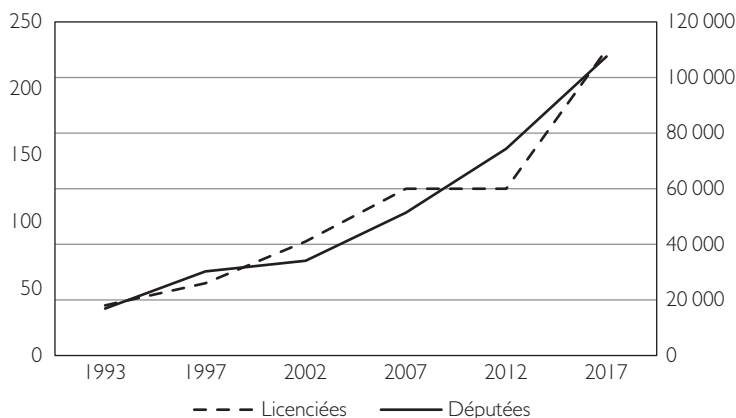


Figure 1 – Évolution du nombre de licenciées (échelle de droite) et du nombre de femmes élues députées (échelle de gauche) en France.

Sources : FFF et Wikipédia.

LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ EN AMÉRIQUE DU NORD

Le football féminin s'est implanté aux États-Unis au cours des années 1950 et se développe fortement à partir de la fin des années 1970. Une des raisons les plus souvent invoquées concerne une loi, votée en 1972, baptisée « Title IX » : ce texte interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes éducatifs financés par l'État fédéral, obligeant ainsi les universités à offrir le même nombre de bourses et les mêmes avantages aux athlètes femmes. Contraintes à la parité, les universités investissent en masse dans le football féminin qui présente l'avantage de se jouer à onze et de ne réclamer que des infrastructures peu coûteuses. Le football étant relativement délaissé par les hommes qui préfèrent le football américain et le baseball, les femmes ont investi en masse le football (notamment pour obtenir des bourses ou *scholarships*).

En raison de la tradition des ligues fermées aux États-Unis, de nombreuses ligues privées se créent un peu partout qui échappent à la fédération américaine de football, avec chacune un règlement différent sur les lois du jeu, mais aussi sur l'âge et la mixité. La mixité dans les équipes de football est une pratique courante aux États-Unis, mais la FIFA tout comme l'UEFA y sont farouchement opposées. Le football féminin au Canada connaît un développement important durant la même période, en partie pour la même raison, i.e. le faible intérêt que les hommes portent à la pratique du ballon rond. Comme aux États-Unis, la mixité est pratiquée dans de nombreuses ligues.

Le football est aujourd'hui le quatrième sport le plus pratiqué au lycée (*high school*) par les filles, derrière l'athlétisme, le volley et le basket, et le cinquième chez les garçons derrière le football américain, l'athlétisme, le basket et le baseball. Le nombre des jeunes footballeuses (environ 400 000 en 2018 dans les *high schools*) est cependant inférieur à celui des footballeurs en herbe (environ 450 000) même si le taux de pratique parmi l'ensemble des sportifs est légèrement supérieur chez les femmes (11,5 % contre 10,0 %). Contrairement à une idée reçue et selon la FIFA, le nombre des licenciés aux États-Unis (4 500 000 filles et garçons) se situe juste derrière celui de l'Allemagne qui occupe la première place, mais devant les autres nations européennes. La répartition homme/femme est cependant complètement différente : 38 % de femmes aux États-Unis contre 11 % en Allemagne. C'est donc bien aux États-Unis que l'on trouve le plus de footballeuses, représentant, toujours selon la FIFA, plus du tiers des licenciées dans le monde entier.

Encadré 3 – Portraits de femmes de l'histoire du football féminin

Helen Graham Matthews (1857-1858 ; date de mort inconnue) est une militante féministe et footballeuse écossaise. Elle crée l'équipe des Mrs Graham's XI et organise le premier match de football « international » féminin le 7 mai 1881 en Écosse, contre l'Angleterre. Les femmes disputent un deuxième match à Glasgow quelques jours plus tard. Après l'envahissement du terrain par les spectateurs, les femmes se voient interdire de jouer au football en Écosse. Matthews se dirige alors vers le sud pour continuer à jouer. Ce qu'elle fait avec ses coéquipières le 20 mai, à Blackburn. Quelques autres matchs auront lieu ensuite, mais la tournée semble s'être arrêtée fin juin 1881. En 1895, Helen co-fonde le British Ladies Football Club avec Nettie Honeyball.

Florence Dixie (1855-1905) est une militante féministe née en Écosse qui s'est engagée notamment en faveur de l'émancipation civique des femmes, de l'égalité des sexes, de la mixité dans l'éducation et du droit de vote des femmes. En 1895, elle est présidente du club londonien British Ladies Football Club et organise des matchs de football féminin en 1895. Le 23 mars 1895, au stade du quartier de Crouch End à Londres, le premier match officiel du British Ladies Football Club est joué, entre l'équipe du Nord et l'équipe du Sud – le club ayant deux équipes – devant un public de 10 000 à 12 000 spectateurs. Le Nord l'emporte 7-1.

Nettie Honeyball (dates inconnues), « Ballon de miel », est le pseudonyme de la femme qui crée le British Ladies Football Club en 1895. Avec la présidente Florence Dixie, elle gère le club et joue également dans l'équipe pendant sa seule « épopée », au printemps 1895. Honeyball recrute ses coéquipières en faisant paraître des annonces

dans les journaux. Trente femmes répondent à ces annonces pour former les deux équipes du club, le Nord et le Sud. Elles jouent une petite dizaine de matchs devant un nombre variable de spectateurs.

Violette Morris (1893-1944), est une athlète française polyvalente, championne de lancer du poids et du disque, boxeuse, coureur cycliste, sélectionnée dans l'équipe de France de water-polo, vainqueur du Bol d'or en 1927... et footballeuse. En 1926, c'est en tant que capitaine de l'équipe de football de l'Olympique (club féminin de football fondé en 1921 et disparu en 1926) qu'elle remporte le championnat de Paris, la Coupe de France et le championnat de France. Ces performances sont rapidement entachées par des fraudes. Elle est notamment suspendue deux ans par la Fédération pour avoir dopé les joueuses de son équipe et pour ses insultes envers les arbitres. Soupçonnée d'avoir collaboré avec la Gestapo et torturé des résistants pendant l'Occupation, elle est surnommée la « Hyène de la Gestap ». Elle est abattue en avril 1944 par des maquisards.

Alice Milliat (1884-1957) est une sportive française cofondatrice de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF) en 1917. Elle en devient présidente en 1919. La FSFSF organise le premier championnat de France de football féminin entre 1919 et 1932. En avril 1933, le football est officiellement radié des sports organisés par la FSFSF. La Ligue de Paris de football féminin, créée en 1933, prend la relève et, le 26 novembre 1933, organise un championnat de Paris féminin à dix clubs. Cette compétition dure jusqu'en 1937. C'est sous sa présidence qu'une équipe de France féminine est créée en 1920.

Madeleine Bracquemond (dates inconnues) est une sportive française pionnière du sport féminin. Durant les années 1910, elle rejoint le club En avant Paris au sein duquel elle pratique l'athlétisme et le football. Elle remporte le championnat de France 1921 avec le club. Elle dispute également le premier match international de

l'équipe de France le 30 avril 1920 contre le Dick, Kerr Ladies F. C. en Angleterre.

Lily Parr (1905-1978) est une joueuse anglaise de football de l'équipe du Dick, Kerr Ladies F. C. Arrivée dans l'équipe à quatorze ans, elle jouait en défense. En 1921, au cours de sa première saison comme ailier gauche, elle aurait marqué 108 buts, et un total de 986 au cours de sa carrière, entre 1919 et 1951. À sa mort en 1978, elle est devenue une icône du mouvement LGBT. En juin 2019, une statue de Lily Parr a été inaugurée au National Football Museum de Manchester. C'est la première statue d'une footballeuse.

Lotte Specht (1911-2002) est une footballeuse allemande qui fonde en 1930 le premier club de football féminin à Francfort (le DDFC). Une trentaine de joueuses, âgées de 18 à 20 ans, répondent à l'appel de Lotte pour composer l'équipe. La plupart des matchs consistent en des oppositions internes faute d'adversaires extérieurs. À l'automne 1931, les joueuses se raréfient et le club disparaît, notamment à cause de la presse qui tourne l'équipe en ridicule : « ... parce que les journaux étaient trop méchants avec nous, certains parents ont interdit aux filles de jouer au football... » (traduit de l'allemand) explique la footballeuse. Après ce court épisode, Lotte Specht n'a plus jamais joué au football.

Patsy Mink (1927-2002) est une femme politique américaine, première non blanche élue au Congrès. Féministe, elle fait voter le Titre IX (*Title IX of the Education Amendments of 1972*) qui interdit toute discrimination fondée sur le sexe dans les programmes d'éducation soutenus par l'État Fédéral. Cet amendement a été renommé *Patsy T. Mink Equal Opportunity in Education Act* à la disparition de l'intéressée en 2002. Cette loi a permis l'éclosion du football féminin aux États-Unis.

Susanne Augustesen (1956-) est une footballeuse internationale danoise. Elle marque plus de 600 buts en première division italienne et finit meilleure buteuse du championnat à huit reprises entre 1975 et 1993. En 1971, lors de la finale de la deuxième Coupe du monde non officielle au Mexique, Susanne Augustesen, âgée alors de 15 ans, réussit le « coup du chapeau » ou « *hat-trick* », soit trois buts marqués consécutivement au cours du même match, devant les dizaines de milliers de spectateurs de l'Estadio Azteca à Mexico... contre les Mexicaines.

Ellen Wille (1954-), est une ancienne déléguée de la fédération norvégienne de football. Elle est la première femme à avoir pris la parole devant la FIFA, lors du 45^e congrès en 1986 au Mexique, qui aboutit à la création d'une Coupe du monde féminine officielle, dont la première édition a lieu en 1991. Sur le site de la FIFA, Ellen Wille est présentée comme « la mère du football féminin norvégien ».

2. Les structures du football féminin : compétitions, clubs et marché du travail

« Une olympiade femelle serait impratique,
inintéressante, inesthétique et incorrecte.
Le véritable héros olympique est, à mes yeux,
l'adulte mâle individuel.
Les JO doivent être réservés aux hommes,
le rôle des femmes devrait être avant tout
de couronner les vainqueurs. »
Pierre de Coubertin,
Jeux olympiques de 1912, Stockholm.

Si l'on peut dire que le football masculin a atteint un certain régime d'équilibre dans son fonctionnement au niveau de ses compétitions, tant nationales qu'internationales, et de ses clubs, il n'en est pas de même, pour l'instant, du football féminin. Ses « structures » sont actuellement en constante évolution.

Certains grands pays de football ne se sont lancés que récemment dans la professionnalisation de leur championnat féminin : en Europe, l'Angleterre en 2018 et bientôt l'Italie. Certains clubs « historiques » découvrent seulement aujourd'hui le football des filles : Manchester United et le Real Madrid n'ont créé leur section féminine que récemment. Et l'UEFA est toujours à la recherche de la formule idéale pour populariser sa Ligue des championnes.

PANORAMA DES PRINCIPAUX CHAMPIONNATS DE FOOTBALL FÉMININ

Le tableau 1 présente les six pays dans lesquels se déroule un championnat de football *professionnel* féminin³². Le premier championnat professionnel

32. La date de la création du premier championnat national féminin peut varier selon les sources. Nous avons privilégié celle qui nous paraissait la plus probable.

de football féminin a été créé en 2001 aux États-Unis, avec des interruptions dues à des difficultés financières : depuis la date de création, trois ligues différentes se sont succédé. Le dernier né des championnats professionnels féminin est celui d'Argentine qui réunit dix-sept équipes³³ depuis 2019 (voir l'encadré 2 sur la fixation des salaires en Argentine)³⁴. Cette ligue professionnelle féminine est la deuxième en Amérique Latine après celle créée par la fédération colombienne en 2017 (sans compter la tentative avortée de la fédération vénézuélienne, voir ci-dessous). En Colombie, le championnat ne dure que quatre mois, et de nombreuses joueuses rencontrent de réelles difficultés pour vivre du football sans s'expatrier. Sur le continent américain également, le Mexique a créé une ligue de football professionnel féminin (la LIGA MX Femenil) en 2017, avec un certain succès, à la fois populaire et commercial. Certains clubs ont signé des contrats de retransmissions télévisuelles³⁵.

Le football féminin en Amérique latine a considérablement évolué au cours des dernières décennies : des équipes nationales ont été créées durant les années 1990, et sept éditions d'une coupe des nations féminine (la Copa América Femenina) se sont déjà déroulées depuis la première édition du tournoi au Brésil en 1991³⁶. Depuis le début du ^{xxi}^e siècle, des ligues féminines ont été créées dans divers pays d'Amérique latine,

Par ailleurs, nous n'avons pas retenu les championnats du Brésil, de Norvège et de Russie, considérés comme professionnels par certains, en raison notamment de l'absence d'information sur la date de professionnalisation.

33. La première journée du championnat 2019-2020 a vu s'affronter les sections féminines des deux clubs argentins mythiques : Boca Junior et River Plate. Le match s'est déroulé dans le stade de la Bombonera qui accueille habituellement les rencontres à domicile des joueurs de Boca.

34. Cependant, certaines de ces joueuses ne disposent pas d'un contrat de footballleuse professionnelle.

35. <https://www.lawinsport.com/content/sports/item/the-rise-of-women-s-football-in-mexico-the-creation-of-liga-mx-femenil>

36. D. Wood, « The beautiful game ? Hegemonic masculinity, women and football in Brazil and Argentina », 2018.

donnant naissance à une coupe continentale pour les meilleurs clubs de chaque pays, la Copa Libertadores Femenina, créée en 2009. Alors que le Brésil a quasiment tout raflé, tant en équipe nationale qu'en club, le championnat n'est pas professionnel et connaît des difficultés récurrentes³⁷. La sélection brésilienne est la seule équipe nationale du continent à atteindre régulièrement les phases finales de la Coupe du monde féminine (troisième place en 1999 et deuxième en 2007) ou des Jeux olympiques (médaille d'argent en 2004 et 2008, quatrième place à Rio en 2016). Parmi les trois pays d'Amérique du Sud qualifiés pour la dernière édition de la Coupe du monde en 2019 en France, l'Argentine et le Chili ont été éliminés au premier tour et le Brésil en huitième de finale. Même si le football féminin progresse en Amérique du Sud, il n'atteint cependant pas les niveaux de croissance des nations européennes qui, en dehors des États-Unis, sont maintenant dominantes.

Tableau 1 – Pays dans lesquels il existe un championnat professionnel de football féminin

Pays	Création de la ligue professionnelle	Nombre d'équipes	Création du premier championnat national
Angleterre	2018	12	1991
Argentine	2019	17	1991
Colombie	2017	20	2017
États-Unis	2001 (avec interruption)	9	Universitaire et 1995 pour une ligue semi-professionnelle
Mexique	2017	19	2007
Pays-Bas	2007 (avec interruption)	8	1972

Sources : date du premier championnat : UEFA pour les Pays-Bas ; J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003, pour l'Angleterre ; sources diverses pour les autres pays.

37. On se référera aux nombreux articles de presse de la joueuse Marta, avant et après la Coupe du monde 2019, sur le football féminin au Brésil et notamment sur les difficultés de recrutement des jeunes joueuses et les difficultés financières des footballeuses.

En Europe, selon le rapport de l'UEFA 2018, près de 1,4 million de femmes (pour 15 millions d'hommes) détiennent une licence de football dans l'une des 55 fédérations qui composent l'UEFA ; 65 % d'entre elles sont âgées de moins de 18 ans. On dénombrait moins de quatre mille professionnelles ou semi-professionnelles en Europe en 2017³⁸. Seuls deux pays disposent de championnats purement professionnels : les Pays-Bas et l'Angleterre. Le championnat anglais, la FA Women's Super League, se compose actuellement de douze clubs. À sa création en 2011, la ligue était semi-professionnelle car seules quelques joueuses de chaque équipe étaient rémunérées pour jouer à temps plein³⁹. En 2017, une réforme a été mise en œuvre concernant la professionnalisation, et au début de la saison 2018, l'ensemble des participantes disposaient d'un statut professionnel (encadré 5). Aux Pays-Bas, le championnat de football féminin professionnel (Eredivisie Vrouwen) a été créé en 2007. En 2012, les ligues des Pays-Bas et de la Belgique ont fusionné pour former une seule ligue combinée (la BeNe League). Après trois saisons, la BeNe League a disparu à son tour, en raison des problèmes financiers de certaines équipes, et l'Eredivisie Vrouwen a été relancé lors de la saison 2015-2016. Le championnat compte huit équipes en 2020.

La plupart des championnats des pays majeurs du football féminin ont un statut dit semi-professionnel. Le tableau 2 présente les principaux championnats de football féminin semi-professionnels ou amateurs dans le monde (parmi les trente premières nations au classement FIFA), le nombre d'équipes y participant et leur date de création.

38. UEFA, *Women's Football across National Associations*, 2017.

39. Le premier championnat national de football féminin en Angleterre a été créé en 1991, plus tardivement que les autres championnats européens. Sur l'histoire du football féminin en Angleterre, voir les travaux de Jean Williams, notamment : « The fastest growing sport ?... », *op. cit.* ; ainsi que *A Game for Rough Girls ? : A History of Women's Football in Britain*, 2013.

Tableau 2 – Principaux championnats semi-professionnels de football féminin

Pays	Nombre d'équipes	Création du premier Championnat national	Classement FIFA 2019
Italie	12	1968	14
Allemagne	12	1970	2
France	12	1970	4
Suède	12	1970	5
Suisse	8	1970	19
Belgique	6	1971	17
Écosse	8	1971	22
Finlande	10	1972	28
Islande	10	1972	18
Danemark	10	1974	16
Australie	8	1974	7
Norvège	12	1976	12
Chine	8	1981	15
Brésil	16	1983	9
Russie	8	1987	24
Espagne	16	1988	13
Japon	10	1989	10
Corée du Sud	8	1992	20

Sources : UEFA pour les clubs européens ; J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003, pour l'Italie ; sources diverses pour les autres pays.

En Europe, les championnats ont été créés entre la fin des années 1960 et les années 1990 (voir chapitre I). Depuis le milieu des années 2010, les principaux championnats européens convergent vers une douzaine d'équipes, à l'exception de l'Espagne qui en compte encore seize. Les meilleures joueuses dans les meilleurs clubs bénéficient d'un statut professionnel, notamment en vue d'attirer les joueuses étrangères. La D1 française est le championnat qui compte le plus grand nombre de footballeuses étrangères en Europe. En France, 153 joueuses ont un statut professionnel, dont 56 étrangères réparties dans onze clubs. En Suède, elles sont 110 joueuses professionnelles, dont 44 étrangères réparties dans les douze clubs. En Norvège, on compte une cinquantaine de

joueuses professionnelles et parmi elles, 80 % viennent de l'étranger. En Finlande, seules une petite trentaine sont professionnelles avec également 80 % de joueuses étrangères. La Russie et l'Espagne comptent respectivement 150 et 123 joueuses professionnelles. En Allemagne et en Italie, l'information n'est pas disponible. Il semble que les velléités de professionnalisation des championnats les plus importants, comme l'Angleterre, ne soient pas encore à l'ordre du jour.

Au Japon, le championnat de football féminin⁴⁰ a été créé en 1989, mais comme aux États-Unis, l'économie du football féminin durant les années 1990-2000 s'est détériorée, et certains clubs ont quitté la ligue⁴¹. La victoire de l'équipe japonaise lors de la Coupe du monde 2011 a changé la donne : les joueuses de l'équipe ont trouvé des sponsors afin de vivre de leur sport, et le football féminin chez les jeunes filles a connu un essor très rapide⁴². En 2020, la ligue féminine de football compte trois divisions, et la plupart des joueuses de première division (qui compte dix équipes) ne sont pas professionnelles. La fédération japonaise étudie depuis 2019 un projet de ligue purement professionnelle pour les femmes⁴³. Dans le reste de l'Asie, comme partout dans le monde, l'essor du football féminin est très rapide⁴⁴. Pour la phase finale de la Coupe asiatique féminine qui aura lieu en 2022, le nombre de qualifiées passera de huit à douze pour la première fois. L'édition féminine d'une compétition

40. Le lecteur intéressé par l'histoire du football féminin au Japon pourra visiter le site du National Football Museum : <https://unlockingthehiddenhistory.wordpress.com/2017/12/11/the-hidden-history-of-womens-football-in-japan/> Sur l'économie du football japonais, W. Manzenreiter et J. Horne, « Professional football in Japan », 2014.

41. À l'origine, la ligue était fermée ; elle s'est transformée progressivement en ligue semi-ouverte, comme la ligue masculine ou J-League.

42. Les joueuses de l'équipe championne du monde jouaient toutes avec des équipes masculines lorsqu'elles étaient jeunes.

43. <https://www.sportbusiness.com/news/japan-football-association-taking-steps-towards-professional-womens-league>

44. Sur l'histoire du football féminin en Chine, A. Zhao, P. Horton et L. Liu, « Women's football in the People's Republic of China : Retrospect and prospect », 2012.

continentale entre clubs a été testée fin 2019. Mais cela se traduit surtout au niveau des équipes de jeunes : depuis 2007, la participation des associations membres de la confédération asiatique aux qualifications des championnats U-16 et U-19 a augmenté d'environ 70 %.

Encadré 4 – La fixation des salaires dans le nouveau championnat professionnel argentin⁴⁵

L'accord signé par la fédération argentine de football (AFA, Asociación del Fútbol Argentino) et par les clubs impose que les dix-sept clubs participants comptent au moins huit joueuses salariées, les autres n'ayant pas l'obligation de signer un contrat professionnel. Les deux clubs phares de Buenos Aires, Boca Junior et River Plate, ont annoncé avoir signé respectivement vingt-et-un et quinze contrats de joueuses professionnelles avant le début du championnat 2019. Un club ne remplissant pas cette condition ne peut pas participer au championnat.

Pour aider les clubs à embaucher, la fédération verse 120 000 pesos (environ 1 800 euros) par mois et par équipe, soit un total de 23 millions de pesos par an (environ 350 000 euros) à chacun de ces clubs. Le salaire mensuel de base des joueuses sera équivalent à celui des joueurs masculins de quatrième division, c'est-à-dire environ 15 000 pesos (230 euros), soit un peu moins que le salaire minimum légal (15 625 pesos depuis septembre 2019)⁴⁶. Les joueuses conservent leur contrat professionnel jusqu'à son expiration, même si le club est relégué et qu'il n'est plus obligé d'avoir des contrats professionnels.

45. L'inflation prévue en Argentine en 2019 était de 55 %, et les salaires risquaient d'être modifiés.

46. Lorsque la fédération argentine a annoncé ces montants, en mars 2019, le salaire minimum était de 11 900 pesos par mois.

Encadré 5 – Les réformes de la ligue féminine anglaise (FA WSL)

La FA WSL a été créée en 2011, même s'il existait un championnat féminin anglais depuis le début des années 1990. C'est le club d'Arsenal qui est de loin le plus performant. Dans la perspective de l'organisation de l'Euro féminin en 2021, la fédération anglaise (ou FA) a lancé en 2016 une série de réformes, la première d'entre elles concernant la professionnalisation de la compétition, à savoir les douze clubs participant au championnat. La FA a adopté par ailleurs une gouvernance indépendante du secteur amateur et du football masculin, ce qui permet notamment une gestion particulière du sponsoring. Côté sportif, les clubs sont requis d'avoir un *General Manager* dédié à l'équipe féminine.

Toutes ces exigences signifient que certaines équipes « historiques » de la compétition n'ont pas pu suivre et ont été rétrogradées en division inférieure. C'est le cas de Doncaster, Notts County, Sunderland A.F.C. ou, plus récemment, Yeovil Town, incapables de se conformer aux nouvelles exigences de la fédération. Parallèlement, la volonté de certains grands clubs masculins – mieux à même de remplir le cahier des charges – de développer leur section féminine a été favorisée : Manchester United Women Football Club a ainsi été autorisé à participer au championnat de deuxième division dès l'année de sa création en 2018, ce qui l'a dispensé de gravir tous les échelons de la pyramide.

Un des objectifs de ces réformes de la FA est d'accroître la compétitivité du championnat : contrairement à la DI française, dominée sans contestation par l'Olympique Lyonnais depuis treize ans, la FA SWL a connu trois champions depuis 2016 : Arsenal, Chelsea et Manchester City. La promotion récente des « *ladies* » affiliées à d'autres ténors de Premier League aux gros moyens (Tottenham et Manchester United) pourrait ajouter à cet équilibre compétitif.

Le fonctionnement de la FA WSL est un panaché de deux modèles, européen et nord-américain. Il se rapproche d'une ligue fermée, à l'instar de la National Women's Soccer League (NWSL) américaine, mais avec la relégation en fin de saison d'une équipe parmi les douze qui sont en lice. Une autre similarité concerne les contrats centraux (*central contract players*) : une partie significative des revenus gagnés par les internationales anglaises est versée par la fédération. De plus, il existe un plafond salarial (*salary cap*) qui impose aux clubs de limiter la masse salariale à 40 % de leur budget. Enfin, il existe des quotas pour les joueuses étrangères.

Un autre objectif des réformes est de limiter la dépendance des équipes féminines aux financements émanant des clubs masculins : « l'autosuffisance » du football féminin est actuellement un enjeu largement débattu dans les instances du football. Les clubs les plus performants ces dernières années, Manchester City, Chelsea ou Arsenal, perdent de l'argent. Malgré toutes les réformes entreprises, le championnat anglais est donc encore à la recherche de son économie.

Affluences moyennes

Équipes 2018-2019	
Chelsea LFC	2 040
Arsenal WFC	2 010
Manchester City WFC	1 505
Brighton & Hove Albion WFC	975
West Ham United LFC	880
Birmingham City LFC	866
Reading WFC	844
Yeovil Town LFC	719
Liverpool LFC	530
Bristol City WFC	528
Everton LFC	217
Moyenne	1 010

Sources : FA WSL

La FA est parvenue à négocier le « *naming* » de la Super League pour un montant de 3 millions de livres par an sur trois ans (avec Barclays), mais mise également sur l'augmentation des affluences et des audiences. L'objectif est de doubler la fréquentation moyenne des stades avant l'Euro 2021 (de 1 000 à 2 000 spectateurs, voir le tableau ci-dessus) et de faire croître les audiences en développant notamment une application permettant de suivre tous les matchs du championnat. Le record d'affluence a ainsi été battu à deux reprises lors de la saison 2019-2020 (les places étant gratuites) : 31 213 spectateurs ont assisté au premier match de la saison opposant Manchester City à Manchester United ; 38 262 spectateurs se sont déplacés au Tottenham Hotspur Stadium pour assister au match opposant Tottenham à Arsenal.

LA PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL FÉMININ

Si les équipes de football féminin ont besoin de bonnes joueuses pour gagner des matchs et des compétitions, le problème de la dépense nécessaire pour s'attacher les services des meilleures joueuses n'est pas identique à celui du football masculin. Très peu de championnats sont entièrement professionnels, on l'a vu, et la concurrence internationale entre clubs est moins forte pour s'octroyer le service des « stars ». Mais cela ne signifie pas que les joueuses professionnelles ne sont présentes que dans ces championnats – beaucoup évoluent dans des championnats qui mélangent différents statuts de clubs⁴⁷ – ni que le statut de joueuse professionnelle est nouveau (voir l'encadré 6 pour des précisions sur le terme « semi-professionnel » en France). Jean Williams, historienne du football, propose une analyse de la professionnalisation du football féminin qui se décompose en trois phases historiques :

47. Comme c'est le cas en France de l'Olympique Lyonnais et du PSG.

la micro-professionnalisation, la méso-professionnalisation et la macro-professionnalisation⁴⁸.

La micro-professionnalisation fait référence au professionnalisme relatif à l'individu et à son travail. La carrière de certaines joueuses, pionnières durant les années 1970 et 1980, montre comment le professionnalisme s'est développé en dehors des fédérations nationales et internationales qui ne reconnaissaient pas le football féminin. Jean Williams décrit le cas de deux joueuses anglaises, nées en 1945 et en 1955, qui sont allées jouer en Italie durant les années 1970 – premier pays de l'ère moderne à avoir créé un championnat national féminin en 1968 – pour vivre tant bien que mal du football⁴⁹. L'une d'entre elle a même joué quelques mois à Reims avec un contrat de joueuse professionnelle.

La méso-professionnalisation considère le professionnalisme dans le contexte des relations et des interactions sociales. Le football féminin s'est développé durant les années 1980 et 1990 dans un contexte où les inégalités hommes-femmes devenaient un enjeu de société. C'est également le moment où les fédérations ont intégré le football féminin et où les grandes compétitions internationales officielles ont vu le jour.

La macro-professionnalisation, la phase actuelle, correspond à l'intégration du football féminin dans des structures identiques à celles des hommes : compétitions continentales (Women's Champions League par exemple), compétitions internationales de jeunes, Coupe du monde et Euros tous les quatre ans, etc. Cependant, si dans le monde 138 fédérations sur 211 avaient un championnat national de football féminin en 2014,

48. J. Williams, *Globalizing Women's Football : Europe, Migration and Professionalization*, 2013. Pour les concepts, on se référera à J. Williams, « The fastest growing sport ?... », art. cité ; et à S. Agergaard et V. Botelho, « *Female football migration : Motivational factors for early migratory processes* », 2011.

49. L. Prudhomme-Poncet note cependant que le championnat féminin italien créé en 1968 était déjà quasiment semi-professionnel, attirant de ce fait des joueuses étrangères, notamment françaises ; *Histoire du football...*, op. cit., p. 284.

nombre de ces championnats n'étaient pas professionnels au sens des championnats masculins⁵⁰.

Encadré 6 – Le contrat de travail des footballeuses professionnelles et « semi-professionnelles » en France

D'après Sylvain Bouchon, avocat au barreau de Bordeaux (voir Legavox.fr), les termes « professionnel », « amateur » ou « semi-professionnel » n'ont aucun sens juridique. En droit, le seul élément pertinent est le terme « salarié ». Un amateur peut parfaitement être salarié. Ainsi, juridiquement, un amateur peut donc être un professionnel.

En France, les joueuses sont réparties en deux groupes de salariées : celles qui signent un contrat fédéral – différent également des contrats fédéraux que peuvent signer les joueurs dans les divisions nationales mais non professionnelles du football masculin – et celles qui ne signent pas de contrat fédéral. Les joueuses qui signent des contrats fédéraux, notamment au PSG et à l'OL, peuvent vivre du football, mais la plupart ont une autre activité professionnelle. Le nombre des contrats n'est pas limité en D1, mais ne doit pas excéder cinq joueuses en D2.

Selon les statuts fédéraux :

- « La joueuse fédérale est une sportive qui met à disposition d'un club de football de Division 1 ou 2 contre rémunération ses compétences et son potentiel physique en vue de participer aux compétitions. »
- « La joueuse fédérale est une salariée qui occupe un emploi dans le secteur du football. »

Ainsi, la joueuse fédérale est une salariée au sens du droit du travail, qu'elle soit employée par son club à plein temps ou temps

50. *Fifa Women's Football Survey*, 2014.

partiel. Le temps de travail prévu dans le contrat doit être égal à au moins un mi-temps. Il existe un salaire minimum. Les joueuses sans contrat fédéral ont le statut de « semi-professionnel » et détiennent une licence « amateur ». Une joueuse de football n'ayant pas signé de contrat fédéral peut être considérée comme salariée si la relation de travail avec son club répond aux critères jurisprudentiels du contrat de travail, appréciation qui se fait au cas par cas.

LA STRUCTURE DES CLUBS DE FOOTBALL FÉMININ

Les caractéristiques des clubs de football féminin s'agissant de leur structure sont très disparates d'un championnat à l'autre et souvent, à l'intérieur d'une même ligue, d'une équipe à l'autre. Comme on l'a vu précédemment, la première distinction importante concerne la professionnalisation. La seconde concerne « l'intégration » ou non à un club masculin.

En Angleterre, les clubs sont pour la plupart affiliés aux clubs du championnat masculin (voir encadré 5) : on y retrouve ainsi la plupart des grands noms de la Premier League : Arsenal, Chelsea, Everton, Liverpool, les deux Manchester, Tottenham, West Ham.

La situation est plus complexe dans les autres championnats d'élite européens qui comprennent à la fois des équipes complètement « intégrées » à des clubs professionnels et des équipes plus ou moins « indépendantes »⁵¹.

51. Le club norvégien de Stabæk Kviner est l'exemple d'un club totalement et volontairement intégré : depuis 2012, son slogan affirme : « One club, one strategy and one administration ». Sections féminine et masculine partagent ainsi le même siège, les mêmes bureaux, la même structure de gouvernance, le même maillot, le même stade, le même entraîneur de gardiens, etc. Le sponsoring et les abonnements sont également gérés en commun ; voir E. Bayle, É. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », 2013.

Certains clubs de première division féminine peuvent être aussi des sections féminines de clubs non professionnels. Financièrement, il est cependant souvent difficile d'isoler la section féminine d'un club de sa section masculine. Les clubs professionnels les plus importants sont structurés en plusieurs composantes : une société holding, une ou plusieurs sociétés anonymes commerciales (dont celle gérant l'équipe professionnelle masculine), une association historique et parfois une structure pour la formation. Dans la plupart des cas, la section féminine dépend de l'association historique (l'Olympique Lyonnais par exemple). Mais certains clubs peuvent être rattachés à la société des clubs professionnels (cas des clubs anglais ou de Wolfsburg)⁵².

La collaboration entre les sections masculine et féminine d'un club peut concerner différents domaines : gouvernance (notamment son statut juridique) ; sportif et médical ; infrastructure et stades ; économiques et ressources ; administratif ; marketing et communication⁵³. À partir d'une étude portant sur 69 clubs européens, Maurizio Valenti montre néanmoins que les deux formes les plus courantes, et de loin (un tiers dans chaque cas), sont l'indépendance totale ou l'intégration complète⁵⁴.

En Allemagne, le 1.FFC Francfort est un club indépendant fondé en 1998, mais qui sera absorbé par l'Eintracht Francfort à partir de la saison 2020-2021. Le FFC Turbine Potsdam, créé en tant que section féminine du BSG Turbine Potsdam en 1971, est devenu un club indépendant en 1999. Le FCR Duisburg 2001 a été un club indépendant de 2001 à 2014, date à laquelle, à la suite de sa faillite, le club a été absorbé par le MSV Duisburg, club de troisième division allemande. Les grosses écuries allemandes sont nombreuses à proposer aujourd'hui une section féminine de l'élite : VfL Wolfsburg, TSG Hoffenheim, Bayern Munich, Bayer 04 Leverkusen,

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*

54. M. Valenti, « Exploring club organisation structures in European women's football », 2019.

FC Cologne, etc. C'est le cas aussi en Espagne : FC Barcelone, Atlético de Madrid, Athletic Bilbao, Real Sociedad, FC Seville, etc. Jusque-là, le Real Madrid faisait exception. Son président, Florentino Perez, a cependant décidé d'acquérir (pour un montant de 500 000 euros) le CD Tacon, équipe basée à Madrid et promue en Liga Iberdrola en 2019. À partir de 2020, la section féminine du CD Tacon sera officiellement la propriété du club, et les joueuses pourront s'entraîner dans le complexe Ciudad Real Madrid. Pour la saison 2020-2021, le budget devrait être fixé aux alentours de 2 millions d'euros, soit 0,3 % du budget total du club.

Tableau 3 – Les clubs européens les plus riches et le football féminin

Équipe	Pays	Revenus	Équipe féminine (date de création)	Sponsor indépendant	Femmes présentes au conseil d'administration
Barcelona	Espagne	841	1988		
Real Madrid	Espagne	757	2019		
Manchester United	Angleterre	712	2018		
Bayern Munich	Allemagne	660	1970		
Paris Saint-Germain	France	636	1971		
Manchester City	Angleterre	611	1989		
Liverpool	Angleterre	605	1989		
Tottenham Hotspur	Angleterre	521	1985		
Chelsea	Angleterre	513	1992		
Juventus	Italie	460	2017		
Arsenal	Angleterre	446	1987		
Borussia Dortmund	Allemagne	377			
Atlético Madrid	Espagne	368	1980-90		
Internazionale	Italie	365	2018		
Schalke 04	Allemagne	325			
Roma	Italie	231	2018		
Olympique Lyonnais	France	221	2004		
West Ham United	Angleterre	216	1991		
Everton	Angleterre	213	1983		
SSC Napoli	Italie	207			
Milan	Italie	206	2018		
Newcastle*	Angleterre	202	1989		

Sources : Deloitte (2019*, 2020).

Dans le domaine du football féminin, le Real Madrid n'est cependant pas un précurseur, puisque la plupart des gros clubs européens comptent déjà des équipes féminines jouant au plus haut niveau. Sans doute faut-il voir là une stratégie des grands clubs liée aux possibilités de développement économique du football féminin. C'est ainsi que pour la première fois depuis sa création, le rapport « Football Money League » du cabinet Deloitte a fourni en 2019 quelques statistiques sur la place des femmes au sein des clubs européens dont les revenus sont les plus importants. Ces informations sont également disponibles dans le classement 2020 (tableau 3). Il s'agit de savoir (fond grisé pour l'affirmative) si : 1) les clubs disposent d'une équipe féminine ; 2) si la section féminine a un sponsor indépendant ; 3) si des femmes sont présentes au conseil d'administration du club. Nous y avons ajouté la date de création des sections féminines.

Pour l'heure, seuls trois des clubs appartenant au Top 22, n'ont pas de section féminine : il s'agit du Borussia Dortmund⁵⁵, de Schalke 04 et de Naples. Toutes les équipes recensées jouent actuellement au plus haut niveau national féminin à l'exception de Newcastle qui évolue en 4^e division. Les gros clubs européens pionniers en matière de football féminin sont le Bayern Munich et le PSG qui ont créé leur section au début des années 1970. La plupart des équipes anglaises sont apparues au cours des années 1980 ou au début des années 1990, à l'exception de Manchester United dont l'équipe féminine ne date que de 2018. Les équipes italiennes ont également été créées durant les années récentes, mais ces intégrations ont toutes été le fruit d'une absorption ou d'une fusion avec une formation déjà existante : Cuneo Calcio pour la Juventus, Res Roma pour la Roma, le ACF Brescia Femminile pour le Milan AC et le SD Femminile Inter Milano pour l'Inter.

Ce phénomène massif d'absorption d'équipes féminines par des clubs professionnels a pu être observé également en France durant les années

55. Les supporters du Borussia ont déployé une banderole à ce sujet lors d'un match contre Paderborn en novembre 2019 : « Le football est pour tout le monde, [nous voulons] une équipe féminine dès maintenant. »

2000 : Montpellier HSC (Montpellier Le Crès) et Toulouse FC (Toulouse Olympique Aérospatiale Club) en 2001, l'OL en 2004 (FC Lyon), l'AS Saint-Étienne en 2009 (Racing Club de Saint-Étienne) et Dijon FCO (ASC Saint-Apollinaire) en 2010. Ce mouvement s'est poursuivi depuis (Metz, Bordeaux, Lille, Paris FC). Aujourd'hui, sur les trente-six clubs de D1 et D2 féminines (encadré 7), vingt-deux constituent les sections féminines de clubs professionnels masculins. Les quatorze équipes restantes sont des clubs amateurs, dont l'ASJ Soyaux Charente et le FC Fleury 91 qui évoluent pourtant dans l'élite féminine (D1). À l'inverse, parmi les équipes de Ligue 1 de la saison 2019-2020, rares sont les clubs qui ne proposent pas de section féminine : seuls Angers SCO, le Stade Rennais FC et Nîmes Olympique sont dans ce cas.

Encadré 7 – Le fonctionnement du football féminin en France

Comme le football masculin, le football féminin est organisé de manière pyramidale en France (système de ligue ouverte). Il est géré par la Fédération française de football (FFF) depuis 1974, et son organisation a évolué au fil du temps. Le niveau national est constitué de deux divisions : la Division 1 (D1) et la Division 2 (D2).

En 2019, la D1 est composée de douze clubs et la D2, de vingt-quatre clubs répartis en deux groupes de douze (Nord et Sud dans la mesure du possible). Les championnats se déroulent par matches aller-retour. En D1, les deux premiers sont qualifiés pour la Ligue des championnes (compétition européenne) et les deux derniers sont relégués en D2. En D2, les premiers de chaque groupe sont promus en D1 et les deux derniers de chaque groupe sont relégués en Régional 1 (R1), premier niveau des ligues régionales. Les dixièmes de chaque groupe de D2 participent à la phase d'accession nationale avec vingt-deux représentants des meilleures équipes des douze ligues régionales. À l'issue de la phase d'accession, les six meilleures équipes accèdent à la D2.

En fonction des ligues régionales et des districts, la hiérarchie est la même que pour les hommes : R1, R2 et éventuellement R3 au niveau régional et D1, D2, etc. pour les districts.

Pour les plus jeunes (moins de 19 ans), il existe un championnat national U19 depuis 2010-2011. Son organisation a évolué avec la popularité du football féminin et continue de se transformer. Jusqu'en 2019-2020, il ne s'agit pas vraiment d'un championnat, mais d'un challenge : le Challenge national féminin U19. Pour la dernière année de son fonctionnement, trente équipes y participent : les équipes de jeunes des douze équipes de D1 et les dix-huit équipes qui se sont maintenues en D2 à l'issue de la saison 2018-2019 (les neuf premiers de chaque groupe). La première phase se compose de six groupes de cinq équipes se rencontrant en matchs aller et retour. Les six clubs ayant terminé premier de leur groupe se retrouvent dans un groupe unique, le groupe *Élite*. Les autres équipes sont réparties dans quatre groupes de six équipes, les groupes Excellence. Le titre est décerné au premier du groupe *Élite*.

À l'issue de la saison 2019-2020, les dix-huit équipes qui composeront le nouveau championnat national féminin U19 seront les six équipes du groupe *Élite*, et les douze équipes classées aux trois premières places du classement de chacun des quatre groupes Excellence. Les autres équipes seront remises à la disposition des ligues régionales.

Il s'agit désormais d'un véritable championnat, car à partir de la saison 2020-2021, un système de promotions et de relégations sera mis en place : une phase d'accession au championnat national U19 aura lieu pour les douze équipes championnes de chaque ligue régionale U18.

Enfin, en fonction des ligues régionales et des districts, il existe des équipes féminines pour les plus jeunes : des championnats U18 et U15, voire U13 et très rarement U11 (comme dans le district du Val-de-marne), ou des challenges.

3. L'argent du football féminin : un petit « business »

« Aujourd'hui, le foot masculin ça paie,
le foot féminin ça coûte. Ça devrait payer et ça va payer. »

Fatma Samoura,
Secrétaire générale de la FIFA, 7 février 2019

Le football féminin a-t-il un avenir économique ? La secrétaire générale de la FIFA citée en épigraphe n'a quant à elle aucun doute puisqu'elle ajoute dans son intervention lors d'un colloque à Paris : « Je n'ai qu'un regret, c'est que les dirigeants hommes ne se rendent pas compte de cette manne qui est devant eux et qui ne demande qu'à être exploitée. » Quand est-il vraiment de cette inconscience masculine supposée ?

La popularité du football international féminin est en forte croissance. Selon la FIFA, près d'un milliard de personnes ont vu au moins une minute d'un match de la dernière Coupe du monde en France en juin 2019, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'édition précédente au Canada en 2015. La Coupe du monde féminine n'a donc pas eu à rougir face aux audiences masculines observées une année plus tôt en Russie (3,26 milliards de téléspectateurs). Par ailleurs, les records d'affluence pour les matchs de championnat nationaux ou les rencontres internationales ne cessent d'être améliorés (voir chapitre 5). Enfin, le nombre de joueuses professionnelles dans le monde est en rapide augmentation.

Le football féminin est donc perçu par les diverses fédérations (nationales et internationales) comme un levier important de développement, notamment économique. L'UEFA a ainsi lancé en 2012 un « programme de développement du football féminin »⁵⁶ (PDF), renouvelé en 2019 sous le titre « Time for action », et la FIFA a mis en place une « stra-

56. FIFA, « Stratégie pour le football féminin », 2018.

tégie pour le football féminin » en 2018. L'un des objectifs communs à ces deux plans est logiquement « d'améliorer la valeur commerciale » du football féminin, de transformer cette croissance de notoriété en croissance économique. Selon Aleksander Čeferin, président de l'UEFA, en 2018 : « Le football féminin, c'est aujourd'hui et maintenant ; pas demain. Il incombe à l'UEFA, l'instance dirigeante du football européen, de donner des ailes au football féminin. » Parallèlement, la FIFA, après le succès de la Coupe du monde en France (et sans doute pour répondre aux critiques sur l'inégalité des primes entre hommes et femmes) a décidé en octobre 2019 de débloquer 500 millions de dollars de sa conséquente réserve financière afin de développer le football féminin (notamment les compétitions internationales) au cours des quatre prochaines années, une somme qui viendra s'ajouter aux 500 millions déjà budgétés.

Concernant particulièrement le Vieux Continent, il est plus délicat d'écrire sur l'argent du football féminin que sur l'argent du football masculin⁵⁷. Les études académiques sur l'économie du football féminin demeurent rares et les données sont souvent partielles⁵⁸. Nous ne disposons par exemple ni de l'équivalent féminin du classement Deloitte (*Football Money League*) pour les plus grands clubs européens, ni des rapports de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) pour les clubs français.

LES BUDGETS DES CLUBS FRANÇAIS

Il est difficile de recenser précisément les budgets spécifiques des équipes de football féminin. Les chiffres que nous fournissons ici doivent donc être interprétés avec prudence : certains clubs ne mentionnent que leur masse salariale et non toutes les autres aides non pécuniaires

57. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, 2018.

58. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « Women's football studies : An integrative review », 2018.

(administration, infrastructures, etc.). Les avantages en nature sont de plus rarement pris en compte. Dans certaines équipes, les salaires peuvent également être pris en charge pour tout ou partie par une entreprise partenaire⁵⁹. L'Arsenal Women Football Club bénéficie ainsi d'importants transferts financiers de la société holding du club Arsenal et de l'appui de son personnel, sans que cela transparaisse dans son budget.

Le tableau 4 propose une comparaison des budgets des clubs français de Ligue 1, de Ligue 2 et de National 1, pour les hommes, et de D1 féminine, pour la saison 2019-2020. Il ressort, à l'évidence, de ce tableau que les revenus des clubs féminins sont sans commune mesure avec ceux du football masculin. Le budget du PSG féminin, l'un des plus importants en Europe, est pourtant inférieur au salaire annuel d'un seul joueur de l'équipe masculine, en l'occurrence Marco Verrati (environ 7 millions d'euros).

Globalement, le budget moyen d'un club dans le championnat de l'élite féminine (2,14 millions d'euros) est plus proche de celui du championnat de National 1 masculin (2,4 millions d'euros) que de celui de la Ligue 1 (105,6 millions) ou même de la Ligue 2 (14,1 millions d'euros). Les plus gros budgets, ceux de l'OL et du PSG (autour de 7 millions d'euros), sont au niveau de la queue de distribution de la Ligue 2. Autrement dit, ce niveau de revenus place ces deux « gros » du championnat féminin légèrement au-dessus du budget moyen des clubs de la Division 1 masculine lors de la saison 1977-1978 (environ 5,5 millions d'euros 2019)⁶⁰.

59. E. Bayle, E. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football... », art. cité ; les auteurs notent ainsi que, dans le budget 2013, les joueuses de Wolfsburg étaient payées par Volkswagen, voire par la ville elle-même.

60. J.-F. Bourg, *Économie politique du sport*, 1989.

Tableau 4 – Budget prévisionnel des clubs français en 2019-2020 (en millions d'euros)

	Ligue 1	Ligue 2	National 1	Division 1
Paris-Saint-Germain	637,0	RC Lens	US Quevilly-Rouen	Olympique Lyonnais
Olympique Lyonnais	310,0	FC Lorient	FC Bourg-en-Bresse	Paris Saint-Germain
AS Monaco	220,0	En Avant Guingamp	Stade Lavallois	Montpellier HSC
LOSC Lille	120,0	Al Auxerre	AS Béziers	Olympique de Marseille
Olympique de Marseille	110,0	SM Caen	AS Lyon-Duchère	FC Girondins de Bordeaux
AS Saint-Étienne	100,0	AS Nancy Lorraine	SO Cholet	Paris FC
FC Nantes	70,0	FC Sochaux-Montbéliard	SC Toulon	Fleury 91
Girondins de Bordeaux	70,0	Paris FC	US Boulogne Cote d'Opale	ASJ Soyaux
Stade Rennais	65,0	Le Havre AC	Le Puy Foot Auvergne	Dijon FCO
OGC Nice	50,0	ESTAC Troyes	FC Villefranche-Beaujolais	EA Guingamp
Stade de Reims	45,0	Le Mans FC	US Dunkerque	Stade de Reims
RC Strasbourg	43,0	AC Ajaccio	US Concarneau	FC Metz
FC Metz	40,0	Grenoble Foot 38	USM Avranches	
Montpellier HSC	40,0	Valenciennes FC	Pau FC	
Dijon FCO	38,0	Chamois niortais FC	FC Bastia-Borgo	
Toulouse FC	35,0	Clermont Foot 63	GFC Ajaccio	
Angers SCO	32,0	US Orléans	USL Creteil	
Amiens SC	30,0	LB Châteauroux	Red Star	
Stade Brestois	30,0	Rodez AF		
Nîmes Olympique	27,0	FC Chambly-Oise		
Moyenne	105,6	14,1	2,4	2,14
Gini	0,52	0,26	0,15	0,50

Sources : DNBCG ; Ecofoot ; L'Équipe.

Le tableau 4 fournit également un indicateur de dispersion des revenus qui renseigne sur l'équilibre compétitif des championnats : l'indice de Gini, borné entre 0 (tous les clubs ont le même budget) et 1 (un seul club possède tout). On constate que même si les niveaux de revenus absolus sont loin d'être comparables, la concentration entre la Ligue 1 masculine et la Division 1 féminine est relativement semblable : le coefficient est de l'ordre de 0,50 dans les deux cas, beaucoup plus élevé que dans les deux autres championnats. Dès lors qu'il existe, comme nous le savons, une forte corrélation entre, d'une part, les revenus et la masse salariale et, d'autre part, les résultats sportifs⁶¹, la compétitivité des deux championnats d'élite français est fortement amoindrie, notamment à long terme, avec des conséquences sur l'identité des vainqueurs successifs du championnat : au cours des huit dernières saisons – depuis l'arrivée des Qataris à Paris –, l'équipe masculine du PSG a emporté six fois le titre national et deux fois la deuxième place ; de son côté, l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais a gagné le titre huit fois, le PSG se classant six fois à la place du dauphin.

Cette « suprématie » financière de l'Olympique Lyonnais s'est également traduite sportivement au niveau européen (voir tableau 19 et encadré 8) au cours de la dernière décennie, avec six titres de championnes d'Europe et deux places de finalistes. Les joueuses du PSG ont réussi quant à elles à se hisser deux fois en finale en 2015 et en 2017 et une fois en demi-finale en 2016. Le budget des Lyonnaises et celui des Parisiennes figurent parmi les plus élevés d'Europe depuis une dizaine d'années.

61. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, op. cit.

Encadré 8 – La réussite sportive du projet de l'Olympique Lyonnais féminin

En 1970, le FC Lyon crée sa section féminine. Le club est champion de France en 1991, 1993, 1995 et 1998, puis vainqueur du Challenge de France (ancienne dénomination de la Coupe de France) en 2003 et 2004.

À l'été 2004, le FC Lyon féminin officialise le rachat des droits du club par Jean-Michel Aulas : le FC Lyon devient l'Olympique Lyonnais. Le président lyonnais professionnalise l'équipe et recrute rapidement de nombreuses joueuses internationales. Ainsi, au mercato hivernal de 2005, l'OL engage plusieurs joueuses américaines : Aly Wagner, Danielle Slaton, Hope Solo, Lorrie Fair et Christie Welsh. Malgré la qualité de son effectif, le club ne termine qu'en 3^e position, à treize points du Montpellier HSC. En 2006, l'OL échoue une nouvelle fois à la 3^e place, à vingt-cinq points du FCF Juvisy.

Ce n'est qu'à partir de la saison 2006-2007 que les Lyonnaises commencent à s'approprier les trophées. Durant le mercato 2006, le club recrute chez le rival montpelliérain de nombreuses internationales françaises : Camille Abily, Sonia Bompastor, Hoda Lattaf et Laure Lepailleur. L'OL rafle alors treize titres consécutifs de DI féminine (de 2007 à 2019), remporte huit Coupes de France et surtout six Ligues des championnes, dont les quatre dernières éditions (de 2016 à 2019).

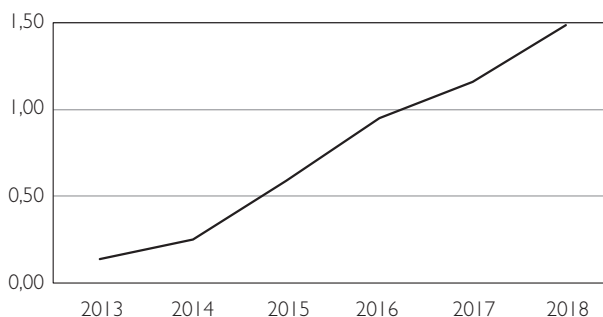
Au cours de cette période sans partage, grâce notamment à l'un des budgets les plus élevés d'Europe et à une politique salariale généreuse, l'équipe voit se succéder les meilleures joueuses du monde : Megan Rapinoe (2013-2014), Ballon d'or 2019 ; Alex Morgan (2017) ; Ada Hegerberg (depuis 2014). Outre Hegerberg, quatre autres footballeuses figurant parmi les dix joueuses considérées comme les meilleures du monde (selon le classement du

Guardian 2019) jouent à l'OL : les Françaises Wendie Renard, Amandine Henry et Eugénie Le Sommer et l'Anglaise Lucy Bronze, deuxième du Ballon d'or 2019.

La montée en puissance du championnat anglais et l'apparition des sections féminines dans les grands clubs européens (Real Madrid, Manchester United, Juventus, etc.) pourraient à l'avenir remettre en question la suprématie européenne des Lyonnaises.

LES BUDGETS DES CLUBS EN EUROPE ET LEUR ÉVOLUTION

Les budgets moyens des autres principaux championnats européens sont comparables à ceux de la Division I française. Outre-Manche, l'évolution des revenus moyens dans la compétition au cours des six dernières années montre une tendance à la croissance, avec un budget moyen en 2018 de l'ordre de 1,5 million de livres (figure 2). En Frauen-Bundesliga allemande, les clubs disposaient en moyenne de 0,5 million d'euros en 2007, d'1 million en 2013 et de 2 millions aujourd'hui.



**Figure 2 – Budget moyen des clubs en FA WSL (2013-2018)
(en millions de livres sterling).**

Sources : *Financial Times*, 2019.

Comme en France, la concentration des budgets est forte en Allemagne et en Angleterre. Parmi les douze formations du championnat d'élite allemand, l'équipe du VfL Wolfsburg (cinq titres au cours des sept dernières années) bénéficie à elle seule d'un revenu de 5 millions d'euros, soit plus de 20 % du total. Le Bayern de Munich féminin, vice-champion depuis trois ans (champion en 2015 et 2016), second budget de la Bundesliga disposait de 2,4 millions d'euros en 2017. Parmi les onze équipes de la FA WSL anglaise, Chelsea (une fois champion et une fois troisième depuis la professionnalisation de la compétition en 2017) bénéficiait d'un revenu de 7 millions d'euros en 2018, soit quatre fois le budget moyen.

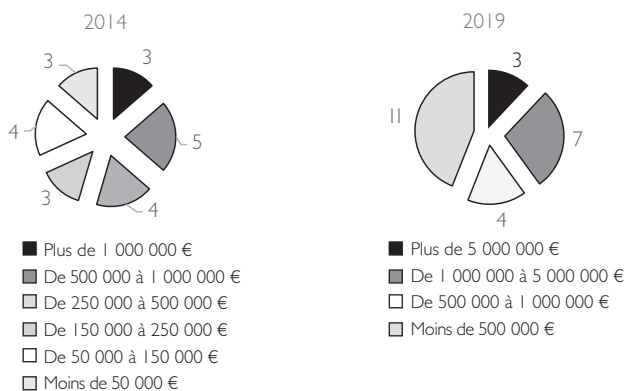


Figure 3 – Budget de quelques clubs européens en 2014 et 2019.

Sources : European Club Association (ECA), 2014, 2019.

D'autres études ont recensé les budgets des clubs féminins en Europe et proposent des résultats cohérents avec ceux qui précèdent. L'European Club Association (ECA), qui représente les intérêts des clubs de football en Europe, a conduit deux études analytiques sur le football féminin en Europe à cinq années d'intervalle. Ces travaux portent pour

le premier (2014) sur vingt-deux clubs et pour le second (2019) sur vingt-cinq clubs (figure 3)⁶².

Les chiffres obtenus sont cohérents avec le constat issu du tableau 5 : peu de clubs ont un budget supérieur à 1 million d'euros, même si la tendance est à la hausse (trois équipes en 2014, dix cinq ans plus tard).

Les budgets recensés dans l'étude de Maurizio Valenti (figure 4) portant sur 64 clubs féminins en Europe (dont plus de trois quarts jouaient dans le championnat de première division de leur pays) ne sont supérieurs à 1 million d'euros que dans cinq cas. À l'opposé, douze clubs déclarent un budget inférieur à 25 000 euros.

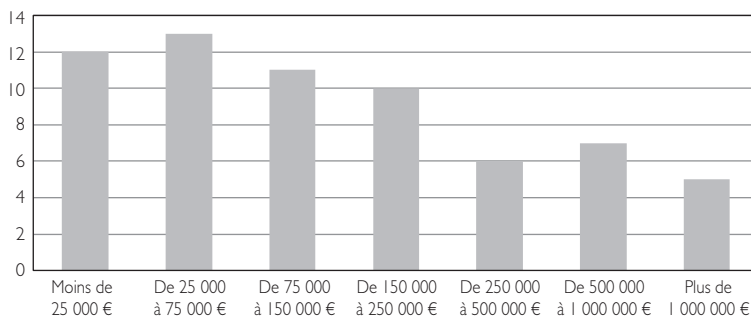


Figure 4 – Budget de quelques clubs européens en 2018.

Sources : M. Valenti, « Exploring club organisation structures in European women's football », 2019.

Le tableau 5 présente les budgets de quelques clubs européens au cours des dix dernières saisons. La liste la plus complète correspond à la saison 2012-2013⁶³ et la période la plus récente, à 2018-2019. D'un point de vue temporel, la série la plus intéressante est celle des deux principales équipes françaises, l'Olympique Lyonnais et le PSG.

62. European Club Association (ECA), « Women's Club Football Analysis », 2014, 2019.

63. E. Bayle, E. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football... », art. cité.

**Tableau 5 – Budget des clubs européens depuis dix ans
(en millions d’euros)**

Club	Pays	Classement UEFA 2019	2007-2008	2009-2010	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Olympique Lyonnais	France	1	2,80	3,50	3,50	3,50	3,00	3,50	5,00	8,00	8,00	6,50
VfL Wolfsburg	Allemagne	2				2,00		3,50				5,00
FC Barcelone	Espagne	3					0,50	1,00	0,80		2,50	3,50
PSG	France	4			4,00	4,50	7,50	6,70	7,00	7,00	7,00	5,00
Bayern Munich	Allemagne	5								2,40		
Manchester City	Angleterre	6								2,10	1,92	
Slavia Prague	Rep, Tchéque	7				0,04						
Chelsea	Angleterre	8								2,45	3,95	7,00
FC Rosengrad	Suède	9						2,10				
Brøndby	Danemark	11				0,50						
Atlético Madrid	Espagne	13										0,55
Montpellier HSC	France	14										3,25
1. FFC Frankfurt	Allemagne	16										1,50
Sparta Prague	Rép, Tchéque	21				0,16						
Arsenal Ladies	Angleterre	23				0,50				0,31	0,40	
Liverpool FC	Angleterre	32				0,30				1,04	1,06	
Standard Liège	Belgique	56				0,50						
FC Juvisy (Paris FC)	France	56		0,22								
Freiburg	Allemagne	83				0,90						
ASJ Soyaux	France	97								0,45	0,60	
Olympique de Marseille	France	129								<1,00		1,62
Everton	Angleterre	134									0,80	
Dijon FCO	France	161										0,70
AS St Étienne	France	166										0,38
ADO La Haye	Pays-Bas	168				0,29						
Manchester United	Angleterre	257										6,00
AZ Alkmaar	Pays-Bas	268	0,15									

Sources : Presse spécialisée ; *ecofoot.fr* ; E. Bayle, E. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin », 2013.

Les trois principaux constats qui peuvent être tirés des statistiques précédentes, même si ces dernières sont loin d'être exhaustives, sont les suivants :

- Les plus gros budgets européens se situent aujourd'hui aux alentours de 7 à 8 millions d'euros et sont le fait des deux locomotives de la Division I française et des gros clubs anglais. La professionnalisation de la ligue anglaise en 2017 pourrait changer cette donne : le budget de Manchester United à la création du club en 2018 était déjà de 6 millions d'euros (le budget minimum requis pour participer à la FA Women's Super League est de 450 000 euros).
- Bien que les budgets ne soient pas très élevés, on note une certaine croissance durant la période, à l'exception de la dernière saison.
- Pour gagner la Ligue des championnes aujourd'hui, comme cela été le cas à six reprises pour l'Olympique Lyonnais (n° 1 au classement UEFA 2019), un budget de l'ordre de 5 à 8 millions suffit. Le budget de chacun des deux finalistes masculins de la Ligue des champions 2018-2019 (Tottenham et Liverpool) était supérieur à 400 millions d'euros.

Il est difficile de juger la représentativité de l'ensemble de ces données pour en tirer des conclusions définitives sur les budgets des clubs féminins en Europe. Ces chiffres permettent cependant de se faire une idée de la situation financière de ces équipes, notamment par rapport aux sections masculines. La formation la plus talentueuse d'Europe, l'Olympique Lyonnais, affiche des revenus de l'ordre de 5 à 10 millions d'euros. Son adversaire de la finale de la Ligue des Championnes en 2019, le FC Barcelone, n° 3 au classement UEFA 2019, dispose aujourd'hui d'un budget évalué à 3,5 millions d'euros. Les revenus des équipes masculines de ces deux clubs étaient à l'époque, selon le cabinet Deloitte, de 164,2 millions d'euros pour Lyon et de 690,4 pour Barcelone. D'un point de vue économique, nous ne sommes pas sur la même « planète ».

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Comme pour le football masculin, les revenus des équipes féminines peuvent provenir de cinq sources : les droits de retransmission TV ; les recettes de billetterie ; les prix des compétitions (notamment la lucrative Ligue des champions et l'Europa League) ; le merchandising ; le sponsoring. Selon la structure – indépendante ou intégrée à une équipe masculine – et le statut des clubs – amateur ou plus ou moins professionnel –, d'autres sources de revenu peuvent venir s'ajouter : les contributions de la section professionnelle masculine ; les allocations gouvernementales ; les allocations des fédérations internationales (FIFA, UEFA) et nationales ; les prix en argent (pour le championnat ou les compétitions UEFA) ; ou encore les cotisations des membres (notamment des académies).

Comme pour les budgets, les informations concernant la structure des revenus des clubs sont rares. Deux études, bien que non représentatives, fournissent néanmoins quelques éléments statistiques. Dans l'étude de l'ECA déjà citée⁶⁴, qui concerne vingt-deux clubs européens, dix déclaraient que leur principale source de revenus était la contribution financière des sections masculines et quatre, les versements des sponsors⁶⁵ ; les finances des autres clubs dépendaient principalement des dotations gouvernementales ou fédérales (UEFA, FIFA, fédérations nationales). Les recettes de billetterie sont pour l'instant marginales en Europe (voir chapitre 5) : seuls quatre clubs les déclarent comme la troisième source de revenus la plus importante. Ce constat est confirmé par l'étude de Valenti⁶⁶, qui porte sur une soixantaine de formations : pour

64. European Club Association (ECA), « Women's Club Football Analysis », 2014.

65. Le contrat du sponsor maillot du FC Barcelone, Stanley Black & Decker (constructeur et distributeur de produits pour le bricolage et le jardinage), prévoit ainsi une enveloppe de 3,5 millions d'euros par an à partir de la saison 2018-2019 et jusqu'à la saison 2020-2021.

66. M. Valenti, « Exploring club... », art. cité.

les équipes « intégrées » (près de sept clubs sur dix), la contribution du club « parent » représente près de trois quarts du budget. Le sponsoring constitue la deuxième source de financement, suivie des dotations des instances et des prix des compétitions. La billetterie ne représente que 5 % du budget et les droits TV, moins de 7 % dans les championnats diffusés.

Les budgets du football féminin sont donc très spécifiques, à savoir très liés pour nombre d'entre eux aux sections masculines et ne correspondant pas *stricto sensu* aux deux modes de financement des clubs mis en évidence par les économistes du sport⁶⁷. Les grands clubs de football européens sont en effet passés d'un modèle de financement « local » à un mode de financement « global ». Dans le modèle défini comme « local » ou « *Spectators-Subsidies-Sponsors Local* » (SSSL en anglais), les clubs se finançaient par les entrées au stade, les subventions publiques et les sponsors locaux. Lorsque les subventions publiques étaient interdites, elles étaient compensées par des donations privées. Dans le modèle qui prévaut aujourd'hui dans les principaux championnats européens – le « *Media Corporations-Merchandising-Markets-Global* » (MCMMG) –, les équipes sont financées par les droits de retransmission et par les grandes entreprises mondialisées qui vendent des produits dérivés à l'ensemble de la planète.

Dans un article intitulé « Combien en coûte-t-il aux clubs de Premier League de faire jouer une équipe de football féminin ? », *The Independent* (23 mars 2018) dresse le bilan financier de quelques clubs anglais. Le tableau 6 reprend les chiffres avancés par ce quotidien auxquels nous avons ajouté ceux issus d'un article plus récent du *Guardian* : « Le bien-être dans le football féminin ne s'étend pas aux finances » (16 avril 2019).

67. W. Andreff et P. Staudohar, « The evolving European model of professional sports finance », 2000.

**Tableau 6 – Bénéfices/pertes des clubs de la FA WSL depuis 2014
(en livres sterling)**

	2014	2015	2016	2017	2018
Arsenal	– 75 000	– 27 000	– 54 000	– 264 000	– 219 000
Everton	7 789	5 260	27 867	2 478	770
Liverpool	– 62 737	– 112 897	– 67 679	– 56 022	– 144 000
Manchester City	– 65 000	– 271 000	– 399 000	– 749 000	– 1 106 000
Chelsea		25 000		– 107 752	– 776 775
Birmingham				9 838	– 13 604

Sources : *The Guardian* ; *The Independent* ; comptes des clubs.

Ces équipes, qui jouent pour la plupart les premiers rôles dans la Super League font apparaître le plus souvent des résultats d'exploitation négatifs. Au sommet, Manchester City (championne en 2016, toujours vice-championne depuis) a vu sa perte d'exploitation augmenter régulièrement pour atteindre 1,106 million de livres sterling en 2018, soit un déficit cumulé de près de 2,6 millions de livres. Arsenal, l'équipe la plus titrée d'Angleterre, avec quinze trophées nationaux, subit la même tendance et présente une perte cumulée de 639 000 livres. Il est à noter que les comptes 2018 de cette équipe font état de frais d'exploitation supplémentaires de 2,041 millions de livres entièrement assumés par sa société mère (contre près de 1,6 million de livres l'année précédente) qui rémunère également l'ensemble de son personnel. De même, Liverpool (champion en 2013 et en 2014) n'a jamais présenté de comptes excédentaires durant la période : les pertes cumulées au cours des cinq dernières saisons sont de l'ordre de 443 000 livres. Chelsea, pour sa part, a vu ses pertes d'exploitation passer de 107 752 à 776 775 livres. Par ailleurs, le maigre bénéfice de 9 838 livres de Birmingham en 2017 s'est transformé en un déficit de 13 604 livres. Everton est le seul club à être resté profitable durant les cinq derniers exercices comptables. Il faut néanmoins relativiser les pertes de ces équipes féminines

en les rapprochant des budgets globaux des clubs (voir tableau 5) : la perte cumulée de Manchester City durant les cinq dernières saisons ne représente que la moitié du salaire annuel du « Citizen » français, l'international Benjamin Mendy.

Les contrats de sponsoring (tableau 7) sont à la hausse dans le championnat d'Angleterre, que ce soit au niveau de la fédération – la FA a négocié le *namings* de la Super League pour 10 millions de livres au total pour trois saisons à partir de 2019 – ou au niveau de certains clubs : en 2018, les revenus commerciaux représentaient 77,6 % du chiffre d'affaires de Manchester City et 83,9 % de ceux de Liverpool, soit 787 000 livres. En revanche, les recettes de billetterie ont un poids relatif de moins en moins important dans les budgets des clubs anglais : Manchester City a vu la part de ses revenus « *matchdays* » passer de 9,4 % à 6,7 % entre 2017 et 2018, Birmingham, de 4,7 % à 1,5 % et Liverpool, de 1,3 % à 0,9 %. L'augmentation des recettes en provenance des spectateurs d'Arsenal fait figure d'exception (de 23 000 à 45 000 livres).

Tableau 7 – Droits TV et sponsoring dans les principaux championnats européens (en millions d'euros)

Droits TV/saison		
Ligue	Montant	Période
France	1,20	2018-2023
Angleterre	Négociés en commun avec ceux des hommes	
Espagne	3,00	2019-2022
Allemagne	2,16	2018-2022
Sponsoring/saison 2019-2020		
Ligue	Montant	Sponsor
France	1,00	<i>Arkema</i>
Angleterre	3,33E	<i>Barclays</i>
Espagne	1,70	<i>Iberdrola</i>
Allemagne	1,20	<i>Flyeralarm</i>

Sources : Ecofoot.fr.

Les contrats de sponsoring sont plus faibles en France (1 million d'euros par an), en Espagne (1,7 million d'euros par an) et en Allemagne (1,2 million d'euros par an).

Les droits TV du football féminin européen sont sans commune mesure avec ceux de son homologue masculin. Ils sont estimés à 1,2 million d'euros pour la D1, à 2,16 millions pour la Frauen Bundesliga et à 3 millions pour la Liga espagnole Iberdrola (à partir de la saison 2019-2020). Rappelons que pour le droit de regarder les hommes jouer au football, les médias ont dépensé plus d'un milliard d'euros par championnat, que ce soit pour la Ligue 1 en France, pour la Bundesliga outre-Rhin ou pour la Liga au-delà des Pyrénées.

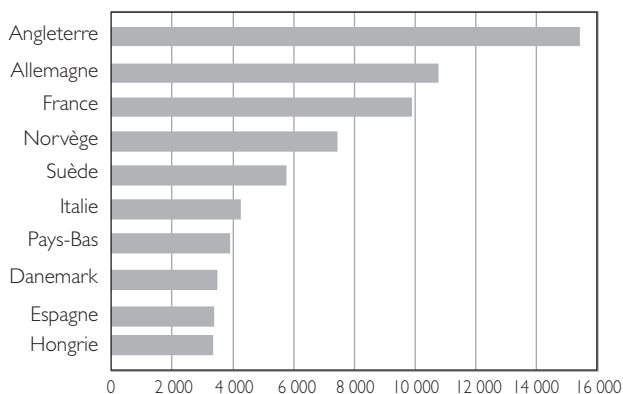


Figure 5 – Budget des fédérations européennes pour le football féminin en 2017 (en milliers d'euros).

Sources : UEFA.

Nous avons vu précédemment que l'une des principales sources de revenu pour les clubs concernait les dotations des fédérations, notamment nationales. La figure 5 recense les budgets des dix fédérations nationales

qui aident le plus le football féminin dans sa globalité (formation, financement de projet, infrastructure, etc.) et non pas seulement à travers les dotations aux clubs de l'élite⁶⁸. Les instances les plus généreuses sont en Angleterre, en Allemagne et en France.

Une autre source de revenu pour les meilleurs clubs européens réside dans les dotations provenant de la Ligue des championnes (tableau 8). Ainsi l'Olympique Lyonnais, vainqueur du trophée en 2019, a engrangé 375 000 euros (environ 6 % de son budget annuel). Là encore, ces chiffres sont sans commune mesure avec ceux de la Ligue des champions où le vainqueur, Liverpool, a touché 74,35 millions d'euros.

Tableau 8 – Dotations pour la Ligue des championnes en 2018-2019 (en euros)

	Femmes	Hommes
Vainqueur	250 000	19 000 000
Finaliste	200 000	15 000 000
Demi-finaliste	50 000	12 000 000
Quart de finaliste	25 000	10 500 000
Huitième de finaliste	25 000	9 500 000
Seizième de finaliste	25 000	
Bonus « match nul »		900 000
Bonus « victoire »		2 700 000
Participation		15 250 000

Sources : UEFA.

68. Le président du club de Montpellier, Laurent Nicollin, déclarait ainsi lors d'une interview du journal *L'Équipe* ne recevoir de la FFF que 5 000 euros par saison pour son équipe féminine (17 juin 2019).

4. Les salaires et les transferts des footballeuses

« C'est très bien que les femmes jouent au football, c'est très bien [...] Mais ça ne me passionne pas, c'est pas comme ça que j'ai envie de voir les femmes. »

Alain Finkielkraut, philosophe
CNews, 5 juin 2019.

« Footballeuses de tous les pays, unissez-vous ! ». Tel pourrait être le slogan des joueuses (au moins certaines) aujourd'hui. L'actualité récente a montré que les inégalités de rémunérations entre hommes et femmes dans le football, notamment au niveau fédéral, étaient un sujet sensible⁶⁹. Les revendications « salariales » des joueuses se sont multipliées au cours de ces dernières années : plainte des stars américaines contre leur fédération en 2015 ; refus de jouer un match des joueuses australiennes en 2015 ; grève des joueuses danoises en 2017 ; plainte des internationales américaines contre leur fédération pour discrimination devant un tribunal de Los Angeles en mai 2019 ; grève pour l'égalité du salaire minimum en Espagne en octobre 2019 ; boycott de la Coupe du monde 2019 par la Norvégienne Ada Hegerberg pour protester contre les inégalités entre footballeuses et footballeurs, etc.

Les chapitres précédents fournissent deux explications à ces inégalités de rémunération. La première, socio-historique, souligne la mise à l'écart des femmes de l'univers du ballon rond (chapitre I). La seconde, économique, montre que les revenus engendrés par le football féminin sont sans commune mesure avec ceux produits par le football masculin. Il est dès lors difficile de réconcilier les études de genre qui privilégient la première explication et celles des économistes qui mettent l'accent sur la seconde, sans cependant ignorer l'importance de l'histoire dans le processus.

69. « Inégalités salariales, l'autre match du foot féminin », *Les Échos*, 15 mai 2019.

LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE JOUEUSES ET JOUEURS : UN DOUBLE PROCESSUS SOCIO-HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE⁷⁰

On l'a vu, la différence salariale entre footballeuses et footballeurs et, plus généralement, entre sportives et sportifs, a une origine socio-historique. Les racines des inégalités entre hommes et femmes se trouvent à la naissance du sport moderne, les femmes ayant été mises à l'écart pendant quasiment un siècle. La professionnalisation des sports masculins au cours du ^{xx}e siècle, notamment du football, n'a pas contribué à réduire les inégalités entre sportifs et sportives. La « non-professionnalisation » des sports féminins se traduit effectivement par une moindre pratique du sport de haut niveau, donc moins d'entraînements et moins d'équipements adéquats. Ce qui affecte les capacités physiques et techniques des sportives et, par conséquent, l'attractivité vis-à-vis du public et des médias. Ainsi, le financement du sport professionnel comme les mécanismes de distribution aux sportifs et aux sportives se trouvent aussi au cœur des inégalités de revenus.

Les revenus issus des chaînes de télévision ont connu une très forte croissance depuis les années 1980 et ont eu un impact important sur le salaire moyen des sportifs, particulièrement celui des « superstars » des sports collectifs. Pour pouvoir être compétitif et gagner des titres, on l'a vu, un club de football doit d'abord acquérir des joueurs – une dépense qui représente environ 70 % de son budget –, sachant que les dépenses salariales expliquent environ 70 à 80 % du classement final de chaque saison dans les premières divisions masculines en Europe. En Amérique du Nord, où les salaires versés aux joueurs sont réglementés *via* toutes sortes de *salary cap*, les rémunérations n'en ont pas moins suivi l'augmentation des recettes des franchises.

70. L. Arrondel, B. Drut et R. Duhautois, *L'Économie du sport en fiches*, 2020.

DES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE JOUEUSES ET JOUEURS QUI NE SONT PAS PROPRES AU FOOTBALL

Les salaires des sportifs dépendent donc de la taille du marché, c'est-à-dire du « gâteau » à se partager. Plus il est gros, mieux ils sont payés. C'est pourquoi les footballeurs en Angleterre gagnent plus que ceux évoluant en France. C'est pourquoi aussi, les footballeurs des années 1970 gagnaient beaucoup moins que ceux d'aujourd'hui. *Modulo* l'importance des effectifs des équipes, les différences entre ligues d'un même sport se retrouvent entre les ligues des différents sports : par exemple, les meilleurs footballeurs gagnent plus que les meilleurs rugbymen. Les droits de retransmission et l'affluence dans les enceintes sportives étant beaucoup plus faibles, les revenus engendrés par le sport féminin sont beaucoup moins importants. En conséquence, ces différences se retrouvent dans les salaires distribués, notamment entre les sportifs et les sportives.

Pourtant, depuis des années, les fédérations sportives mènent des politiques égalitaristes en matière de distribution des dotations entre les hommes et les femmes, particulièrement dans les sports individuels. Et ce d'autant plus que les compétitions se déroulent au même endroit et au même moment. Le tennis a fait office de pionnier puisque l'US Open de New York est le premier tournoi à avoir introduit la parité dans les dotations pour les hommes et les femmes en 1973. Depuis cette date, de nombreuses fédérations ont suivi le mouvement. En 2017, une enquête de la BBC a fait état de vingt-cinq sports qui distribuent des dotations équivalentes entre les hommes et les femmes et dix qui distribuent des dotations plus importantes aux hommes. Les sports les plus inégalitaires demeurent les sports collectifs.

Les joueuses les mieux payées du monde sont les basketteuses du championnat américain (Women National Basketball Association ou WNBA) qui gagnaient en moyenne plus de soixante mille euros par an à la fin des années 2010. Il reste que leurs homologues masculins de la NBA, également les mieux payés du monde en moyenne, gagnent environ cent fois plus.

Dans cette hiérarchie des salaires des sports collectifs, les footballeuses européennes (France, Allemagne, Angleterre) occupent la troisième, la quatrième et la cinquième place après les joueuses de la WNBA et les joueuses australiennes de netball, un dérivé du basket essentiellement féminin. Les footballeuses américaines arrivent en septième position, après les handballeuses danoises. Le tableau 9 présente les salaires annuels moyens des joueuses dans sept ligues féminines de football.

Tableau 9 – Salaires moyens et inégalités hommes-femmes

Championnat	Pays	Nombre d'équipes	Nombre de joueuses	Salaire annuel moyen brut (en euros, 2017)	Salaire annuel moyen brut hommes (en euros, 2018)	Rapport Hommes/femmes
D1 Feminine	France	12	273	42 188	1 118 447	27
Frauen-Bundesliga	Allemagne	12	278	37 060	1 578 130	43
FA Women's Super League	Angleterre	10	157	29 962	3 379 520	113
National Women's Soccer League	États-Unis	10	199	23 000	303 147	10
Damallsvenskan	Suède	12	240	12 000	98 482	8
Women-League	Australie	9	162	9 154	112 919	12
Liga MX Femenil	Mexique	16	384	1 881	345 721	184

Sources : *Global Sports Salary Survey*, 2017 et 2018.

La ligue la plus rémunératrice en moyenne est la première division française avec un salaire annuel brut d'environ 42 000 euros. Viennent ensuite la ligue allemande (37 000 euros), la ligue anglaise (30 000 euros, encadré 9) et la ligue américaine (23 000 euros, voir ci-dessous). Les inégalités avec les footballeurs sont très diverses et s'expliquent principalement par le montant des droits de retransmission TV et du sponsoring des championnats masculins : le rapport hommes/femmes est de 113 en Angleterre, mais seulement de huit en Suède ; en France, il est de 27.

Encadré 9 – Le « *salary cap* » dans la Women's Super League (WSL) anglaise

Un plafond salarial restrictif (*hard salary cap*) a été introduit avec le lancement de la WSL en 2011. Les huit équipes du championnat étaient alors autorisées par la fédération anglaise à payer quatre joueuses au maximum à un salaire supérieur à 20 000 livres par saison. Comme tout plafond salarial, l'idée était de mieux répartir les talents parmi les clubs participants et de créer une ligue plus compétitive.

Depuis la saison 2014-2015, le plafond salarial a été modifié dans le sens traditionnel des sports américains, à savoir que c'est l'ensemble de la masse salariale des clubs qui est plafonnée à 40 % du chiffre d'affaires. Le changement a été effectué « pour protéger et promouvoir la santé et la viabilité à long terme du football féminin en veillant à ce que les clubs ne consacrent pas un pourcentage trop élevé de leurs revenus au salaire des joueuses et cherchent à garantir l'équilibre compétitif du football féminin ». Sont inclus dans les 40 %, l'ensemble des primes liées aux performances dans le championnat et les cotisations retraites. Les primes de la fédération pour les internationales anglaises sont exclues, ainsi que les primes liées à la compétition européenne, la Ligue des champions.

La règle des 40 % est un peu floue, car pour les équipes féminines liées à un club professionnel (masculin), et notamment aux meilleures équipes de Premier League, le plafond salarial semble plus une question de comptabilité que de réglementation des salaires. Le chiffre d'affaires des clubs féminins n'est pas jugé uniquement en fonction des revenus engendrés par la « section féminine », mais comprend également des investissements de la « section masculine ».

LE FOOTBALL FÉMININ A AUSSI DES « SUPERSTARS »

Comme pour les hommes en Ligue I, la moyenne des salaires en D1 cache de fortes disparités. Si une majorité des joueuses bénéficient de contrats « fédéraux » (voir encadré 6), la moitié sont à temps partiel. À moyen terme, l'objectif est d'augmenter les droits TV afin que les joueuses disposent toutes d'un contrat fédéral à temps plein et puissent se consacrer entièrement au football⁷¹.

La moyenne des salaires en D1 est fortement tirée vers le haut par les salaires de l'Olympique Lyonnais et du PSG. Les trois joueuses les mieux payées du monde sont des Lyonnaises (tableau 10) : Ada Hegerberg, Ballon d'or 2018 (400 000 euros bruts par an), Amandine Henry (360 000 euros bruts par an) et Wendie Renard (348 000 euros bruts par an). Les autres footballeuses les mieux payées (jusqu'à la 15^e place) jouent toutes dans le championnat américain, à l'exception d'une autre Lyonnaise (Eugénie Le Sommer, 230 000 euros).

Comment réconcilier le salaire moyen de ce championnat (23 000 euros bruts par an) et les salaires des stars américaines, qui ne s'expatrient d'ailleurs pas beaucoup ? La réponse tient à la structure des rémunérations des internationales américaines. Les joueuses de l'équipe nationale féminine perçoivent un salaire de base négocié avec leur fédération et ne sont pas payées comme l'ensemble des joueurs internationaux, en fonction des matchs et des performances (voir ci-dessous). La fédération américaine (US Soccer) verse aux joueuses de l'équipe nationale un salaire de base de 100 000 dollars par an, ainsi qu'un salaire supplémentaire compris entre 67 500 et 72 500 dollars par joueuse pour jouer en

71. Pour la saison 2019-2020, Canal+ paye 1,2 million d'euros pour diffuser les matchs de D1. L'UEFA a adopté une réforme de la Ligue des championnes à partir de la saison 2021-2022. Cette réforme devrait engendrer une hausse des droits TV et permettra à un troisième club français de se qualifier directement pour les (nouvelles) phases de poules.

NWSL⁷² (voir ci-dessous). Ainsi, comme on peut le voir dans le tableau 10, pour les joueuses internationales américaines, les salaires sont ceux distribués par leur club et par leur fédération, contrairement aux autres joueuses, dont seuls les salaires versés par le club (leur employeur) sont enregistrés⁷³.

**Tableau 10 – Les vingt joueuses les mieux payées du monde
(saison 2018-2019)**

Joueuse (Nat)	Club (Pays)	Salaire brut de base et primes contractuelles (Euros)
Ada Hegerberg (Nor)	Olympique Lyonnais (Fr)	400 000
Amandine Henry (Fr)	Olympique Lyonnais (Fr)	360 000
Wendie Renard (Fr)	Olympique Lyonnais (Fr)	348 000
Carli Lloyd (E-U)	Sky Blue FC (E-U)	345 000
Marta (Br)	Orlando Pride (E-U)	340 000
Megan Rapinoe (E-U)	Seattle FC (E-U)	280 000
Alex Morgan (E-U)	Orlando Pride (E-U)	250 000
Lindsay Horan (E-U)	Portland Thorns FC (E-U)	235 000
Eugénie Le Sommer (Fr)	Olympique Lyonnais (Fr)	230 000
Christen Press (E-U)	Red Stars de Chicago (E-U)	227 000
Kelley O'Hara (E-U)	Utah Royals FC (E-U)	227 000
Becky Sauerbrunn (E-U)	Utah Royals FC (E-U)	227 000
Samantha Kerr (Aus)	Red Stars de Chicago (E-U)	220 000
Samantha Mewis (E-U)	North Carolina Courage (E-U)	219 000
Christine Sinclair (Can)	Portland Thorns FC (E-U)	210 000
Pernille Harder (Dan)	VfL Wolfsburg (All)	200 000
Kadeisha Buchanan (Can)	Olympique Lyonnais (Fr)	180 000
Kheira Hamraoui (Fr)	FC Barcelone (Esp)	170 000
Alexandra Popp (All)	VfL Wolfsburg (All)	160 000
Dzsennifer Marzsán (All)	Olympique Lyonnais (Fr)	156 000

Sources : *France Football* (2 avril 2019).

72. Au cours de la période, la fédération a versé 18 millions de dollars à la ligue de football féminin pour favoriser son développement (salaires compris).

73. La fédération anglaise a également introduit un salaire fixe en 2009 versé aux joueuses internationales, qui s'ajoute au salaire payé par le club d'appartenance, afin de leur permettre de gagner correctement leur vie. En 2020, chaque joueuse recevra un minimum de 25 000 livres par an, un montant pouvant s'élever à 30 000 livres avec les primes.

Le tableau 10 révèle également, comme pour les garçons mais à une échelle différente, qu'il existe un effet « superstar » dans le football féminin. Comme nous l'avons souligné dans *L'Argent du football*, les marchés du travail comportant des superstars ont trois caractéristiques : la courbe des salaires en fonction du talent est fortement convexe – autrement dit une petite différence de talent est fortement rémunérée, c'est-à-dire que les salaires augmentent de façon exponentielle avec le talent. Une grande partie des salariés gagnent moins que la moyenne des salaires ; par voie de conséquence, les quelques superstars captent une grande partie de la rente : « *The winner takes it all !* »

LES JOUEURS AMÉRICAINS SONT-ILS MIEUX PAYÉS QUE LES JOUEUSES AMÉRICAINES ?

Cette comparaison n'est pertinente que pour les joueuses internationales, car la plupart des championnats féminins ne sont pas professionnels (voir plus haut), et ceux qui le sont produisent des revenus insuffisants pour égaler le salaire moyen des joueurs, même dans les pays les plus égalitaires. Les joueurs internationaux, qui sont massivement professionnels – payés par leur club en tant que salariés –, ne reçoivent de leur fédération que des primes de participation et de performance. Pour leur part, les joueuses internationales ne percevant pas les mêmes revenus et n'ayant pas toutes le statut professionnel, peuvent rencontrer des problèmes financiers lorsqu'elles sont appelées en sélection (voir chapitre 6). C'est pourquoi elles peuvent être amenées à signer des accords avec leur fédération. Au mois de juin 2019, lors de la Coupe du monde en France, quelques joueuses de nationalités diverses ont réclamé à leur fédération, un « traitement » égal à celui des joueurs en matière de rémunération. En 2017, les joueuses de l'équipe du Danemark ont fait grève afin d'obtenir

une augmentation de leurs primes⁷⁴, et les Suédoises et les Américaines entamaient des négociations avec leur fédération. C'est au cours de cette même année que les capitaines des équipes féminine et masculine de Norvège ont signé un accord instituant l'égalité salariale pour les femmes et les hommes⁷⁵. La fédération norvégienne de football a procédé à un transfert des recettes de sponsoring – plus élevées pour l'équipe masculine – afin de parvenir à l'égalité salariale pour la première fois dans le monde du football. Fin 2019, les équipes finlandaises et australiennes ont obtenues aussi l'égalité salariale entre joueuses et joueurs.

Pour les joueuses et joueurs américains, issus de deux championnats professionnels (la MLS pour les hommes et la NWSL pour les femmes), il est difficile de comparer les rémunérations entre les deux équipes nationales car leur structure n'est pas identique. Les joueuses internationales reçoivent un salaire de base tandis que les hommes sont rémunérés, comme l'ensemble des internationaux, en fonction du nombre de matchs joués et des performances de l'équipe. Comme nous l'avons déjà noté plus haut, la fédération américaine (US Soccer) verse aux footballeuses de l'équipe nationale un salaire de base de 100 000 dollars par an, ainsi qu'un salaire supplémentaire compris entre 67 500 et 72 500 dollars par joueuse pour jouer en NWSL. Il s'agit là d'inciter les meilleures joueuses à rester dans le championnat américain plutôt que de rejoindre les championnats européens plus rémunérateurs. Les femmes bénéficient également de prestations de santé et d'un régime de retraite. Les joueurs de l'équipe nationale masculine sont rémunérés à la sélection, au temps de jeu et aux

74. Les Danoises, vice-championnes d'Europe en 2017, ont refusé de jouer un match de qualification pour la Coupe du monde 2019 contre la Suède, ce qui a entraîné automatiquement une défaite « sur tapis vert » sur un score de 3-0. De ce fait, elles ont été contraintes de disputer un match de barrage contre les Pays-Bas (futur finaliste de la Coupe du monde), match qu'elles ont perdu.

75. Sur l'histoire du football féminin en Norvège, B. Skogvang, « The historical development of women's football in Norway : From "show games" to international successes », 2007.

primes de performance. La fédération américaine ne fournit cependant pas de détails sur la structure des primes. Ces informations n'incluent pas les primes liées aux Coupes du monde car elles sont déterminées par la FIFA et dépendent du « *Prize Money* ». Pour la Coupe du monde masculine 2018, le montant total distribué par la FIFA était de 400 millions de dollars, dont 38 millions pour le vainqueur, et pour la Coupe du monde féminine 2019, le montant total distribué était de 30 millions de dollars. Les États-Unis ont empoché les 4 millions destinés aux vainqueurs.

Entre 2010 et 2018, selon une lettre publiée fin juillet 2019 par le président de la fédération américaine, Carlos Cordeiro, la fédération a versé 34,1 millions de dollars en salaires et primes aux femmes (prestations sociales non comprises) contre 26,4 millions de dollars aux hommes⁷⁶. Si l'on ajoute les primes reçues de la FIFA pour les Coupes du monde 2010 et 2014 pour les hommes (éliminés deux fois en 8^e de finale) et 2011 et 2015 pour les femmes (finalistes et vainqueurs), les joueuses ont reçu 39,7 millions de dollars, et les hommes 41 millions.

Côté recettes, la fédération souligne que durant la même période (entre 2009 et 2019), l'équipe masculine a engendré davantage de revenus : l'équipe féminine a produit 101,3 millions de dollars en 238 matchs (425 000 dollars par match), tandis que les hommes produisaient 185,7 millions de dollars en 191 matchs (972 000 dollars par match). Au cours des dernières années, la fédération a considérablement accru ses dépenses en faveur du football féminin et a réduit les inégalités (figure 6) : en 2016 et en 2018, les dépenses de la fédération en faveur des femmes ont ainsi été supérieures à celles des hommes. De la même façon, les investissements pour les jeunes joueurs et jeunes joueuses sont quasiment identiques en 2019 (14,4 contre 13,4 millions de dollars).

76. *Open Letter to our Membership from U.S. Soccer President Carlos Cordeiro*, US Soccer, 2019.

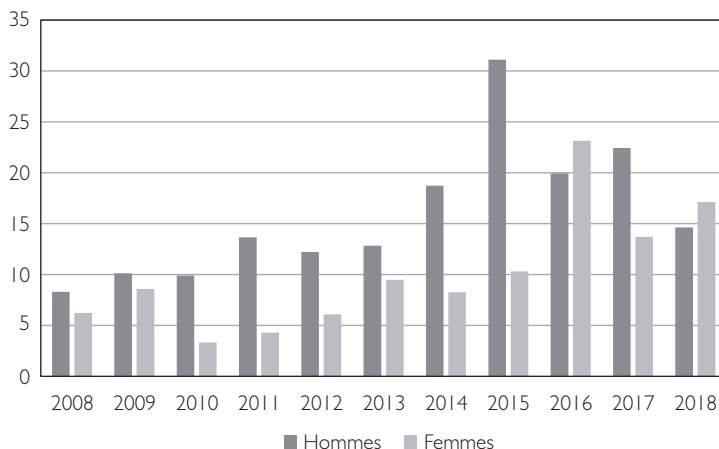


Figure 6 – Dépenses de la fédération américaine de football entre 2008 et 2018 (en millions de dollars, hors dépenses pour les jeunes).

Sources : US Soccer Reports 2008-2018.

LES TRANSFERTS DE JOUEUSES EN FRANCE NE SONT PAS RARES...

Du fait de la faible professionnalisation du football féminin mais aussi, jusque récemment, du manque d'intérêt des instances du football, l'information sur les transferts nationaux et internationaux des joueuses est très parcellaire. Pour la première division française (D1 féminine), nous avons pu récupérer les informations relatives aux transferts entre la saison 2018-2019 et la saison 2019-2020, que nous comparons aux mouvements en Ligue 1 dans le tableau II. Dans la section suivante, nous nous intéresserons aux transferts internationaux, grâce au système de suivi que la FIFA a mis en œuvre pour les joueuses à partir de 2018.

L'effectif moyen des équipes de D1 est d'environ vingt-cinq footballeuses, légèrement inférieur à celui de Ligue 1 qui avoisine habituellement la trentaine. En 2019-2020, l'effectif moyen en Ligue 1 a baissé fortement

du fait de départs plus importants, sans doute liés à la volonté des clubs de réduire la masse salariale. En général, le nombre de mouvements par club inclut neuf arrivées et neuf départs en moyenne (entre 300 et 400 au total chaque saison)⁷⁷. Pour les clubs féminins, le nombre de départs a été également plus important en 2019, mais se situe plutôt autour de six ou sept. Le taux de rotation au sein des championnats français (taux d'arrivées + taux de départs) est de l'ordre de 50 % pour les femmes et de 60 % pour les hommes⁷⁸.

Tableau 11 – Comparaison des mouvements en Ligue 1 et en Division 1 (2019)

	Joueuses D1	Joueurs L1
Nombre d'équipes	12	20
Effectif moyen saison 2018-2019	26,3	30,2
Effectif moyen saison 2019-2020	24,8	28,5
Nombre moyen d'arrivées	6,0	8,6
Nombre moyen de départs	7,2	12,4
Taux d'arrivées	23,5 %	29,3 %
Taux de départs	28,1 %	42,3 %

Sources : Madeinfoot.fr.

...MAIS LES TRANSFERTS INTERNATIONAUX SONT PEU NOMBREUX

La FIFA a mis en place un système de suivi pour les footballeurs professionnels depuis 2010 qu'elle a généralisé pour les femmes à partir du 1^{er} janvier 2018⁷⁹. Pour l'année 2018, le système a recensé 696 transferts

77. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, op. cit.

78. Ces taux enregistrent tous les mouvements : les changements de clubs au sein du championnat qui comptent pour un départ et une arrivée, les arrivées et départs de/vers l'étranger, les arrêts et les nouveaux entrants.

79. International Transfer Matching System (ITMS).

internationaux, impliquant 614 joueuses de 72 nationalités différentes⁸⁰. Le montant global de ces transferts s'est élevé à près de 570 000 dollars. Dans le même temps, le système a recensé un peu plus de 16 500 transferts de joueurs pour une valeur totale de sept milliards de dollars, ce qui fait que les transferts des joueuses professionnelles ne représentent que 3,7 % du nombre des transferts de joueurs et 0,008 % des montants. Cette même année, la part des transferts payants est de 15 % pour les hommes et de 3,3 % pour les femmes, ce qui explique en partie – en dehors des montants à proprement parler – la faible part des montants des transferts pour les footballeuses. Pour ces dernières, deux transferts payants sur trois (donc environ 2 % du total) sont conclus pour des montants inférieurs à 25 000 dollars et, par conséquent, seul 1 transfert sur 100 dépasse 25 000 dollars. Pour les joueurs, 4 % des transferts sont inférieurs à 100 000 dollars, 6 % compris entre 100 000 et 1 million de dollars, 4 % entre 1 million et 10 millions de dollars et 1 % supérieur à 10 millions de dollars.

Près de la moitié des transferts internationaux de joueuses (46 %, voir tableau I2) s'effectuent entre les différentes confédérations continentales, sachant que plus de deux tiers partent de et arrivent en Europe. Si l'on ajoute les mouvements observés au sein de la confédération européenne, 70 % des mouvements mondiaux concernent les associations européennes. En faisant le même calcul, 66 % des mouvements mondiaux des joueurs concernent ces mêmes associations européennes. Sur ce point, la situation des hommes est comparable, en dehors du fait que les mouvements intra-européens de joueurs sont beaucoup plus nombreux que les mouvements entre confédérations. Cela est dû évidemment au fait qu'en Europe les clubs sont les plus riches – surtout ceux du *Big Five* – et les compétitions plus relevées, alors que, comme on a pu le souligner précédemment, les championnats de football féminin sont pour l'instant mieux répartis entre les continents. Près de 20 % des joueuses

80. *Women's transfers in ITMS*, 2018.

transférées à l'étranger en 2018 étaient américaines et un peu moins de 10 %, vénézuéliennes. Si l'on comprend bien pourquoi les Américaines sont les plus demandées – à l'instar des Brésiliens pour les hommes – la deuxième place des Vénézuéliennes est plus surprenante. En réalité, de nombreuses joueuses (notamment américaines, australiennes, vénézuéliennes et colombiennes) participent à plusieurs championnats au cours d'une même année. Cette pratique n'est pas rare dans le football féminin et est facilitée par des saisons plus courtes. Ainsi, nombre de ces transferts de joueuses vénézuéliennes concernent des clubs colombiens au début de l'année, juste avant le début du championnat professionnel. Une fois le championnat colombien terminé (il ne dure que quatre mois), les joueuses reviennent au Venezuela, juste à temps pour le début de la deuxième partie du championnat vénézuélien⁸¹. L'autre raison est qu'en 2018, de nombreuses équipes féminines au Venezuela ont arrêté la compétition faute de moyens financiers, laissant sans club une centaine de joueuses contraintes de s'expatrier.

La figure 7 présente la distribution de l'âge des joueuses et des joueurs transférés. Globalement, et sans surprise, les deux distributions sont similaires : environ 45 % des joueuses et joueurs transférés ont entre 24 et 29 ans. En moyenne, les joueuses ont 24 ans et 5 mois et les joueurs 24 ans et 9 mois. La plus jeune joueuse transférée est âgée de 18 ans et la plus ancienne de 37 ans, l'écart étant plus important pour les hommes (entre 15 et 45 ans).

81. En Amérique du Sud, les championnats se déroulent en deux parties. L'objectif est de suivre le calendrier européen en divisant le championnat annuel en deux phases. Ce système comprend la phase d'ouverture (*Apertura*) et de clôture (*Clausura*). De nombreux pays changent cependant de formules régulièrement. Ainsi, à partir de 2019, le championnat féminin au Venezuela est redevenu un championnat en une partie.

Tableau 12 – Part des transferts des joueuses et joueurs entre et au sein des fédérations (en %)

	Mouvements	
	Joueuses	Joueurs
Entre fédérations	46,0	34,0
Au sein de l'UEFA	39,0	44,0
Au sein de la fédération sud-américaine	12,0	7,0
Au sein de la fédération asiatique	2,0	5,0
Au sein de la fédération africaine	0,5	7,0
Au sein de la fédération nord-américaine	0,5	3,0
Au sein de la fédération d'Océanie	0,0	0,0

Sources : FIFA⁸².

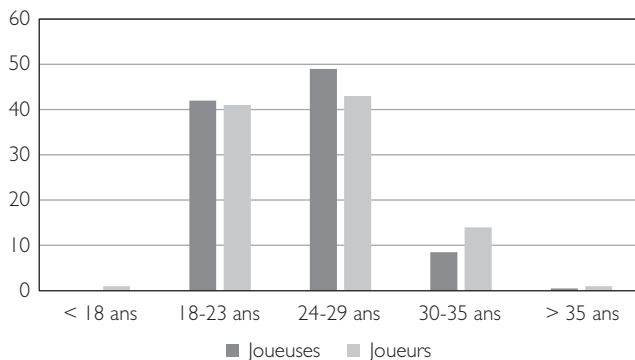


Figure 7 – Distribution de l'âge des joueuses et joueurs transférés (2018).

Sources : FIFA⁸³.

82. *Global Transfer Market report, 2018, Women's Football, 2019 ; Global Transfer Market report, 2018, Men's Football, 2019.*

83. *Global Transfer Market report, 2018, Women's Football, 2019 ; Global Transfer Market report, 2018, Men's Football, 2019.*

UNE DURÉE DE CONTRAT BEAUCOUP PLUS COURTE

Pour les footballeurs, la durée moyenne des contrats signés a augmenté après l'arrêt Bosman en 1995, car pour que le club puisse bénéficier de la revente d'un joueur, il ne faut pas que son contrat soit terminé (le joueur est alors « libre »). En général, plus la durée restante du contrat est longue, plus le prix de transfert est élevé. Dans les grands championnats européens, la durée moyenne des contrats signés est passée de 2,5 ans à plus de 3 ans⁸⁴. Pour les joueuses, on manque de statistiques sur le passé pour pouvoir analyser l'effet « Bosman » sur la durée des contrats. À l'heure actuelle, elle est cependant beaucoup plus faible en moyenne.

La figure 8 présente la distribution des durées de contrats des joueuses et des joueurs lors des transferts internationaux en 2018. La durée moyenne des contrats signés est de onze mois pour les joueuses et de vingt-sept mois pour les joueurs, deux fois et demie plus élevée⁸⁵. Environ 80 % des joueuses signent des contrats d'un an ou moins contre un peu plus de 50 % des joueurs. La courte durée des contrats dépend de la précarité des championnats de football féminin dans le monde : plus ces derniers sont stables, plus les contrats sont longs.

84. E. Feess, B. Frick et G. Muehlheusser, « Legal restrictions on outside trade clauses : Theory and evidence from German soccer », 2004.

85. La durée moyenne des contrats des joueurs est globalement inférieure à celle observée dans les grands championnats européens car, hors d'Europe, de nombreux footballeurs participent à des championnats soumis à plus d'incertitude : les clubs leur font alors signer des contrats plus courts.

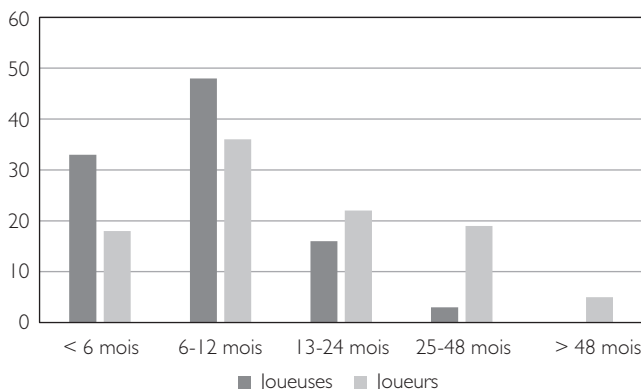


Figure 8 – Distribution de la durée de contrats des joueuses et joueurs transférés (2018).

Sources : FIFA⁸².

Encadré 10 – Les meilleures footballeuses sont-elles nées au premier trimestre ? L'effet d'âge relatif chez les footballeuses

Les effets d'âge relatif (« *Relative Age Effects* ») font référence à l'avantage qu'ont les individus nés plus tôt au sein d'une cohorte (souvent une année). Dans la littérature consacrée à l'économie de l'éducation, le phénomène est bien établi⁸⁷ : les enfants nés tôt dans l'année obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les autres et ces effets, même s'ils diminuent avec l'âge, peuvent se prolonger tout au long de leur vie professionnelle, allant même dans certains

86. *Global Transfer Market report, 2018, Women's Football, 2019 ; Global Transfer Market report, 2018, Men's Football, 2019.*

87. J. Grenet, « La date de naissance influence-t-elle les trajectoires scolaires et professionnelles ? », 2010.

cas jusqu'à influencer le niveau de salaire⁸⁸. C'est également vrai en ce qui concerne l'apprentissage sportif dans lequel les enfants sont regroupés par catégories d'âge durant leur période de formation.

Les premiers à avoir observé la surreprésentation des sportifs au début de la catégorie d'âge sont des chercheurs canadiens qui se sont penchés sur le cas du hockey sur glace⁸⁹. Ils ont classé les hockeyeurs professionnels par date de naissance et ont observé que la part relative des joueurs diminuait au fil de l'année. Les recherches empiriques se sont ensuite focalisées sur d'autres sports, en particulier le football, pour lequel de nombreux chercheurs ont montré, dans différents championnats, l'existence d'une telle surreprésentation des joueurs professionnels nés au début de la catégorie d'âge.

Pour les pays dont les catégories d'âge sont délimitées par l'année civile, comme c'est le cas aujourd'hui en France, on remarque que les footballeurs professionnels nés en janvier sont plus nombreux que ceux qui sont nés en décembre⁹⁰. En Allemagne, où les catégories d'âge débutent le 1^{er} août et se terminent le 31 juillet (comme en France avant la saison 1995-1996), les footballeurs professionnels sont surreprésentés en août, septembre et octobre et moins représentés en mai, juin et juillet. En Angleterre, où les catégories d'âge débutent le 1^{er} septembre et se terminent le 31 août, les footballeurs professionnels anglais sont surreprésentés en septembre, octobre et novembre et moins représentés en juin, juillet et août. Ce n'est pas tant le fait d'être né un mois donné qui favorise le fait

88. Par exemple, J. Ashworth et B. Heyndels, « Selection bias and peer effects in team sports : The effect of age grouping on earnings of German soccer players », 2007.

89. R. Barnsley, A. Thompson et P. Barnsley, « Hockey success and birthdate : The relative age effect », 1985.

90. Pour la France, B. Drut et R. Duhautois, « L'effet d'âge relatif. Une expérience naturelle sur les footballeurs », 2014.

de devenir footballeur, mais plutôt celui d'être né juste après la date limite de la catégorie.

La principale explication concerne le développement physique des enfants. Au sein des catégories de jeunes, les enfants nés au début de la catégorie sont plus développés que ceux nés à la fin : comme la vitesse, la taille et la coordination des mouvements sont corrélées à l'âge, ils sont plus grands, plus rapides et mieux coordonnés. En évaluant mal la maturité et la capacité des jeunes sportifs, les entraîneurs peuvent provoquer des prophéties autoréalisatrices en privilégiant les enfants nés en début d'année : les joueurs nés peu après la date limite sont plus susceptibles de prendre confiance en eux, et les plus jeunes, plus susceptibles de se démotiver. En conséquence, les joueurs nés tôt par rapport à leur catégorie d'âge ont une probabilité plus élevée que les joueurs nés tard d'être identifiés comme talentueux par des recruteurs et donc de devenir des sportifs professionnels.

Une première condition nécessaire pour que l'on observe cet effet d'âge relatif concerne la concurrence que se livrent les jeunes joueurs pour devenir professionnels. C'est le cas des sports « populaires » comme le hockey sur glace au Canada, le football partout dans le monde, le football américain aux États-Unis, le rugby, etc. La deuxième condition est la prévalence des capacités physiques pour être performant. La plupart des études dans lesquelles l'effet d'âge relatif a été observé concerne des sports dans lesquels la taille, le poids et la force représentent des facteurs importants, qu'ils soient collectifs ou individuels (comme le tennis). Enfin, on peut citer deux autres facteurs moins importants mais qui peuvent jouer un rôle : la maturité psychologique et l'expérience⁹¹.

91. J. Musch et S. Grondin, « Unequal competition as an impediment to personal development : A review of the relative age effect in sport », 2001.

L'effet d'âge relatif pourrait être moins prégnant chez les sportives que les sportifs pour différentes raisons : la concurrence est moins rude, et les capacités physiques sont moins hétérogènes à l'adolescence, au moment où le processus de sélection se fait⁹². Il existe évidemment une interaction complexe entre les différences biologiques et les facteurs sociologiques⁹³ : si un développement physique précoce donne un avantage important aux garçons, il peut être un désavantage pour les filles, compte tenu des pressions sociales existant autour de leur corps. La représentation stéréotypée du corps féminin peut amener les jeunes filles « développées » à abandonner leurs activités sportives – choix entre le côté athlétique et le côté féminin –, réduisant ainsi l'effet d'âge relatif⁹⁴.

Part des joueuses/joueurs par trimestre de naissance (saison 2019-2020)

	Division 1 (France)	National Women's Soccer League (États-Unis)	Ligue 1 (France)
Trimestre de naissance			
1 ^{er} trimestre	25,0 %	26,9 %	36,1 %
2 ^e trimestre	31,5 %	23,6 %	24,9 %
3 ^e trimestre	21,8 %	25,8 %	22,3 %
4 ^e trimestre	21,8 %	23,6 %	16,8 %
Nombre de joueuses/joueurs formés dans le pays	216	182	346

Sources : Footofeminin.fr ; Nwlsoccer.com ; Transfermarkt.fr.

92. Non seulement la puberté chez les filles est plus précoce, mais la variance du développement physique est plus grande chez les garçons.

93. A. Baxter-Jones, « Growth and development of young athletes : Should competition levels be age related ? », 1995.

94. S. Shakib, « Female basketball participation : Negotiating the conflation of peer status and gender status from childhood through puberty », 2003.

Le tableau ci-dessus présente, pour la saison 2019-2020, la part des joueuses et des joueurs formés dans le pays⁹⁵ par trimestre de naissance pour la première division de football féminin en France et aux États-Unis (DI et NWSL) et pour la première division masculine en France (Ligue 1). Sans surprise, ce tableau fait apparaître un très clair phénomène d'effet d'âge relatif pour les joueurs de Ligue 1 : 36,1 % des joueurs sont nés au premier trimestre contre seulement 16,8 % au quatrième trimestre, une différence statistiquement significative. En revanche, on n'observe aucune différence significative des trimestres de naissance dans la population des footballeuses, que ce soit en France ou aux États-Unis.

95. Les joueurs/joueuses n'ont en effet pas tou(te)s été formé(e)s dans le pays dans lequel ils/elles jouent, et la date limite des catégories varie en fonction des pays.

5. La popularité du football féminin

« Les femmes sont magnifiques, en short avec une balle au pied. »

Gérard Depardieu, acteur
13 juin 2015, France Info.

Il est difficile de connaître le nombre exact de spectateurs des premiers matchs de football féminin à la fin du XIX^e siècle, aube de la période du « premier essor du football féminin », mais comme on a pu le voir au chapitre 1, quelques matchs ont connu un grand succès⁹⁶. Selon les sources, entre 7 000 et 12 000 personnes ont assisté à ce qui est considéré comme l'un des premiers matchs « officiels » de football féminin organisé par le British Ladies Football Club en 1895, opposant une équipe du nord de Londres (où jouait l'Écossaise Helen Graham Matthews, voir encadré 3) à une formation du sud de Londres. Les quelques matchs qui suivirent ont attiré, selon les dires, des « milliers » de spectateurs.

En France, le premier match de foot féminin s'est joué en septembre 1917. Au printemps 1920, une sélection des meilleures joueuses françaises a été invitée à jouer contre le Dick, Kerr Ladies F. C. (« les Munitionnettes ») pour des matchs de charité. Ces rencontres ont rassemblé des foules de 25 000 à 40 000 spectateurs. Lorsque les footballeuses anglaises ont traversé la Manche pour s'opposer à la sélection française, les rencontres se sont jouées devant 10 à 12 000 personnes, le sommet étant atteint en décembre 1920 à Liverpool où les « Munitionnettes » ont attirée plus de 50 000 personnes, ce qui a constitué un record pour un match de club jusqu'à récemment (voir infra). La fin des années 1920 a marqué un certain effacement du football féminin, et il a fallu attendre la fin des années 1960 pour qu'il « renaisse » et se

96. L. Prudhomme-Poncet, *Histoire du football...*, *op. cit.*

développe (voir chapitre 1). Symbole de ce renouveau, le succès populaire du Mundial officieux organisé par la FIEFF au Mexique en 1971, un an après la Coupe du monde masculine : 110 000 personnes auraient assisté à la finale entre le Danemark et le Mexique au stade Azteca de Mexico (victoire 3-0 des Danoises)⁹⁷.

Nous nous intéresserons dans ce chapitre à la fois au rapport qu'entretiennent les femmes avec le football en général et à la popularité du football féminin « moderne », que ce soit en club ou en sélection nationale. Nous verrons que si les compétitions internationales sont suivies par de nombreux *aficionados*, les championnats domestiques peinent à attirer des spectateurs, même lorsque les clubs jouent des tournois internationaux. Seuls quelques matchs, souvent entre clubs « phares », parviennent aujourd'hui à garnir les gradins et à intéresser les téléspectateurs.

LES FEMMES ET L'INTÉRÊT POUR LE FOOTBALL

Rares sont les enquêtes quantitatives « scientifiques » sur le « supporté-risme ». En revanche, de nombreux sondages sur la popularité du football existent, études menées par différents instituts mais dont les chiffres varient parfois de manière importante, notamment en fonction de la façon dont sont posées les questions. Les statistiques par sexe ne sont cependant pas légion.

Selon Nielsen Sports⁹⁸, à partir d'une enquête réalisée en 2018 dans dix-huit pays sur cinq continents, le football est le sport le plus populaire, autant chez les hommes (environ 55 % de l'échantillon sont « intéressés » ou « très intéressés » par le football) que chez les femmes, mais dans une proportion moindre (environ 30 %). Ces écarts varient néanmoins beaucoup d'un pays à l'autre : aux États-Unis 38 % des hommes contre 26 %

97. Th. Rabeux, *Football Féminin : les Coupes du monde officieuses*, 2019.

98. Nielsen Sports, *World Football Report*, 2018.

des femmes, en Russie 65 % vs 40 %, au Mexique (population urbaine) 81 % vs 66 %, en Chine (*idem*) 45 % vs 20 % et en Inde (*idem*), 57 % vs 31 %. Même si les femmes s'intéressent systématiquement moins au football que leurs homologues masculins, le nombre des supportrices est loin d'être négligeable dans de nombreux pays.

Aux États-Unis, « paradis » du football féminin, 7 % des Américains selon l'institut Gallup⁹⁹ considéraient fin 2017 le « soccer » comme le « sport préféré à regarder » (quatrième sport le plus populaire), cependant très loin de la discipline phare, le football américain (37 %). 8 % des femmes s'y intéressent contre 6 % des hommes.

En France, la LFP publie un baromètre annuel portant sur les amateurs de football¹⁰⁰. Le nombre des personnes qui se déclarent « très intéressées » ou « plutôt intéressées » est représenté sur la figure 9. Globalement, entre 34 et 41 % de la population adulte française s'intéresse au ballon rond, c'est-à-dire entre 15 et 20 millions de personnes. La statistique par sexe est disponible depuis 2014 : 20 à 30 % des femmes apprécient le football. Environ 12,0 millions d'hommes et 7,2 millions de femmes seraient intéressés par le football, le nombre de femmes « intéressées » ayant augmenté de 50 % au cours de ces deux dernières années, en raison peut-être de l'organisation en France de la Coupe du monde en 2019¹⁰¹.

99. Gallup News Service, « Wave 1 : December 4-11 », 2017.

100. LFP-Ipsos, Baromètre d'image des clubs professionnels de football, saison 2018-2019, vague II.

101. Ces chiffres sont cohérents avec ceux de l'institut Statista : 44 % de la population adulte seraient « supporters d'au moins un club de Ligue 1 », avec un tiers de femmes (environ 7,5 millions) et deux tiers d'hommes (environ 15,5 millions). Parmi ces fans, un peu moins de la moitié (soit 21 % de la population totale) sont considérés comme des « supporters inconditionnels », suivant l'actualité du foot plusieurs fois par semaine.

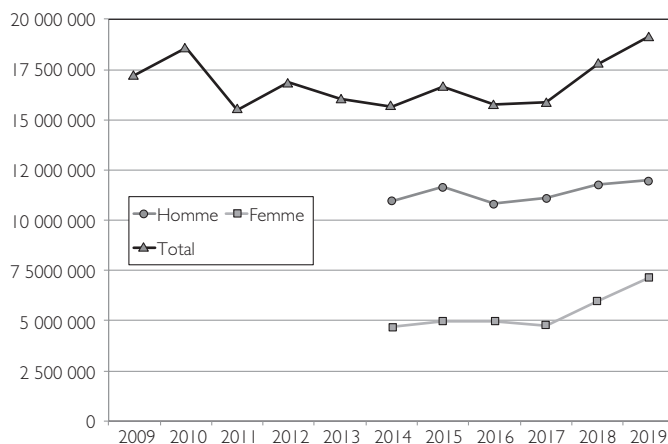


Figure 9 – Intérêt pour le football en France (nombre de personnes).

Sources : Ipsos (population âgée de 16 à 75 ans).

Il peut être pertinent d'être plus restrictif dans la définition de l'intérêt pour le football et de compléter les statistiques précédentes par celles qui concernent l'intérêt pour la Ligue 1 (figure 10). Là encore, le championnat français captive plus d'hommes que de femmes (45 % vs 20 %), soit 10,2 millions de supporters d'un côté et 4,8 millions de supportrices de l'autre.

Il est possible de restreindre encore plus finement la définition d'un « supporter » en s'intéressant aux « inconditionnels », aux « passionnés », aux « fans », c'est-à-dire à ceux qui suivent « systématiquement ou presque » les compétitions et l'actualité du foot. Selon Ipsos qui réalise les enquêtes pour la LFP, ce groupe de « supporters » représenterait 13 à 15 % de la population adulte, soit entre 6 et 7 millions de personnes. Là encore, la répartition par sexe de cette catégorie n'est disponible que depuis la saison 2013-2014 : parmi ces 15 %, les supporters seraient six fois plus nombreux que les supportrices : il y aurait 86 % d'hommes (5,6 millions) et 14 % de femmes (moins d'1 million).

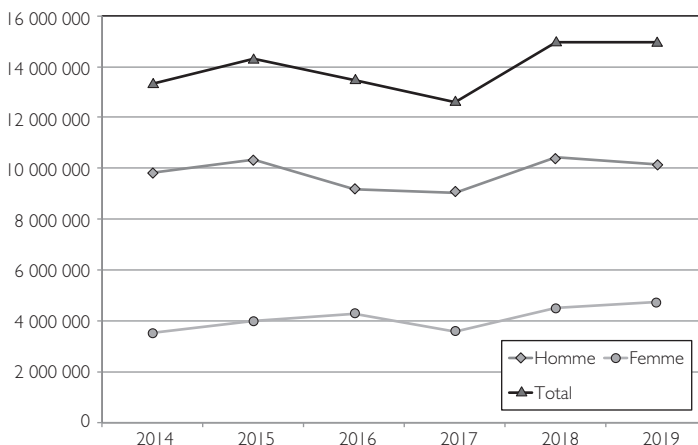


Figure 10 – Intérêt pour la Ligue 1 (nombre de personnes).

Sources : Ipsos (population âgée de 16 à 75 ans).

La situation est comparable à l'étranger. Nos données sont en effet proches de celles issues d'une grande enquête menée par l'English Football League¹⁰² en 2019 auprès de 28 000 supporters des 72 clubs de l'EFL. Les chiffres confirment ce déséquilibre entre les sexes : 16 % des fans sont des femmes, 84 % des hommes¹⁰³.

La Coupe du monde 1994 aux États-Unis et celle de 1998 en France sont souvent associées à l'augmentation de la présence des femmes dans les stades même si celles-ci y restent encore très minoritaires. Dans les stades européens, le public est en effet à forte majorité masculine, dans

102. English Football League, *Supporters Survey 2019*.

103. D'autres données sont disponibles pour l'Angleterre, notamment celles de la Football Supporters Federation, le *Fans' Survey*, réalisé en 2012 et en 2017 auprès de respectivement 4 000 et 8 500 fans de 130 clubs appartenant aux diverses divisions du championnat anglais : moins de 10 % des fans sont des supportrices (8,7 % en 2012 et 9,3 % en 2017).

des proportions qui dépendent néanmoins des pays (tableau 13). C'est en Allemagne et en Norvège que les enceintes sont les plus féminines (entre 24 et 30 % de femmes), en Suède et au Danemark qu'elles le sont le moins (entre 10 et 15 %). L'Angleterre se situe à un niveau intermédiaire (entre 15 et 19 % de femmes dans les stades).

Tableau 13 – Part des femmes dans les stades européens

Ligue	Affluence féminine (%)
Suède	10-15
Norvège	24-30
Danemark	10-12
Allemagne	27
Angleterre	15-19

Sources : A. Radmann et S. Hedenborg, « Women's football supporter culture in Sweden », 2018.

LE REGARD DES SUPPORTERS SUR LE FOOTBALL FÉMININ

C'est vraisemblablement le segment de population « passionné de foot » qui a bien voulu répondre à notre « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », réalisée en trois jours (du 27 au 29 décembre 2018). Cette enquête comprenant une centaine de questions faisait suite à une première expérience relayée par le journal *L'Équipe* en mai 2016. Près de 11 600 supporters ont répondu au questionnaire (encadré 11). L'analyse des caractéristiques des répondants par rapport aux statistiques de l'Insee montre qu'il s'agit plutôt d'une population plus jeune, plus aisée et plus diplômée que la moyenne nationale. Mais c'est surtout la sous-représentation féminine qui la caractérise le plus.

Environ quatre fois plus d'hommes que de femmes consultent le site *L'Équipe.fr* un jour donné. Le taux de réponse à notre enquête est encore plus discriminant : notre échantillon comporte en effet moins de 4 % de femmes (la proportion était la même en 2016). Le supportérisme du football reste, dans sa grande majorité, une « affaire d'homme ». Compte

tenu de la taille de l'échantillon, il est néanmoins possible de séparer les réponses aux questions entre hommes et femmes.

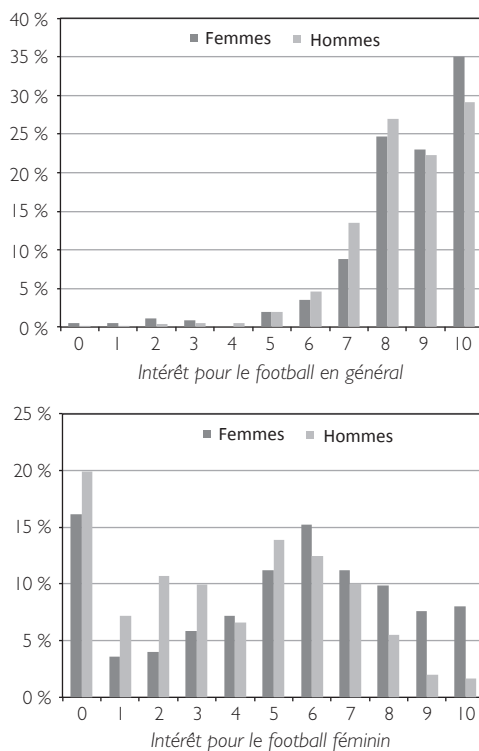


Figure 11 – Intérêt pour le football (en %).

Sources : « Enquête sur le supporterisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

Le regard sur le football se différencie-t-il selon les sexes ? La figure 11 montre que les supportrices, même si elles sont beaucoup moins nombreuses, sont tout aussi passionnées par le football « en général »

que les supporters : environ 80 % des femmes comme des hommes évaluent leur intérêt pour le football à plus de sept sur une échelle de 0 à 10. Qu'en est-il de l'intérêt pour le football féminin ? Il est un peu plus fort chez les femmes (une note de 5,1 en moyenne contre 3,8 chez les hommes), mais pas dans des proportions importantes : de nombreuses supportrices (plus de 15 %) ne trouvent aucun intérêt au football féminin (20 % chez les hommes).

Ce constat est vérifié sur la figure 12 qui présente l'intérêt des supporters pour les compétitions de football : Ligue 1, Division 1 (féminines) et Ligue des champions. La Ligue 1 et la Ligue des champions intéressent autant les femmes que les hommes (plus de neuf supporters et supportrices sur dix). En revanche, la Division 1 féminine intéresse peu les fans : 17 % d'hommes et 31 % de femmes sont « très intéressés » ou « intéressés » par cette compétition.

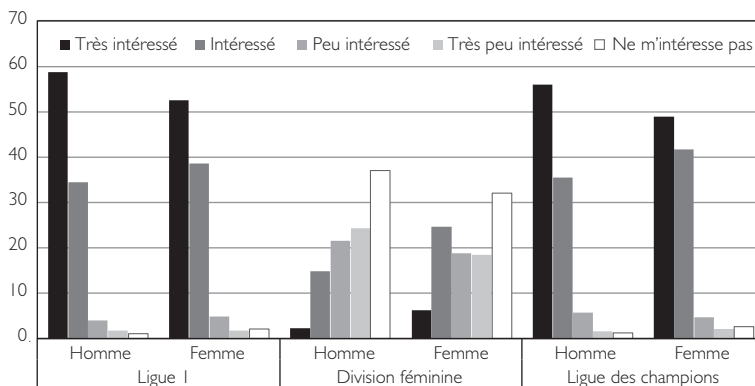


Figure 12 – Intérêt pour les compétitions (en %).

Sources : « Enquête sur le supporterisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

La plupart des études sociologiques s'intéressant au supportérisme féminin font ce même constat : la grande majorité des amatrices de football soutiennent plutôt des équipes masculines¹⁰⁴.

Ce manque d'intérêt général pour le football féminin national est-il observé également au niveau des tournois internationaux ? La figure 13 montre que ce n'est pas le cas pour la Coupe du monde féminine 2019 : près de huit supportrices sur dix et plus de sept supporters sur dix ont déclaré avoir l'intention de regarder au moins un match de la compétition ; et plus de 57 % des femmes et près de 44 % des hommes envisageaient de suivre la totalité ou la presque totalité des matches.

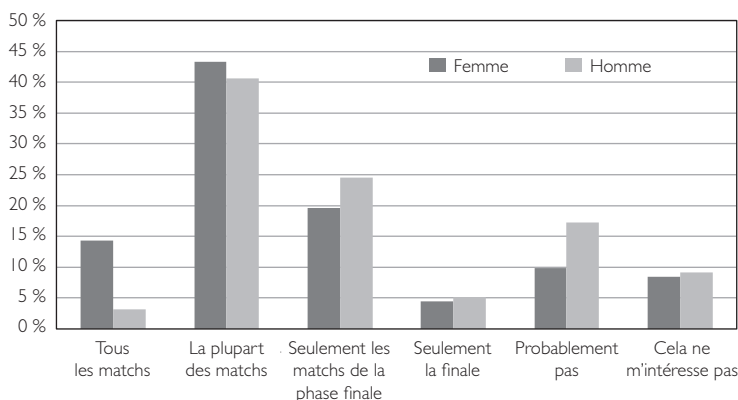


Figure 13 – Intérêt pour la Coupe du monde 2019 (en %).

Sources : « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-*L'Équipe*, 2018.

104. Par exemple, G. Pfister, V. Lenneis et S. Mintert., « Female fans of men's football : A case study in Denmark », 2013. Au cours d'une interview, une fan de football déclare ainsi : « La vie est trop courte pour le football féminin » (p. 851).

Encadré 11 – La représentativité de l'enquête « Supporters » 2018

Fin décembre 2018, le quotidien *L'Équipe* a lancé une « Grande enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », réalisée par la Paris School of Economics (PSE) et le CNAM. Cette enquête faisait suite à une première expérience des mêmes auteurs en mai 2016, déjà en collaboration avec le journal *L'Équipe*, qui avait recueilli plus de 20 000 réponses. En 2018, près de 11 600 supporters ont répondu au questionnaire comprenant plus d'une centaine de questions.

Le questionnaire 2018 avait pour objectif de mieux connaître les supporters de football en France : quelle(s) équipe(s) supportez-vous ? Quel est votre attachement à votre équipe de cœur ? Comment la suivez-vous dans les stades, les médias, les réseaux sociaux ? Quelle est votre « demande » de football ? Quelles compétitions suivez-vous ? Et à quelle fréquence ? Certaines questions concernaient d'autres domaines que le supportérisme proprement dit, comme la politique (intérêt et positionnement sur un axe gauche-droite), les traits de personnalités, le vote du meilleur joueur, etc.

L'enquête a permis d'aborder ainsi un grand nombre de questions intéressantes : profil et préférences des supporters, facteurs explicatifs de la demande de stade ou de TV, opinions vis-à-vis des inégalités dans le football, notion de « justice », « bonheur » des fans, liens entre opinions politiques et footballistiques, déterminants du vote du meilleur joueur, etc.

La population de base correspond aux visiteurs du site internet *L'Équipe.fr*. Par rapport aux statistiques démographiques de l'Insee (voir tableau ci-dessous), cette population est plus masculine (80/20), plus âgée (les 15-24 ans sont deux fois moins représentés) et plus aisée (davantage de « Csp+ »). Parmi ces « lecteurs », ceux qui ont répondu à notre enquête se différencient selon le sexe (moins de

4 % de femmes ont répondu) et l'âge (plus de 25-50 ans). Pour les supporters hommes comme pour les supporters femmes, nos fans se recrutent davantage dans les classes moyennes (les ouvriers et ouvrières sont sous-représentés). Il s'agit également d'une population nettement plus diplômée.

Tableau (en %) – Représentativité de l'enquête « supporter »

Âge		<i>Insee</i>	<i>Supporter</i>	
15-24 ans		19,8	20,6	
25-34 ans		15,7	27,2	
35-49 ans		25,1	34,9	
50-64 ans		23,4	14,2	
65 ans et plus		16,1	3,1	
Catégorie socioprofessionnelle	<i>Insee homme</i>	<i>Supporter homme</i>	<i>Insee femme</i>	<i>Supporter femme</i>
Agriculteurs exploitants	2,4	0,6	1,5	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	8,2	6,6	3,9	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,1	35,4	10,5	34,5
Professions intermédiaires	20,0	11,1	20,8	18,8
Employés	11,1	16,8	38,4	31,0
Ouvriers	30,3	9,8	10,6	3,1
Sans profession (scolaire, étudiants, inactifs...)	10,9	19,7	14,3	7,6
Diplôme (25-64 ans)	<i>Insee homme</i>	<i>Supporter homme</i>	<i>Insee femme</i>	<i>Supporter femme</i>
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	20,3	1,4	21,0	3,1
CAP, BEP	28,0	10,8	21,4	6,2
Baccalauréat	17,3	16,3	18,0	15,5
Bac + 2	12,7	23,1	16,0	17,6
Diplôme supérieur à bac + 2	21,4	47,9	23,4	57,5
Non déterminé	0,3	0,5	0,2	0,0
Part de bacheliers ou plus	51,4	87,3	57,4	90,7
Part de diplômés du supérieur	34,1	71,0	39,3	75,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

Si l'on en croit cette enquête, le passionné « type » de football serait aujourd'hui un homme âgé de 25 à 50 ans, diplômé du supérieur et cadre en entreprise. Le football, à l'image de la société, semble s'être « gentrifié » : c'est le constat que font Kuper et Szymanski dans *Soccernomics* (2018, p. 365) pour expliquer la forte demande de football des classes moyennes anglaises, notamment dans les stades.

LE FOOTBALL FÉMININ DANS LES STADES ET À LA TÉLÉVISION

La fréquentation des stades lors des matchs de football féminin est un indicateur de sa popularité. Et les records d'affluence pour aller voir les filles jouer ne cessent d'être battus (figure 14).

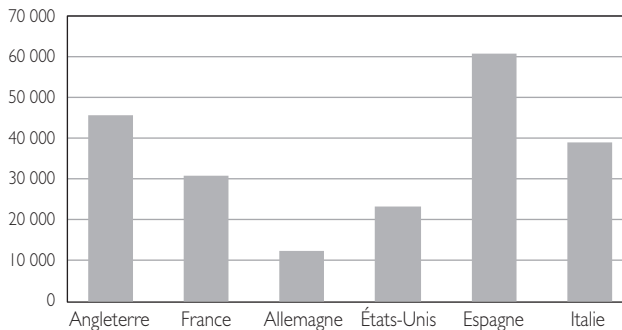


Figure 14 – Records d'affluence en ligue nationale (2019).

Sources : Ligues nationales.

L'histoire dit qu'un match féminin mythique entre le club des « Munitionnettes » – le Dick, Kerr Ladies F. C. de Preston – et le St. Helen's Ladies, joué le jour du *Boxing Day* (26 décembre) en 1920, à Goodison Park, le stade d'Everton à Liverpool en Angleterre, a attiré 53 000 spectateurs

(victoire 4-0). La même année, le Dick, Kerr Ladies F. C. avait joué le tout premier match international de l'histoire du football féminin contre l'équipe de France devant 25 000 supporters (victoire 2-0).

Ce record, vieux de près d'un siècle, a été battu en mars 2019 en Espagne, lors de la 24^e journée de première division féminine, où 60 739 spectateurs ont assisté au match opposant les deux premières équipes du classement, l'Atlético de Madrid et le Barça¹⁰⁵. Le précédent record en Espagne avait été établi peu de temps auparavant, en janvier 2019, lors d'un match de Coupe de la Reine entre l'Athletic Bilbao et, encore une fois, l'Atlético de Madrid, auquel 48 121 personnes avaient assisté. Toujours en mars 2019, la rencontre au sommet du championnat d'Italie féminin, opposant les deux meilleures équipes, la Juventus Turin et la Fiorentina, a réuni 39 000 personnes, une affluence encore jamais observée dans un match du championnat national italien. La finale de la FA Cup en Angleterre en mai 2019 entre Chelsea et Arsenal a été vue par 45 423 spectateurs. Le record d'affluence en D1 féminine française a été battu lors de la saison 2019-2020 : l'Olympique Lyonnais a réuni plus de 30 000 spectateurs lors de la rencontre au sommet contre le PSG, le précédent record (26 000 personnes) datant de 2019 pour la même rencontre¹⁰⁶. De fortes affluences sont également observées dans d'autres championnats outre-Atlantique : ainsi la finale du championnat mexicain féminin entre Monterrey et Tigres en 2018 avait réuni 51 211 spectateurs.

Les rencontres féminines internationales au niveau des clubs attirent également de plus en plus de monde dans les stades. La demi-finale 2019 de la Ligue des championnes entre l'Olympique Lyonnais et le Chelsea

105. L'Atlético avait offert des billets gratuits à ses abonnés et mis en vente des billets aux non-abonnés à un prix compris entre 5 et 25 euros : 27 000 places ont été ainsi vendues, soit 45 % de la fréquentation.

106. Ce record avait pulvérisé le précédent qui datait de 2011, pour un match entre l'En Avant de Guingamp et l'Olympique Lyonnais (12 263 spectateurs).

Football Club a rassemblé 22 911 fans (record en phase qualificative). Le record d'affluence de la finale de la compétition a été établi en 2012 lors de la rencontre entre l'Olympique Lyonnais et le 1.FFC Francfort : plus de 50 200 spectateurs ont assisté au match dans les tribunes du stade olympique de Munich.

La France a accueilli la Coupe du monde féminine en 2019, une compétition internationale qui remplit en général les stades : le record d'affluence est de plus de 90 000 personnes pour la finale de 1999 entre les États-Unis et la Chine. Côté équipe de France, le record à battre était celui d'une rencontre des éliminatoires de l'Euro 2017 contre la Grèce à Rennes : ce jour-là près de 25 000 personnes étaient présentes au Roazhon Park pour soutenir les footballeuses françaises. Les affluences de tous les matchs de la Coupe du monde 2019 des footballeuses françaises ont battu ce record, avec notamment deux rencontres à plus de 45 000 spectateurs. En Angleterre, 45 619 spectateurs ont assisté en novembre 2014 à un match amical entre l'Angleterre et l'Allemagne à Wembley, et environ 90 000 étaient présents pour la rencontre entre les deux mêmes équipes à l'automne 2019.

L'arbre de ces records d'affluence ne doit cependant pas cacher la forêt de ceux, beaucoup plus modestes, des championnats (tableau 14). Selon le rapport annuel de l'UEFA, au cours de la saison 2016-2017, l'affluence moyenne aux matchs des équipes de première division féminine dans les 55 associations de l'UEFA était seulement de 314 spectateurs (230 quatre ans plus tôt en 2013)¹⁰⁷. Ce chiffre moyen, dans tous les sens du terme, n'indique donc pas un attrait particulièrement fort pour le football féminin. Ce taux de fréquentation des stades varie bien évidemment d'un pays à l'autre, d'une équipe à l'autre, d'une compétition à l'autre, voire d'un match à l'autre, mais reste en général très faible par rapport à ceux du football masculin.

¹⁰⁷. UEFA, *Women's football across...*, *op. cit.*

**Tableau 14 – Affluences moyennes par saison en Europe
des équipes féminines de première division**

Saison	Allemagne	Angleterre	Espagne	Italie	France	Portugal	Danemark	Norvège	Suède	UEFA
2011-2012		200	1 500	150	400	80	137	250	856	
2012-2013										230
2013-2014	890	602	500	500	1 500	400	150	250	757	
2014-2015	2 500	562	1 000	500	800	500	100	250	800	
2015-2016	1 019	1 029	1 000	1 000	1 800	1 000	100	250	800	
2016-2017	1 076	1 058	2 000	1 000	1 000	1 000	147	250	900	314

Sources : rapports UEFA.

Seules six fédérations affichent des affluences moyennes de 1 000 spectateurs ou plus pour les matchs de leurs équipes de première division féminine lors des dernières saisons : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal. Même les pays scandinaves qui brillent dans les compétitions internationales depuis leurs débuts (la Suède championne d'Europe 1984, la Norvège vainqueur des Euro 1987 et 1993) peinent aujourd'hui à remplir leurs stades.

La figure 15a qui compare les affluences des championnats domestiques en Angleterre, en Allemagne et en France au cours des cinq dernières saisons confirme ce constat : les rencontres ont du mal à attirer plus de 1 000 personnes en moyenne.

Les affluences peuvent être plus élevées à certaines dates du calendrier, comme les finales de coupe nationale (figure 15.b) : ces rencontres attirent plusieurs milliers de personnes, notamment en Angleterre où plus de 40 000 spectateurs assistent désormais à l'événement.

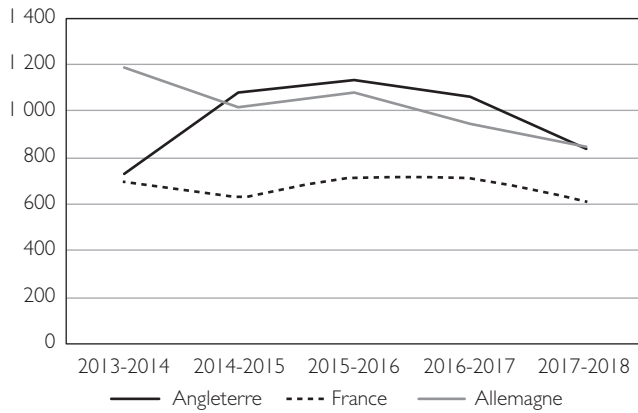


Figure 15a – Affluences moyennes dans les championnats.

Sources : Ligues nationales.

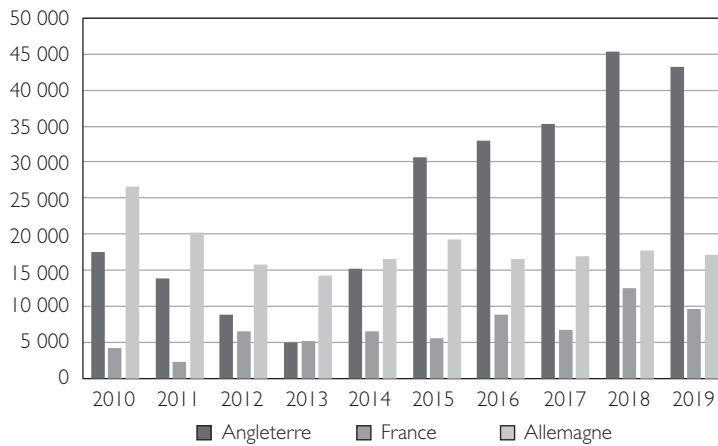


Figure 15b – Affluences des finales de coupe nationale depuis 2010.

Sources : Ligues nationales.

Les affluences des championnats d'élite du football féminin européen ne peuvent être pour l'instant comparées aux meilleures affluences des compétitions masculines (tableau 15) : la Bundesliga 2 qui correspond à la seconde division professionnelle allemande a attiré au cours des cinq dernières saisons près de 19 000 spectateurs en moyenne, soit près de vingt fois l'affluence moyenne de la Frauen-Bundesliga.

Tableau 15 – Les dix meilleures affluences du football masculin (2013-2018)

Championnat	Moyenne
1 Bundesliga (Allemagne)	43 302
2 Premier League (Angleterre)	36 675
3 Liga (Espagne)	27 381
4 FMS (Mexique)	25 582
5 Serie A (Italie)	22 967
6 CLS (Chine)	22 594
7 Ligue 1 (France)	21 556
8 MLS (États-Unis)	21 358
9 Eredivisie (Pays-Bas)	19 154
10 Bundesliga 2 (Allemagne)	18 814

Sources : CIES.

Les stades en France

Il existe évidemment une grande disparité entre les équipes. Prenons l'exemple de la Division I française où le championnat est dominé depuis treize saisons par l'Olympique Lyonnais (figure 16). Depuis 2012, les affluences pour le club français sont effectivement supérieures aux moyennes nationales : pour le championnat domestique, elles oscillent entre 1 000 et 3 000 spectateurs, la fréquentation d'une saison étant souvent conditionnée par le succès de certains matchs phares.

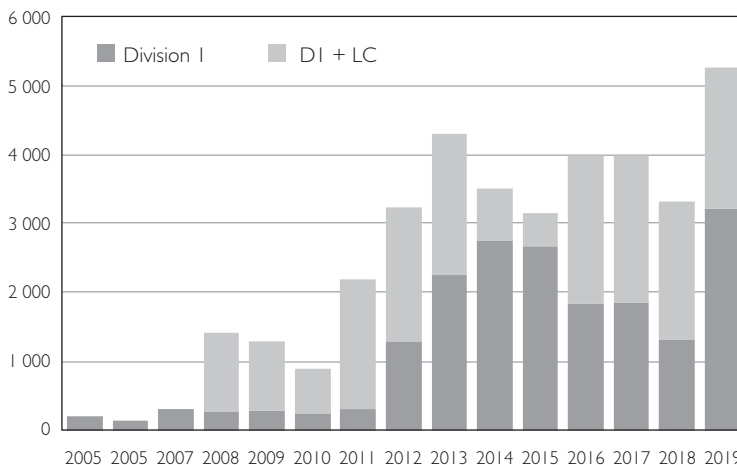


Figure 16 – Affluence de l'Olympique Lyonnais à domicile.

Sources : soccerway.com.

La plupart des autres clubs de l'élite française sont souvent à la peine pour attirer le public (tableau 16). Ainsi, l'affluence moyenne pour les matchs à domicile du Montpellier Hérault SC (troisième du championnat 2018-2019), club historique du football féminin français, double champion de France en 2005 et 2006) est d'environ 200 spectateurs pour la saison 2018-2019, avec un pic à 371 spectateurs lors du match contre le Paris FC et un creux à 92 spectateurs contre Rodez AF. Globalement, seule une dizaine de rencontres dans la saison parvient à susciter la présence de plus de 2 000 personnes, et chacun de ces matchs aura la plupart du temps comme protagoniste l'une des deux meilleures équipes du championnat, l'OL et le PSG. L'affluence des meilleures rencontres de la première division féminine correspond aujourd'hui à celle de la moyenne du championnat de National masculin (1 655 spectateurs en moyenne pour la saison 2017-2018).

Tableau 16 – Affluence en division 1 (2017-2018 et 2018-2019)

Équipes 2017-2018	Affluence moyenne	Équipes 2018-2019	Affluence moyenne
Lyon	1 459	Lyon	3 216
Paris Saint-Germain	1 041	Paris Saint-Germain	1 731
Lille	775	Dijon	1 130
Paris FC	598	Bordeaux	921
Bordeaux	576	Paris FC	804
Rodez	564	Lille	707
Albi	500	Soyaux	482
Soyaux	494	Guingamp	446
Guingamp	468	Rodez	436
Fleury	336	Metz	431
Marseille	238	Fleury	314
Montpellier	205	Montpellier	211
Moyenne	605		902

Sources : fbref.com.

Depuis la saison 2018-2019, il est possible de suivre systématiquement des matchs de Division I féminine à la télévision. Jusqu'à présent, seules les audiences des rencontres de haut de tableau sont connues : 487 000 téléspectateurs ont ainsi regardé le match phare du championnat en novembre 2018 (OL-PSG). Les matchs de Ligue des championnes sont plus courus, notamment lorsqu'il s'agit des finales : le match Lyon-PSG en 2017 a rassemblé 2,686 millions de téléspectateurs et la rencontre Lyon-Wolfsburg en 2016, 4,3 millions pendant la séance de tirs au but.

Les Fußballstadion allemands

L'Allemagne est souvent présentée comme une référence européenne en matière de football féminin. Son équipe nationale est classée parmi les trois meilleures équipes mondiales depuis l'existence du classement

FIFA en 2003, a été huit fois championne d'Europe et a remporté la Coupe du monde deux fois d'affilée (en 2003 et 2007). Cette notoriété a-t-elle un effet sur la popularité du championnat de l'élite des clubs germaniques ?

La figure 17 recense les affluences moyennes du championnat et du club ayant eu la plus forte fréquentation durant les dix-huit dernières saisons. Là encore, les chiffres sont très loin de ceux observés pour la Bundesliga masculine (plus de 40 000 supporters en moyenne durant la période 2010-2017 : l'affluence moyenne peine à dépasser le millier de fans, et la fréquentation des stades pour les clubs les plus populaires – au cours des dernières années, le VfL Wolfsburg, le Turbine Potsdam et le 1. FFC Frankfurt – oscille entre 1 000 et 3 000 supporters (voir tableau 17 pour la saison 2018-2019).

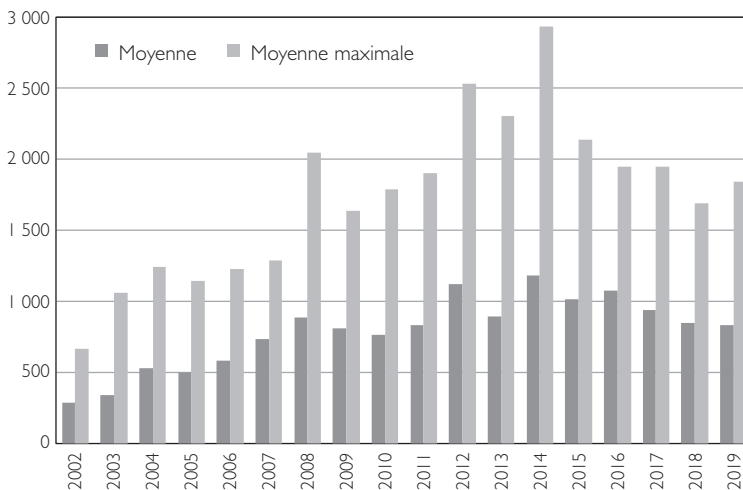


Figure 17 – Affluence moyenne dans le championnat féminin allemand.

Sources : Frauen-Bundesliga (FBL).

Tableau 17 – Affluence en Frauen-Bundesliga (saison 2018-2019)

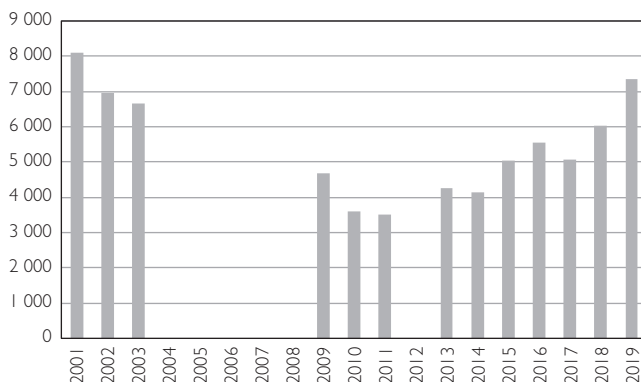
Clubs	Affluence moyenne 2018-2019
VfL Wolfsburg	1 840
Turbine Potsdam	1 400
1. FFC Frankfurt	1 245
SC Freiburg	1 043
SGS Essen	1 037
1899 Hoffenheim	672
SC Sand	667
Bayern München	652
MSV Duisburg	490
Bayer Leverkusen	380
Werder Bremen	340
Bor. Mönchengladbach	230
Moyenne	833

Sources : Frauen-Bundesliga (FBL)

Ainsi, malgré une légère augmentation du nombre de spectateurs au cours des cinq dernières années, l'intérêt pour les championnats nationaux de football de l'élite féminine reste assez faible, que ce soit en France ou dans les autres pays européens.

Les stades aux États-Unis

La popularité du football féminin aux États-Unis, où il est professionnel, ainsi que son développement justifient à eux seuls notre intérêt pour le soccer outre-Atlantique. Par ailleurs, l'équipe nationale américaine qui a toujours figuré aux deux premières places du classement FIFA depuis 2003, est championne du monde en titre et détentrice de quatre trophées mondiaux (1991, 1999, 2015 et 2019).



**Figure 18 – Affluence moyenne
dans le championnat féminin nord-américain.**

Sources : WUSA-WPS-NWLS.

Même si les affluences moyennes sont nettement plus élevées qu'en Europe, elles ne sont pas exceptionnelles (figure 18) et restent nettement inférieures à celles de la ligue masculine américaine (MLS) où la fréquentation des stades a dépassé 21 000 spectateurs en moyenne au cours de la saison 2019.

Au début des années 2000, durant trois saisons, la ligue gérée par la Women's United Soccer Association (WUSA) avait affiché des fréquentations moyennes comprises entre 6 600 et 8 100 spectateurs ; six ans plus tard, durant les trois saisons de la ligue organisée par la Women's Professional Soccer (WPS), les clubs avaient encore plus de mal à remplir leurs tribunes, les matchs n'attirant que 3 500 à 4 700 supporters. Depuis sa création en 2013, la ligue actuelle, la National Women's Soccer League (NWSL), connaît des affluences en progression mais qui n'ont atteint que 6 000 fans en moyenne lors de la saison 2018 et plus de 7 300 pour celle de 2019. La moyenne en hausse de la saison 2019 (+22 % par rapport à

2018) traduit les effets positifs du succès de l'équipe américaine lors de la Coupe du monde en France durant l'été : après la compétition, certains matchs ont d'ailleurs été joués dans des stades plus grands qu'à l'habitude. C'est le cas notamment pour la franchise de Washinton Spirit qui, à domicile, a évolué à deux reprises dans une enceinte de 20 000 places, l'Audi Field (tableau 18).

Tableau 18 – Affluence des franchises américaines de football féminin (saison 2018 et 2019)

Franchise	Stade	Capacité	Affluence moyenne 2018	Affluence moyenne 2019	Taux de remplissage moyen 2019
Portland Thorns FC	Providence Park	25 200	16 959	20 098	79,8%
Utah Royals FC	Rio Tinto Stadium	20 213	9 466	10 774	53,3%
Washington Spirit	Maryland SoccerPlex	5 200	3 892	6 105	117,4%
NC Courage	WakeMed Soccer Park	10 000	5 129	5 875	58,8%
Orlando Pride	Orlando City Stadium	25 500	4 837	5 565	21,8%
Chicago Red Stars	SeatGeek Stadium	20 000	4 368	5 451	27,3%
Seattle Reign FC	Cheney Stadium	6 500	3 824	5 213	80,2%
Houston Dash	BBVA Compass Stadium	7 000	3 896	3 615	51,6%
Sky Blue FC	Yurcak Field	5 000	2 531	3 338	66,8%
Ensemble		124 613	6 024	7 337	61,9%

Sources : NWLS.

Seul le public de l'équipe du Portland Thorns FC dépasse régulièrement 13 000 personnes (avec un maximum de 20 098 spectateurs en moyenne lors de la saison 2019)¹⁰⁸. Ce club a d'ailleurs agrandi son enceinte en 2019 pour porter sa capacité à plus de 25 000 places. Le taux de remplissage de son stade en 2019 était proche de 80 % (tableau 18),

¹⁰⁸. Historiquement, le football a toujours été présent à Portland du fait des échanges estudiantins et commerciaux privilégiés avec l'Écosse et l'Angleterre.

ce qui est loin d'être le cas de toutes les équipes. L'enceinte sonnant le plus creux était celle de l'Orlando Pride (en NWLS depuis 2016), où joue la star américaine Alex Morgan¹⁰⁹, qui n'était remplie qu'à un peu plus de 20 % (environ 5 000 personnes pour une capacité de 25 500 sièges). L'autre star de la dernière Coupe du monde, Megan Rapinoe, joue au Reign Football Club de Seattle, équipe qui attire elle aussi en général moins de 5 000 spectateurs¹¹⁰.

La Ligue des championnes européennes

Au service de sa stratégie de soutien au football féminin, l'UEFA a créé, en 2001-2002, une compétition européenne, la Women's Cup, qui oppose les championnes des différents pays. En 2009, l'UEFA a renommé le tournoi Women's Champions League, et les vice-championnes des huit meilleures nations, douze depuis 2016 (classées selon le coefficient UEFA), ont été autorisées à y participer. Jusqu'en 2008-2009, la Women's Cup comprenait deux tours qualificatifs sous forme de mini-championnat, suivis par les matchs de quarts de finale, de demi-finales et de finale (en matchs aller-retour, à l'exception de la première finale en 2002). Depuis la saison 2009-2010, le format s'est rapproché de celui de la Ligue des champions masculine avec une phase de groupe qualificative et quatre tours à élimination directe (seizièmes, huitièmes, quarts et demi-finales).

Les différents vainqueurs de cette compétition sont recensés dans le tableau I9. Ce sont les footballeuses allemandes et les Françaises de l'Olympique Lyonnais qui trustent la plupart des trophées, notamment

109. Alexandra Morgan, née en 1985, est une joueuse de football américaine évoluant au poste d'attaquante. Elle compte déjà plus de 100 sélections en équipe nationale, avec laquelle elle est devenue championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015 et 2019.

110. Megan Rapinoe, née en 1985, est une joueuse de football américaine évoluant au poste de milieu de terrain. Elle compte déjà plus de 150 sélections en équipe nationale, avec laquelle elle est devenue championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015 et 2019.

ces dernières, surnommées les « Gones », tenantes du titre depuis 2016 après avoir également remporté la Coupe en 2011 et 2012. Les affluences des finales sont loin d'être négligeables, notamment depuis la réforme de 2009, et dépassent systématiquement 10 000 spectateurs. Le record a été atteint en 2012 au stade olympique de Munich où plus de 50 000 personnes ont assisté au match entre l'OL et l'équipe de Francfort.

Tableau 19 – Les championnes européennes

Saison	Vainqueur	Finaliste	Score	Affluence	Score retour	Affluence retour
Coupe féminine UEFA						
2001-2002	1.FFC Francfort	Umeå IK	2 – 0	12 106		
2002-2003	Umeå IK	Fortuna Hjørring	4 – 1	7 648	3 – 0	2 119
2003-2004	Umeå IK	1.FFC Francfort	3 – 0	5 409	5 – 0	9 500
2004-2005	FFC Turbine Potsdam	Djurgården/Älvsjö	2 – 0	1 382	3 – 1	8 677
2005-2006	1.FFC Francfort	FFC Turbine Potsdam	4 – 0	4 431	3 – 2	13 200
2006-2007	Arsenal LFC	Umeå IK	1 – 0	6 265	0 – 0	3 467
2007-2008	1.FFC Francfort	Umeå IK	1 – 1	4 128	3 – 2	27 640
2008-2009	FCR Duisburg	Zvezda 2005	6 – 0	700	1 – 1	28 112
Ligue des champions féminine de l'UEFA						
2009-2010	FFC Turbine Potsdam	Olympique Lyonnais	0 – 0	10 372		
2010-2011	Olympique Lyonnais	FFC Turbine Potsdam	2 – 0	14 302		
2011-2012	Olympique Lyonnais	1.FFC Francfort	2 – 0	50 212		
2012-2013	VfL Wolfsburg	Olympique Lyonnais	1 – 0	19 218		
2013-2014	VfL Wolfsburg	Tyresö FF	4 – 3	10 000		
2014-2015	1.FFC Francfort	Paris Saint-Germain	2 – 1	17 147		
2015-2016	Olympique Lyonnais	VfL Wolfsburg	1 – 1	15 117		
2016-2017	Olympique Lyonnais	Paris Saint-Germain	0 – 0	22 433		
2017-2018	Olympique Lyonnais	VfL Wolfsburg	4 – 1	14 237		
2018-2019	Olympique Lyonnais	FC Barcelone	4 – 1	19 487		

Sources : UEFA.

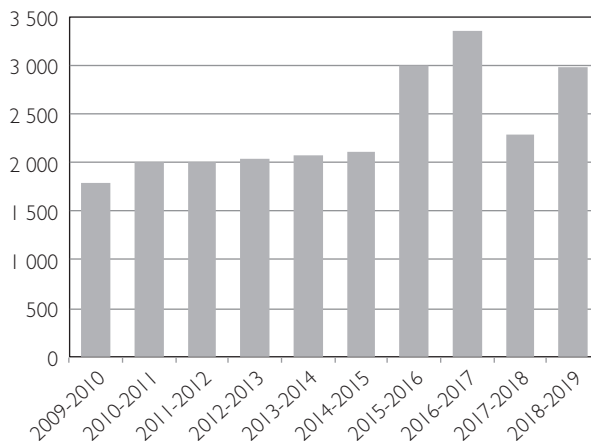


Figure 19 – Affluences moyennes des phases finales de la Ligue des championnes.

Sources : *mondedufoot.com*.

Cependant, en dehors de la finale, les tribunes sont beaucoup moins remplies. La figure 19 indique les affluences moyennes pour les phases finales (à élimination directe, sauf la finale jouée sur terrain neutre) de la Ligue des championnes depuis la réforme de 2009. Jusqu'en 2015, les stades n'attiraient en moyenne que 2 000 spectateurs par rencontre, une affluence qui s'est accrue ensuite (entre 2 300 et 3 400).

Même si l'on note une légère progression à partir de la campagne 2015-2016, il reste que la compétition phare pour les clubs européens demeure peu populaire.

Le football féminin : un succès des compétitions internationales

Les matchs entre les équipes nationales produisent, en revanche, des recettes beaucoup plus élevées en moyenne (tableau 20), notamment en France (15 000 supporters en moyenne en 2016-2017), en Allemagne

(7 000) et en Angleterre (9 831). Tout comme pour la Ligue des championnes, certains matchs peuvent attirer des foules importantes, même en dehors des phases finales des tournois.

Tableau 20 – Nombre moyen de supporters par saison en Europe : équipes nationales

Saison	Allemagne	Angleterre	Espagne	Italie	France	Portugal	Danemark	Norvège	Suède	UEFA
2011-2012		5 000	3 000	3 000	2 000	200	3 000	7 500	5 175	
2012-2013										1 575
2013-2014	13 500	5 124	1 000	4 000	9 000	1 000	3 000	500	4 309	
2014-2015	15 000	6 376	2 000	4 000	9 400	1 000	2 000	2 500	4 300	
2015-2016	12 500	21 900	2 000	4 500	11 200	2 000	2 000	1 000	6 800	
2016-2017	7 000	9 831	2 000	3 000	15 500	2 000	4 012	3 500	6 350	1 848

Sources : rapports UEFA.

Il est difficile de comparer le succès populaire des différentes compétitions internationales dès lors qu'elles se jouent dans des pays et dans des stades différents. Néanmoins, les enceintes sont souvent bien garnies. Lors de la Coupe du monde 2015 au Canada, sept matchs ont rassemblé plus de 50 000 spectateurs et le pic – 54 027 fans – a été atteint à Vancouver lors du quart de finale opposant le Canada à l'Angleterre. La Coupe du monde 2019 en France a également connu un beau succès : le taux de remplissage des stades s'est établi à 74 %, et tous les matchs de l'équipe de France se sont joués à guichets fermés. 57 900 spectateurs ont assisté à la finale entre les États-Unis et les Pays-Bas, jouée au Parc Olympique Lyonnais, le nouveau record pour un match féminin en France.

Cette Coupe du monde en France a été la plus regardée de l'histoire depuis sa création officielle par la FIFA en 1991. Selon l'instance mondiale, 1,12 milliard de personnes ont regardé au moins une minute

de la compétition à la télévision ou sur des plates-formes numériques (+30 % par rapport au tournoi de 2015) et plus de 260 millions, au moins une minute de la finale. Le football féminin international n'a donc plus à rougir de la comparaison avec la compétition masculine (2019) durant laquelle 3,572 milliards de fans ont visionné au moins une minute de la Coupe du monde en Russie, la finale France-Croatie ayant été regardée par 1,12 milliards de spectateurs. Le tableau 21 permet d'affiner cette comparaison pour les équipes de France lors de leurs coupes du monde respectives, en indiquant les cinq plus grosses audiences de leur tournoi. Le quart de finale des Françaises contre les Américaines a été vu en intégralité par environ 10,7 millions de supporters (50,7 % de part de marché) et celui des garçons en Russie contre l'Uruguay par 12,9 millions (76,0 %). L'élimination de l'équipe féminine à ce stade de la compétition ne nous permet pas (hélas) d'aller plus loin dans la comparaison.

Tableau 21 – Cinq meilleures audiences des équipes de France masculine et féminine à la Coupe du monde (diffuseur TV principal)

Femmes (2019)			Hommes (2018)		
Match	Nombre (en million)	Part d'audience	Match	Nombre (en million)	Part d'audience
1 France-États-Unis	10.71	50.7	France-Croatie	19.34	82.2
2 France-Brésil	10.64	48.5	France-Belgique	19.12	70.5
3 France-Corée du Sud	9.83	44.3	France-Uruguay	12.88	76.0
4 France-Norvège	9.41	40.8	France-Australie	12.59	69.0
5 France-Nigéria	8.81	38.7	France-Argentine	12.54	72.1

Sources : Médiamétrie.

La figure 20 met en perspective le succès audiovisuel de l'équipe de France féminine lors de sa Coupe du monde en 2019. La meilleure audience au cours des cinq années précédentes concernait le quart de finale du Mondial 2015 au Canada, perdu contre les Allemandes lors



Sources: Médiamétrie.

de la séance de tirs au but (5-4) après un score de parité à l'issue du temps réglementaire (1-1). Ce match avait été regardé en France par 4,14 millions de personnes, soit plus de deux fois moins que le quart de finale joué contre les Américaines en 2019. Néanmoins, en dehors des tournois internationaux, les audiences peinent à dépasser 1 million de téléspectateurs, sauf en 2019 : le match amical de préparation France-Chine, en mai 2019, a rassemblé 1,2 million de personnes, tout comme la rencontre amicale France-Espagne en septembre de la même année.

LES DÉTERMINANTS DE LA DEMANDE DE STADE

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes intéressés qu'aux affluences ou aux audiences moyennes du football féminin. Reste à expliquer les déterminants de cette demande, notamment en vue de fonder d'éventuelles politiques économiques de développement.

La demande de sport : problème méthodologique

Depuis les années 1970, les économistes du sport s'emploient à expliquer l'affluence lors des événements sportifs, qu'il s'agisse d'un match en particulier, d'une saison entière ou encore de compétitions importantes. Ces économistes font naturellement référence à la théorie traditionnelle de la demande, déterminée par le prix du bien d'un côté, les revenus et les préférences des « consommateurs » de l'autre. La demande de sport présente cependant plusieurs spécificités. Dans le cas des sports collectifs, par exemple, elle agrège la « consommation » des abonnés et celles des spectateurs occasionnels, ce qui rend délicate l'estimation des élasticités prix : les abonnés seront moins sensibles aux performances de leur équipe que les spectateurs occasionnels qui seront sans doute plus sélectifs concernant le choix des matchs (notamment en fonction de l'équipe visiteuse, du prix des billets, etc.) et plus sensibles à la performance passée de leur équipe favorite. Les déterminants des deux types de demande seront donc différents. L'offre est également très hétérogène car les prix sont

très variables d'une tribune du stade à l'autre (du carré VIP au « kop »). La mesure de la demande par rapport au prix peut également être sujette à des problèmes d'estimation puisque la causalité est parfois inverse : pour certains matchs (de gala), le prix est fixé en fonction de l'affluence attendue. Enfin, la contrainte de capacité des enceintes sportives constitue une autre difficulté pour analyser l'affluence au stade : lorsque les enceintes sont pleines, la demande observée ne correspond pas à la demande réelle. Toutes choses qui compliquent l'analyse de la demande de sport.

Comment remplir les stades ?

Les déterminants de la demande de sport sont nombreux et concernent aussi bien des caractéristiques économiques, psychologiques, sociologiques, démographiques des spectateurs et des « supporters », que des variables géographiques et bien sûr, des critères sportifs.

Le prix des billets, les revenus des supporters, les taux de chômage, les offres de « biens » substituables (passage d'un stade à l'autre, visionnage du match à la TV, intérêt pour un autre sport, etc.) figurent dans la catégorie des facteurs économiques.

Le public d'un stade présente des préférences différentes. Les quatre « idéal types » proposés par le sociologue Richard Giulianotti permettent de distinguer entre les « supporters », les « followers », les « fans » et les « flâneurs ». Deux dimensions les caractérisent : leur position sur l'axe « tradition-consommation » et sur l'axe « identification-distanciation ». Les « supporters » seront ainsi définis par la tradition et une forte identification à leur club de cœur et les « followers » par la tradition également, mais avec une faible identification au club ; les « fans » seront plutôt des consommateurs qui s'identifient fortement au club et les « flâneurs », des consommateurs plus « distants »^{III}. Selon le type de public, les attentes ne seront pas les mêmes : la qualité du jeu pour les « spectateurs » et les

III. R. Giulianotti, « Supporters, followers, fans, and flâneurs : A taxonomy of spectator identities in football », 2002.

« flâneurs », la victoire pour les « supporters » et les « fans ». Ces différents publics peuvent être définis selon la catégorie sociale, l'âge, le sexe, les histoires de vie, la nationalité¹¹².

L'affluence dans les stades dépend aussi du bassin de population des villes dans lesquelles se situent les clubs et qui constituent le « réservoir » de supporters.

Les facteurs sportifs qui influencent positivement l'affluence au stade sont de plusieurs ordres : l'incertitude du résultat, qui suppose que le « suspens » augmente la demande de sport ; les performances de l'équipe ; les matchs de « gala » (compétitions internationales) ou contre des équipes « phares » avec des « stars » ; ou encore les « derbys », les « classiques » et les matchs à fort enjeu (« intensité compétitive »).

Enfin, jouent aussi les facteurs liés au « confort » de l'enceinte, l'une des motivations de la rénovation ou de la construction des stades (loges VIP, qualité des sièges, etc.), aux conditions climatiques ou encore aux horaires des matchs.

En résumé, le taux de remplissage des stades dépend théoriquement de huit facteurs¹¹³ :

1. *La performance sportive* : meilleure est l'équipe, plus le public est nombreux (les fans préfèrent voir leur équipe gagner).
2. *La qualité des matchs* : meilleures sont les deux équipes, plus le public est nombreux ; à l'inverse, plus on descend dans la hiérarchie sportive et plus les stades sont vides. La présence de « stars » du ballon rond

112. Pour caractériser les tribunes d'une enceinte de football, Arsène Wenger, entraîneur d'Arsenal, proposait quant à lui de distinguer les « clients » qui cherchent un divertissement, les « spectateurs » qui veulent voir du bon football, les « supporters du club » qui vont au stade quand ils le peuvent et enfin les « fans » qui sont toujours là. Dans ce dernier cas, on parle de demande inélastique au prix.

113. S. Dobson et J. Goddard, *The Economics of Football*, 2011 ; J. Goddard et P. Sloane, *Handbook on the Economics of Professional Football*, 2014.

peut également avoir un effet. Par ailleurs, les matchs à forte « intensité compétitive » (un enjeu important) peuvent attirer les foules.

3. *Le confort* : meilleures sont les conditions du match (stade, météo, heure, services), plus les supporters se déplacent.
4. *Le prix* : la sensibilité des fans aux prix des places dépend des clubs, les supporters étant prêts à dépenser davantage pour les équipes de stars.
5. *L'incertitude* : l'équilibre compétitif peut concerner le court terme (l'issue d'un match), le moyen terme (l'issue d'un championnat lors d'une saison) ou le long terme (la récurrence des vainqueurs des compétitions). La théorie suppose que plus les compétitions sont équilibrées, plus la fréquentation des stades est forte.
6. *La diffusion des matchs à la télévision* : la retransmission du match peut inciter les supporters à rester chez eux, surtout lorsque les conditions météorologiques ne sont pas bonnes.
7. Dans le cas du football féminin, *l'affiliation à un club masculin* prestigieux peut faire bénéficier les équipes d'une affluence plus forte en raison d'un effet de réputation¹¹⁴. À l'inverse, ces équipes peuvent aussi souffrir de la concurrence du club « parrain ».
8. *Des chocs exogènes* peuvent enfin affecter le niveau de la demande de football dans le temps. Une des questions les plus intéressantes à étudier dans le cas du football féminin, compte tenu du potentiel de son développement économique, concerne l'impact des compétitions internationales (Coupe du monde, Euro, etc.), et notamment des performances des équipes nationales, ou de l'organisation du tournoi sur la fréquentation des enceintes pour les championnats féminins domestiques.

114. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « The determinants of stadium attendance in elite women's football : Evidence from the UEFA Women's Champions League », 2019.

La demande de stade a été abondamment étudiée pour le football masculin¹¹⁵, très rarement dans le cas des femmes. Seules trois études académiques se sont penchées sur la question pour expliquer les affluences observées dans la Frauen-Bundesliga en Allemagne, dans le championnat nord-américain et dans la Ligue des championnes européennes.

Un effet Coupe du monde de court terme en Allemagne

Hank Meier et ses coauteurs¹¹⁶ étudient la demande de football féminin en Allemagne de 1998 à 2012, intervalle durant lequel se sont déroulées six compétitions internationales que la Mannschaft féminine a systématiquement remportées, à l'exception de la dernière. La suprématie des Allemandes sur le ballon rond est alors totale : elles ont été successivement championnes d'Europe en 2001 (en Allemagne), 2005 (en Angleterre) et 2009 (en Finlande), et championnes du monde en 2003 (aux États-Unis) et en 2007 (en Chine). L'Allemagne a par ailleurs organisé la Coupe du monde en 2011 dont elle a été éliminée en quart de finale par le Japon. Cette période d'une quinzaine d'années est donc particulièrement propice pour analyser l'impact des succès de la sélection et de l'organisation d'un tournoi international sur le championnat domestique (FBL).

Entre 1998 et 2012, l'affluence moyenne dans les stades d'outre-Rhin a été multipliée par 3,4, passant d'environ 250 spectateurs par match à plus de 1 100, mais la tendance de croissance n'est ni très forte, ni linéairement stable. La fidélité des fans aux clubs joue un rôle non négligeable – effet d'hystérésis – pour expliquer l'affluence au stade qui répond également à des critères de qualité : performance de l'équipe supportée et de son adversaire, intensité compétitive du match impliquant des

115. Pour une recension, voir J. Garcia et P. Rodriguez, « Sports attendance : A survey of the literature 1973-2007 », 2009.

116. H. Meier, M. Konjer et M. Leinwhater, « The demand for women's league soccer in Germany », 2015.

clubs susceptibles de gagner le championnat et enfin, l'incertitude du résultat. L'affluence est plus grande lorsque les matchs se jouent l'après-midi, mais en revanche le confort des stades n'influence pas la demande. L'impact des victoires de la Mannschaft féminine sur l'affluence en FBL dépend de la compétition : ce sont les succès en Coupe du monde en 2003 et en 2007 qui ont impacté la demande. L'organisation du Mondial en 2011 a également eu un effet positif mais qui semble avoir été de courte durée.

La figure 21 illustre un des résultats précédents concernant la relation entre affluence dans les stades allemands et performance sportive durant la période 2001-2019. La corrélation est relativement forte : environ 35 % des écarts d'affluence au stade sont expliqués par les différences de classement.

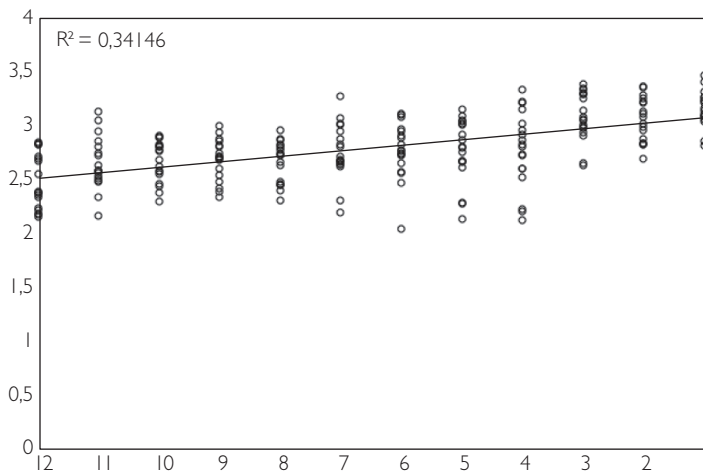


Figure 21 – Affluences moyennes et performances (classement) en Frauen-Bundesliga (FBL).

Sources : Frauen-Bundesliga (FBL) (log de l'affluence moyenne en ordonnées et classement en abscisses).

Un effet Coupe du monde et « superstar » aux États-Unis

L'objectif principal d'Allie LeFeuvre et ses coauteurs¹¹⁷ est de tester l'impact de la Coupe du monde 2011 sur l'affluence dans les stades du championnat américain, le Women's Professional Soccer (WPS), qui a débuté en 2009 et s'est définitivement interrompu trois ans plus tard. Le parcours des Américaines lors du Mondial 2011 a attiré particulièrement l'attention aux États-Unis car il a donné lieu à des matchs « épiques ». Lors de la rencontre en quart de finale, les Américaines ont battu le Brésil aux tirs au but (5-3) après qu'Abby Wambach¹¹⁸ eut marqué le but égalisateur à la 122^e minute. La demi-finale contre la France a été également âprement disputée jusqu'à ce que deux buts tardifs, dont celui de Wambach, permettent aux États-Unis de s'imposer 3-1. La défaite en finale contre le Japon à l'issue des tirs au but a été vue par 13,5 millions de téléspectateurs américains, ce qui en faisait à l'époque le deuxième match de football féminin le plus regardé de l'histoire des États-Unis. Cette épopée « dramatique » a transformé les joueuses américaines en célébrités, invitées à différents shows télévisés de grande écoute (Hope Solo¹¹⁹ et Abby Wambach dans « The Late Show » et Solo dans « Dancing With The Stars »). Par ailleurs, la plupart des joueuses ont pu négocier des contrats de publicité après la compétition, notamment avec Bank of America et Gatorade.

Le contraste entre une équipe nationale qui domine le football féminin planétaire et un championnat domestique qui peine à exister est saisissant :

117. A. LeFeuvre, F. Stephenson et S. Walcott, « Football frenzy... », art. cité.

118. Abby Wambach, née en 1980, est une footballeuse américaine évoluant au poste d'attaquante. Elle a joué 255 matchs internationaux durant la période 2003-2015 au cours de laquelle elle a marqué 184 buts. Elle est devenue championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015.

119. Hope Amelia Solo, née en 1981, est une footballeuse américaine de football évoluant au poste de gardienne de but (202 sélections). Elle est devenue double championne olympique en 2008 et 2012 et championne du monde en 2015.

la WUSA, qui ferme ses portes trois saisons seulement après son lancement en 2001 ; la WPS, qui connaît également des difficultés depuis sa création en 2009, avec la fermeture de plusieurs franchises, des affluences faibles (par rapport à la WUSA) et décroissantes (voir figure 16) ; aucune exposition télévisée sur les principaux réseaux de diffusion, à l'exception de quelques matchs diffusés par la chaîne Fox Soccer.

Selon les auteurs de cette recherche, le parcours des Américaines lors de la Coupe du monde 2011 a entraîné plus d'un doublement du nombre de spectateurs lors des matchs de championnat qui ont suivi (WPS) (+ 120 %). Il n'a cependant pas été possible de savoir si cette embellie était un effet de long terme puisqu'un litige juridique entre la ligue et une des franchises (magicjack) a malheureusement provoqué la disparition du championnat.

D'autres effets influencent *ceteris paribus* la fréquentation des stades : performance de l'équipe visiteuse, match d'ouverture, doubles confrontations, météo favorable. Comme pour le football masculin, un autre facteur de demande est étudié plus spécifiquement : « l'effet superstar »¹²⁰. Trois joueuses étaient, à l'époque, considérées comme telles : la Brésilienne Marta¹²¹ et les Américaines Solo et Wambach. L'étude économétrique montre que la participation de la star brésilienne a augmenté les affluences d'environ 12 %, et celle des deux stars américaines de 33 % (elles jouaient dans la même équipe) après le tournoi mondial, ce qui explique en partie l'effet Coupe du monde.

120. R. Jewell, « The effect of marquee players on sports demand : The case of US Major League soccer », 2017 ; S. Shapiro, Th. DeSchraver et D. Rascher, « The Beckham effect : Examining the longitudinal impact of a star performer on league marketing, novelty, and scarcity », 2017.

121. Marta Vieira da Silva, communément appelée Marta, est une footballeuse professionnelle brésilienne (née en 1986) et jouant en attaque. Elle est considérée comme la meilleure joueuse de tous les temps. Elle compte 147 sélections en *Seleção* avec laquelle elle a marqué 119 buts.

Les fans de la Ligue des championnes sensibles au « suspens » et aux « superclubs »

Maurizio Valenti et ses coauteurs¹²² s'intéressent aux matchs de Ligue des championnes qui attirent sensiblement plus de monde en moyenne que les championnats domestiques (voir figure 17).

Parmi les résultats les plus intéressants, on notera que la demande de football européen au stade dépend positivement du niveau de la compétition (notamment en quart et en demi-finale), de l'incertitude du résultat et de « l'enjeu » du match (« intensité compétitive »). Les supporters du foot féminin semblent donc préférer des matchs à « suspens », même si les liens entre l'intérêt et les caractéristiques du match sont plus complexes : la relation entre l'affluence et la probabilité pour l'équipe locale de gagner est plutôt concave : on aime voir son équipe victorieuse, mais pas trop facilement.

Enfin, un autre effet propre au football féminin, qui aura son importance dans les discussions à suivre concernant le développement économique de ce dernier, ressort de cette étude : lorsque l'équipe visiteuse est « intégrée » à une grosse écurie masculine du « big five » européen, les tribunes se garnissent davantage (toutes choses égales par ailleurs). Les exemples sont nombreux : Arsenal, le FC Barcelone, la Juventus, l'Olympique Lyonnais, le PSG, Wolfsburg, le Bayern de Munich, jouent en effet sous le même nom et les mêmes couleurs que leur équipe masculine. Cet effet « superclub » est important : les auteurs estiment que l'affluence dans ce cas sera supérieure de 32 % à 40 % à celle observée lors de la visite d'un club n'appartenant pas au « big five ».

122. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « The determinants of stadium attendance... », art. cité.

6. Épilogue : le football féminin face à son avenir économique

« La femme est l'avenir de l'homme »,
Jean Ferrat, chanteur, 1975.

« La femme est l'avenir du football »,
Joseph Blatter, président de la FIFA, 1995.

Un ancien article de « sport fiction », paru dans le journal *Libération*, imaginait que la popularité du football féminin dépasserait largement celle du football professionnel masculin en 2053, après l'effondrement de son système économique en 2049 et du fait de toutes ses soi-disant dérives¹²³. Qu'en sera-t-il vraiment ?

Invité à s'exprimer sur les inégalités salariales entre footballeurs et footballeuses et sur le potentiel de croissance du football féminin, Stefan Szymanski de l'Université du Michigan, un des grands spécialistes du domaine, affirme : « [...] on pourrait dire que le football masculin a exclu le football féminin du marché de façon illégale, et que les hommes doivent donc payer une compensation aux femmes pour le préjudice économique¹²⁴ ». Cette déclaration, reprise par de nombreux chercheurs en sciences sociales travaillant sur les discriminations hommes/femmes, ne laisse pas de doute à l'issue de « l'uchronie » suivante : si les filles avaient pu pratiquer leur sport en toute liberté au XX^e siècle, elles seraient aujourd'hui aussi riches que les garçons. Szymanski ajoute d'ailleurs : « Et si on avait des milliards d'euros aujourd'hui dans le football féminin, on pourrait créer un produit commercial viable. » Mais cette

123. Julie Lamy, « Au foot, c'est un peu la revanche des gonzzesses », *Libération*, 29 novembre 2013.

124. *Le Monde*, 8 juin 2019.

déclaration, empreinte d'un soupçon de démagogie, est-elle juridiquement et économiquement « raisonnable » ?

Si les grands événements internationaux de football féminin connaissent aujourd'hui un succès indéniable (preuve en est le dernier Mondial 2019 en France), les championnats nationaux, comme nous l'avons montré dans cet opuscule, sont aujourd'hui loin d'évoluer dans un Eldorado économique.

Mais avant d'être une économie, le football est un jeu. Le développement du football féminin passe d'abord, nous semble-t-il, par la formation, la multiplication des équipes et le développement des infrastructures pour accueillir les jeunes footballeuses. Celles-ci seront d'autant plus nombreuses que l'équipe nationale sera compétitive, le championnat de France attractif et visible. Différentes « réformes » peuvent être envisagées concernant la professionnalisation du championnat, les structures des clubs et le statut des joueuses internationales. Mais ces réformes seront-elles suffisantes pour rattraper financièrement le football masculin ? Même s'il s'agit du même sport, n'existe-t-il pas des différences fondamentales entre les deux « économies » qui pourraient justifier un certain écart, notamment au niveau de la « demande » de football féminin ? Nous concluons ces développements en faisant un détour par les États-Unis : s'il existe un pays où le football féminin s'est développé en parallèle de celui des hommes, c'est bien outre-Atlantique qu'il faut le chercher.

FORMER DAVANTAGE DE JEUNES FOOTBALLEUSES

Les années 2018 et 2019 semblent avoir constitué un tournant dans le football féminin. Sur et en dehors du terrain, comme le répète la FIFA : la création du Ballon d'or féminin, des records d'affluence partout en Europe pour des matchs de championnat, le succès de la Coupe du monde, Canal+ qui achète les droits de diffusion, Arkema qui accole son

nom à la Division I, etc. Mais pour que le football féminin continue son développement, il faut former les jeunes joueuses.

L'organisation de la formation des jeunes footballeurs est née avec la charte du football professionnel en 1973 : création de l'Institut national du football (INF) à Vichy, création des premiers centres de formation dans les clubs et création des sections « sport-études » dans les collèges et les lycées¹²⁵. À l'INF Vichy, qui a fermé en 1990, les joueurs sélectionnés ont entre 16 et 18 ans, et la moitié de la trentaine admise chaque année signe un contrat de footballeur professionnel avec un club. Dans les centres de formation qui se développent à cette époque, le but est de sélectionner des joueurs de 15 ans et plus.

Tableau 22 – Synthèses de la formation des jeunes joueurs et jeunes joueuses en France

Âge	Garçons			Filles
6 ^e -5 ^e (U12-U13)	Sections sportives scolaires			Sections sportives scolaires
4 ^e -3 ^e (U14-U15)	Sections sportives scolaires	Sections sportives Élite	Pôles Espoirs	Sections sportives scolaires
Lycée (U16-U18)	Sections sportives scolaires	Centres de formation		Sections sportives scolaires Pôles Espoirs et Clubs
Post-Bac (à partir de U19)		Centres de formation		Centres de formation

Sources : FFF.

Aujourd'hui, la formation des jeunes joueurs débute un peu plus tôt (tableau 22). Les sections sportives scolaires en collège, qui ont remplacé les sections sport-études en 1996, sont accessibles dès la classe de sixième et permettent, dès l'âge de 11 ans (lorsque l'enfant est en U12) de concilier sport et études. Il en existe plus de 700 en France rien que pour le football, réparties sur l'ensemble du territoire,

¹²⁵. Certaines sections ont été créées à la fin des années 1960.

dont 67 pour les jeunes joueuses¹²⁶. Pour les jeunes joueurs qui n'entrent pas dans les sections sportives *Élite* ou dans les Pôles Espoirs interrégionaux (voir *infra*), il est possible de continuer en classe de quatrième et de troisième dans les collèges, ainsi que dans les sections sportives régionales « second cycle » (en lycée). 200 lycées disposent d'une section football, dont 50 pour les jeunes joueuses. Pour ces dernières et celles qui ne rejoignent pas les pôles interrégionaux, les sections dans les lycées sont très importantes car la formation dans les centres de formation des clubs professionnels est relativement récente et plutôt rare.

Tableau 23 – Pôles Espoirs féminins en France

Pôle Espoir	Création
INF Pôle France INSEP	2014 (1998 à l'INF Clairefontaine)
Blagnac	2010
Liévin	2009
Mérignac	2018
Rennes	2010
Strasbourg	2013
Tours	2012
Vaulx-en-Velin	2009

Sources : FFF et ligues régionales.

La préformation de haut niveau pour les garçons, en U14 et U15 (lorsque le jeune est en quatrième ou en troisième) s'effectue en section sportive *Élite*, dans certains clubs professionnels, et au sein des Pôles Espoirs interrégionaux. La section sportive *Élite* est adossée au centre de formation du club et concerne des jeunes joueurs recrutés

126. La FFF souligne qu'entre 2018 et 2019, le nombre de sections en collège pour les filles a augmenté de 25 %.

« localement »¹²⁷. Il existe quatorze Pôles Espoirs interrégionaux en France métropolitaine, deux dans les départements et territoires d'outre-mer et un autre prévu en Normandie en 2020. Le recrutement se fait en UI3 à partir de détectations organisées par les districts. Le plus connu est celui de la région Ile-de-France, l'INF Clairefontaine. À la suite de la préformation, certains jeunes joueurs rejoignent les centres de formation des clubs professionnels. Pour les filles, il existe huit Pôles Espoirs interrégionaux, plus récents (tableau 23), qui accueillent des joueuses plus âgées (de 16 à 18 ans). Le recrutement se fait donc en UI5 à partir des détectations organisées par les districts et à l'issue du stage national UI5 organisé chaque année par la FFF. Certains clubs, comme l'Olympique de Marseille, ont également passé un accord avec un lycée pour former les joueuses âgées de 15 à 18 ans.

Pour les garçons, la suite de la formation au plus haut niveau se fait dans les centres de formation des clubs professionnels agréés par la FFF (en 2018-2019, il y en avait 37). Le plus souvent, les jeunes entrent dans les centres de formation lorsqu'ils sont en UI6 (en classe de seconde, mais certains sont accueillis en troisième). En fonction des clubs, la formation scolaire s'effectue soit dans l'enceinte du centre, soit à l'extérieur. Dans les centres de formation, plusieurs statuts se succèdent, selon un processus

127. De nombreux clubs professionnels recrutent des joueurs de 13 ans qui jouent dans les clubs de football d'Ile-de-France ou qui ne vivent pas dans la région des clubs concernés. Comme ces jeunes ne peuvent pas intégrer les sections sportives élitaires car ils habitent trop loin, la plupart d'entre eux signent un accord de non-sollicitation (ANS). L'ANS est un engagement contractuel signé entre le joueur et le club professionnel. Il ne peut être conclu par un joueur que s'il est âgé d'au moins 13 ans, et sa durée est de 3 ans. Pendant ce temps, le jeune joueur ne peut pas s'engager avec un autre club, et le club signataire s'engage à proposer un contrat d'aspirant au joueur, c'est-à-dire à le prendre dans son centre de formation. En attendant l'âge de 15 ans et la possibilité d'entrer dans un centre de formation, le jeune joueur reste donc dans son club formateur. Avec l'autorisation du club signataire de l'ANS, il peut même continuer de se former dans un Pôle Espoir régional.

de sélection en entonnoir¹²⁸ : amateur, apprenti, aspirant, stagiaire et, de création récente, le contrat « élite ». Ce dernier, qui concerne peu de joueurs, permet d'achever la formation et de signer un contrat professionnel par la suite. Pour les filles, le statut non professionnel du championnat de D 1 a un effet sur l'existence des centres de formation. Certaines équipes accueillent des jeunes joueuses en partenariat avec un lycée de la ville, et d'autres ont des centres de formation intégrés, notamment pour leurs joueuses U19, comme c'est le cas à l'OM, à l'OL, au PSG et à Guingamp. La non-professionnalisation du football féminin a surtout un effet sur le type de contrat dont les jeunes joueuses peuvent « bénéficier » : elles n'ont aucune convention de formation et leur éviction du centre peut se faire sur un simple coup de téléphone, contrairement aux jeunes garçons qui sont protégés. Le journal *Le Monde*, qui relate l'exclusion d'une jeune joueuse du centre de formation de l'Olympique Lyonnais, souligne : « L'Éviction de cette jeune joueuse par téléphone en quelques jours a été rendue possible par l'absence totale d'encadrement juridique de sa formation, alors que les garçons bénéficient de conventions et de contrats, pour signifier leur renvoi, il faut trente jours avec courrier recommandé¹²⁹. »

Les parcours de formation pour les jeunes joueuses ont fortement progressé au cours des dernières années, et ils incluent désormais un double projet sportif et scolaire. La professionnalisation est sans doute la prochaine étape, notamment pour permettre aux jeunes joueuses de se former dans des conditions juridiques comparables à celles des jeunes joueurs.

128. Environ 80 % des jeunes entrant dans un centre de formation ne deviennent pas footballeur professionnel. La probabilité de réussite dépend de la qualité du centre de formation : un classement des centres de formation est établi chaque année.

129. *Le Monde*, 27 août 2019.

Encadré 12 – Les contraintes d'accueil des jeunes footballeuses : l'exemple du district du Val-de-Marne

Le district du Val-de-marne fait partie des sept districts de la Ligue de Paris-Île-de-France¹³⁰. Avec sa population de près de 1,4 million d'habitants, ce département, comme les deux autres de la petite couronne et des zones urbaines de la grande couronne, est un grand pourvoyeur de footballeurs professionnels. Les raisons sont plurielles¹³¹ :

1. Les clubs de la (proche) banlieue parisienne sont de plus grande taille que dans les départements « semblables » de province.
2. En conséquence, les recruteurs viennent volontiers en région parisienne pour observer une équipe et/ou des joueurs.
3. En Île-de-France, le football est le sport le plus populaire : les garçons jouent dès le plus jeune âge sur des petites surfaces, comme les « City Stades », et ils sont souvent techniquement à l'aise.
4. La compétition dans les clubs d'Île-de-France est donc beaucoup plus rude qu'ailleurs en France, ce qui élève probablement le niveau et permet à davantage de joueurs de devenir professionnels.

Nous avons interrogé Thierry Mercier, président du district du Val-de-Marne. Celui-ci est particulièrement sensible à l'accueil des jeunes filles, puisque le district est l'un des rares à organiser des compétitions pour les moins de 11 ans. On pourrait donc tout à fait imaginer que les jeunes filles de la proche banlieue parisienne

130. La ville de Paris n'a pas de district propre. Elle est divisée en trois zones, chacune rattachée aux trois districts correspondant aux trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). La Seine-et-Marne, qui comptait deux districts (Nord et Sud) jusqu'en 2016, les a fusionnés. Les autres districts correspondent aux trois autres départements de la grande couronne (Yvelines, Essonne, Val-d'Oise).

131. B. Drut et R. Duhautois, *Sciences sociales football club*, 2015.

bénéficient des mêmes externalités que les jeunes garçons pour atteindre le haut niveau. Malheureusement, selon lui, les clubs du département sont confrontés à de nombreux obstacles :

Le plus important concerne les compétitions. Dans ces zones très denses, les infrastructures ne sont pas extensibles et pour accueillir les compétitions de jeunes filles, il faudrait construire des stades. Le manque de place est un frein à l'évolution du football féminin.

Le district a mis tout en œuvre pour faire jouer les jeunes filles dès le plus jeune âge et inciter les clubs à créer des catégories de jeunes. Aujourd'hui, les clubs qui ont constitué une équipe « adulte » sans créer d'équipes de jeunes sont dans une situation beaucoup plus critique.

Comme nous l'avons souligné dans l'encadré 10, les jeunes filles subissent des pressions sociales relatives à leur physique ainsi que des pressions culturelles¹³², ce qui les « contraint » souvent à abandonner leurs activités sportives autour de l'âge de 14 ans. Les garçons commencent à abandonner plus tôt, en U11, ce phénomène étant surtout lié à la concurrence qui élimine les « plus mauvais » ou les moins passionnés.

FAUT-IL CRÉER UNE LIGUE PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL FÉMININ ?

Tout au long de cet opuscule, nous avons observé, un peu partout dans le monde, que le football féminin est en pleine évolution économique. Cela se traduit par des problèmes juridiques dans la mesure où les championnats de première division sont encore pour la plupart amateurs. Afin que des joueuses puissent percevoir un salaire en tant que footballeuses professionnelles – et bien se former, comme on vient de le voir – les instances

132. Sur ce point, on pourra voir le film de Gurinder Chadha, *Joue-la comme Beckham*, sorti en 2002.

du football ont intérêt à accélérer sa professionnalisation. L'Argentine, l'Angleterre l'ont fait récemment et le Japon a commencé le processus. En France, le contrat fédéral féminin à temps complet, qui permet aux joueuses de se dispenser de poursuivre une autre activité en parallèle de leur carrière sportive, concerne moins de 30 % des joueuses¹³³. Ce contrat de travail est géré par la FFF et non par une ligue professionnelle, comme c'est le cas pour les joueurs de Ligue 1 et de Ligue 2, en l'occurrence la Ligue de football professionnel (LFP). Aujourd'hui, considérations juridiques mises à part, la question qui se pose dans la perspective de la professionnalisation du football féminin est la suivante : faut-il intégrer le championnat de Division 1 (et peut-être de Division 2) à la LFP ou créer une Ligue professionnelle de football féminin indépendante de celle-ci ?

Avant de répondre à cette question, rappelons que le but des ligues sportives professionnelles, ouvertes ou fermées, est de gérer les compétitions, de commercialiser les droits d'exploitation, de gérer la gouvernance et l'image de leur sport. La LFP a été créée en 1932 au début du championnat professionnel sous le nom d'« Amicale des clubs amateurs utilisant des joueurs professionnels ». Il s'agit d'une association de type loi de 1901. La LFP reçoit une délégation de service public de la part de la FFF pour gérer le secteur professionnel du football français, à savoir la Ligue 1 et la Ligue 2. Les missions de la LFP sont les suivantes :

- La LFP organise les championnats de France de Ligue 1 et Ligue 2 – ainsi que la Coupe de la Ligue jusqu'en 2020 – et le Trophée des champions (le vainqueur du championnat de Ligue 1 contre le vainqueur de la Coupe de France).
- La LFP régule le football professionnel et optimise ses revenus. En plus d'organiser les deux championnats professionnels, elle édicte les règlements et veille à leur respect, notamment à travers la commission de discipline, qui sanctionne les joueurs et les clubs en cas de manquements. Elle veille au respect des contrats de travail entre les clubs et les

¹³³. *Libération*, 27 juin 2019.

joueurs. Elle commercialise et valorise les droits d'exploitations (droits TV, sponsoring, etc.).

- La Ligue 1 étant une des vitrines du football français, la LFP veille à la valoriser d'un point de vue financier mais aussi d'un point de vue « moral » (lutte contre les discriminations, la corruption, etc.), le second pouvant nuire au premier.

Lors de la saison 2019-2020, parmi les quarante clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, vingt-deux disposent d'une section féminine en Division 1 ou en Division 2. Ainsi, quatorze clubs de l'élite féminine ne sont pas adossés à un club professionnel. La figure 22 représente l'implantation des quarante clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 (à gauche) et celle des trente-six clubs de Division 1 et Division 2 (à droite). On remarque que les clubs masculins sont implantés partout en France en dehors du Sud-Ouest : ce sont les clubs de rugby qui s'y sont installés¹³⁴. Les clubs féminins sont moins bien répartis, mais deux constats s'imposent : la place laissée vacante par les garçons dans le Sud-Ouest a favorisé l'émergence de clubs de foot féminin (Albi, Montauban, Bergerac, etc.), comme c'est le cas aux États-Unis et en Chine ; la forte présence des clubs de la banlieue parisienne (Fleury, Issy, Saint-Denis mais également Juvisy avant sa fusion avec le Paris FC) qui bénéficient d'un important vivier de talents et d'une concurrence moindre que les garçons.

Le choix de créer une ligue propre au football féminin ou de l'adosser à la LFP peut être crucial : si la professionnalisation des championnats féminins se faisait sous l'égide de la LFP, les clubs professionnels masculins qui n'ont pas encore une section féminine développée (encore près de la moitié) seraient incités à en créer une, concurrençant les clubs historiques du football féminin avec des budgets conséquents¹³⁵. En revanche, une ligue professionnelle féminine spécifique permettrait sans doute aux clubs

134. B. Drut et R. Duhautois, *Sciences sociales...*, *op. cit.*

135. Rappelons que les sections féminines des grands clubs européens sont financées en partie par les sections masculines (voir chapitre 3).

qui ne sont pas adossés à un club professionnel masculin de résister un peu plus à la concurrence, à travers une redistribution des droits commerciaux gérés par la ligue. Cependant, ce second choix attirerait sans doute à terme les clubs professionnels masculins si les revenus engendrés par les femmes venaient à représenter des sommes importantes.

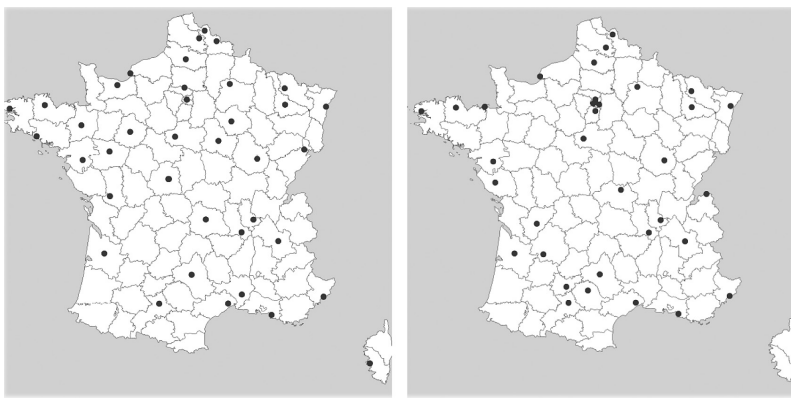


Figure 22 – Implantations des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 (à gauche), de Division 1 et Division 2 (à droite), saison 2019-2020.

Encadré 13 – La professionnalisation des « femmes arbitres »

Le plan de professionnalisation des femmes arbitres, mis en œuvre pendant la saison 2019-2020, prévoit une amélioration de leurs conditions d'exercice à travers une indemnisation mais aussi grâce aux moyens mis à leur disposition (préparations, conditions, etc.). Le groupe « Élite » doit être constitué de quatre à six arbitres. Un groupe d'arbitres-assistantes doit également être mis en place. Toutes bénéficieront d'un contrat de prestations de services d'une durée d'un à trois ans, comme leurs homologues masculins. Dans le cadre de ce

contrat, les arbitres doivent recevoir une indemnité fixe mensuelle, qui s'ajoute à leurs indemnités de match. L'ensemble des indemnités de match ont été revues à la hausse, y compris pour les arbitres non professionnelles.

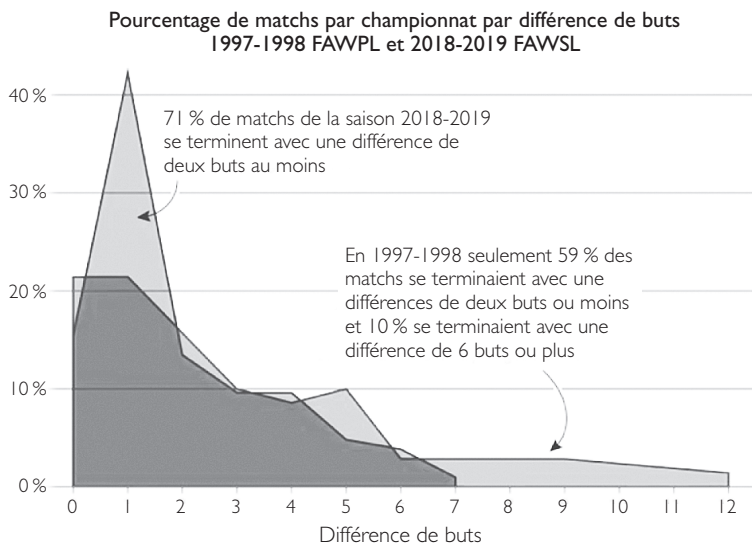
FAUT-IL ADOSSER LES CLUBS FÉMININS AUX CLUBS MASCULINS ?

La tendance des championnats féminins européens de première division à ressembler aux compétitions masculines est déjà une réalité. Cette homogénéisation des élites procède de plusieurs phénomènes : volonté de certaines fédérations de professionnaliser les compétitions (en Angleterre, au Japon, en Italie, etc.) ; désir de certains clubs professionnels aux moyens importants de créer ou de promouvoir une section féminine ; rachat d'équipe féminine déjà existante. Ainsi, pour la saison 2019-2020, dix clubs sur douze en Division I sont les sections féminines de clubs professionnels de Ligue 1 ou de Ligue 2, et onze sur douze en FA WSL ont pour club parent des membres de la Premier League ou de la Championship (Division 2)¹³⁶. Certains bastions historiques du football féminin résistent encore en France (Soyaux créé en 1968, Fleury fondé en 1970), mais d'autres ont été absorbés, ainsi le FCF Juvisy, créé en 1971, racheté par le Paris FC en 2017.

L'Angleterre fournit un exemple intéressant de cette tendance actuelle (volontaire) à l'homogénéisation des championnats masculins et féminins. La réforme vers la professionnalisation de la League, engagée par la fédération, ne s'est pas trop attardée sur le devenir des clubs « historiques » du football féminin qui seraient dans l'incapacité de remplir le

¹³⁶. Néanmoins, la cohabitation entre les sections masculines et féminines n'est pas toujours idyllique. C'est le cas du Liverpool FC – dont les bénéfices ont atteint un record en 2017-2018 – où les Liverpuliennes se sont plaintes, début 2019, de leurs conditions de jeu (notamment du terrain) ; voir « Liverpool délaisse-t-il son équipe féminine ? », *SoFoot*, 5 février 2019.

nouveau cahier des charges : ainsi, l'équipe de Doncaster Rovers Belles Ladies Football Club fondé en 1969, double champion d'Angleterre (1992 et 1994), avec six Cups à son actif, évolue aujourd'hui en Division 4. À l'inverse, certains clubs célèbres de Premier League ont bénéficié de facilités pour intégrer rapidement la WSL : le Manchester United Women Football Club, créé en mai 2018, a rejoint directement la Championship, sans passer par les échelons inférieurs ; Tottenham Hotspur Ladies Football Club, bien qu'il ait été fondé en 1985, n'a accédé à l'élite du football féminin qu'à partir de la saison 2019-2020. Les confrontations entre ces grands clubs permettent de battre régulièrement des records d'affluence dans les stades.



**Figure 23 – Intensité compétitive en Angleterre :
comparaison saison 1997-1998/saison 2018-2019.**

Sources : FT research – Graphic and analysis : John Burn-Murdoch

Outre cet effet « grande marque » des clubs (aux gros moyens) sur l'affluence (voir chapitre 4), la fédération anglaise mise également sur un championnat plus équilibré pour attirer les foules, les annonceurs et les médias. D'où la volonté de favoriser l'émergence de nouvelles équipes compétitives. Si le Arsenal Women Football Club a été couronné à quinze reprises depuis la création du championnat en 1992, la concurrence semble plus rude depuis quelques saisons (figure 23), notamment avec les sections féminines de Chelsea ou de Manchester City.

En France, l'Olympique Lyonnais règne sans partage sur la France depuis treize saisons. L'arrivée des Qataris à Paris en 2011 lui a offert un adversaire à sa taille, même si le PSG n'a pas encore pu être champion. Ces deux équipes attirent les publics les plus nombreux dans les stades, et leurs confrontations battent les records d'affluence (voir chapitre 4). Les autres clubs sont maintenant largement distancés. La Division I française n'offre aucun suspense pour le haut du tableau (mais c'est aussi le cas pour la Ligue I masculine avec la domination du PSG). L'augmentation des budgets de certains grands clubs (Marseille, Bordeaux) est dans ce contexte plutôt une bonne nouvelle pour la compétition.

Les avantages de l'adossement à un club professionnel masculin sont donc nombreux : moyens financiers conséquents ; mise en commun de certaines infrastructures et de personnel ; notoriété de « marque » ; disposition d'un grand stade pour les « affiches » ; etc. Même si, comme le souligne l'économiste du sport Jean-Pascal Gayant, en étudiant la carte de l'élite masculine : « Le football féminin y gagnerait en professionnalisme mais y perdrait en ancrage territorial¹³⁷. »

FAUT-IL PAYER LES JOUEUSES INTERNATIONALES ?

D'une manière générale, les joueuses de haut niveau sont soumises à des exigences de professionnelles, à travers les entraînements mais surtout

¹³⁷. Jean-Pascal Gayant, « L'essor incertain du football féminin en France », *Money Time*, 3 juin 2019.

les nombreux et longs déplacements qu'elles doivent effectuer. La majorité d'entre elles exercent une autre activité professionnelle qui n'a rien à voir avec le football. Pourtant, le football façonne leur mode de vie. Lorsqu'elles participent à des rencontres de championnat, la longueur des déplacements pour celles qui ont une autre activité est plus un problème de fatigue et d'emploi du temps qu'un souci financier puisque le club prend en charge le coût du déplacement. Mais en plus de devoir élaborer des stratégies pour concilier leurs vies professionnelle, familiale et sportive, les joueuses internationales font face à un manque de moyens pour financer leurs déplacements. Afin d'aider les footballeuses internationales, certaines fédérations – notamment américaine et anglaise – participent, à côté du club, à leur rémunération. Ces fédérations signent des conventions collectives pluriannuelles avec les joueuses. Dans le football masculin, les fédérations ne versent en général pas de salaires fixes, car les internationaux perçoivent souvent un salaire décent de leur club employeur. Ils reçoivent des primes de participation et de matchs. Toutefois, les petites fédérations peuvent verser un salaire à leurs joueurs pour leur permettre de financer les rassemblements internationaux, comme c'est le cas pour la Norvège¹³⁸.

La grève des joueuses danoises à l'automne 2017 – elles ont refusé, on l'a vu, de jouer un match qualificatif pour la Coupe du monde 2019 contre la Suède – a abouti à la signature d'une convention collective de quatre ans. Au total, près de 600 000 euros ont été alloués à l'équipe féminine danoise, dont 380 000 euros pour les indemnités de regroupements de l'équipe nationale et pour les primes de matchs. Ces dernières ont été augmentées, puis généralisées aux rencontres amicales. Le reste est alloué à une meilleure prise en charge médicale des joueuses et à l'amélioration des conditions matérielles. En novembre 2019, la fédération

138. En octobre 2017, la fédération norvégienne a ponctionné une partie de la rémunération des internationaux masculins pour la redistribuer aux joueuses internationales.

australienne de football a décidé de partager équitablement les revenus produits par les équipes nationales féminine et masculine : l'accord, également d'une durée de quatre ans, prévoit que l'équipe nationale féminine recevra une part de 24 % des revenus de 2019-2020, part identique à celle des hommes. Cette part augmentera d'un point chaque année et une partie sera redistribuée aux équipes nationales de jeunes. La part distribuée aux joueurs issue des primes de la FIFA pour les qualifications aux Coupes du monde ainsi que celle issue des primes de qualification pour les compétitions de la confédération asiatique passent de 30 % à 40 % pour les femmes et pour les hommes¹³⁹. Si la convention collective signée au Danemark garantit à la fédération qu'elle ne sera pas considérée comme l'employeur de l'équipe nationale, afin de limiter sa responsabilité légale vis-à-vis des joueuses, l'accord signé en Australie prévoit l'éventuel congé maternité des joueuses et leur retour en équipe nationale.

L'accord australien stipule également l'égalité des salaires dans les championnats féminins (W-League) et masculin (A-League) de première division, rendue possible du fait de leur fonctionnement :

- ce sont des ligues fermées ;
- la fédération australienne de football a cédé le contrôle opérationnel de la ligue féminine aux clubs à l'été 2019, ces derniers représentés par l'association australienne des clubs de football professionnel (Australian Professional Football Clubs Association, APFCA) ;
- les clubs de la W-League sont tous affiliés à un club en A-League (à l'exception du Canberra United), et la faiblesse des revenus des footballeurs (environ 90 000 euros annuels en moyenne, primes en nature comprises) facilite la volonté d'égalité des revenus¹⁴⁰.

139. Étant donné les primes distribuées par les organisateurs lors des compétitions, les hommes gagneront encore davantage.

140. Le *salary cap* est de 3,2 millions de dollars australiens par équipe, chacune comptant vingt-trois joueurs.

AMÉLIORER L'EXPOSITION DU FOOTBALL FÉMININ DANS LES MÉDIAS

Le 31 mai 1975, à une époque où les matchs de football domestiques étaient peu retransmis, la finale du premier championnat de France féminin a été diffusée en direct par la télévision française (une demi-finale avait été retransmise quelques jours auparavant) : le club dominateur de l'époque, le Stade de Reims a battu l'AS Orléans sur le score de 5-0. Mais la couverture médiatique du football féminin s'est à l'époque arrêtée là. Il a fallu attendre plus d'un quart de siècle pour revoir un match de football féminin en direct à la télévision française¹⁴¹ : c'est Aimé Jacquet qui a soumis alors l'idée à Canal+ de diffuser en novembre 2002, le match décisif France-Angleterre, qualificatif pour la Coupe du monde 2003 aux États-Unis. Les Bleues l'ont emporté et ont pu ainsi participer pour la première fois au tournoi mondial. Mais le public n'était pas encore au rendez-vous.

En 2009, les Bleues se sont qualifiées pour l'Euro qui se déroulait en Finlande. L'événement n'a pas fait la une des journaux, et c'est un euphémisme : seulement quatre lignes dans le quotidien *L'Équipe*. La FFF a décidé alors de frapper un coup médiatique. Quatre joueuses de l'équipe – Sarah Bouhaddi, Gaétane Thiney, Corine Franco et Élodie Thomis – ont décidé de poser nues avec un slogan choc : « Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? ». Dix ans plus tard, pour la Coupe du monde en France, TFI a réalisé ses trois meilleures audiences de l'année avec les matchs des Bleues (10,4 millions de téléspectateurs en moyenne) : compte tenu du faible coût d'acquisition des droits de l'événement (on parle de 12 millions d'euros), la chaîne a même pu réaliser un bénéfice grâce à ses recettes publicitaires.

« Il y aura un avant et un après-Coupe du monde 2019 » pour le football au féminin, a déclaré Brigitte Henriques, vice-présidente de la Fédération française de football. Du côté de l'équipe nationale, la cause

141. O. Corbobbese, *Le Football (au) féminin*, 2019.

semble désormais acquise. Les Bleues ont trouvé leur public : 1,2 million de téléspectateurs étaient devant leur poste pour regarder le match amical contre l'Espagne début septembre 2019. Mais du côté du championnat domestique, le chemin vers la reconnaissance médiatique semble encore long. Le montant des droits TV traduit ce manque de popularité même s'il est en augmentation depuis dix ans : 1,2 million d'euros par saison, contre 110 000 euros en 2011 et 200 000 euros en 2012¹⁴².

La visibilité du football féminin est plus grande depuis que le groupe Canal+ a acheté les droits de diffusion (depuis la saison 2018-2019). Les téléspectateurs peuvent aujourd'hui regarder tous les matchs d'une journée de championnat grâce au multiplex du samedi après-midi qui permet de voir chaque rencontre. Les 132 matchs du championnat de France féminin sont donc maintenant visibles (une vingtaine l'étaient auparavant). Un match de foot féminin (PSG-OL) a été diffusé en « prime » pour la première fois un dimanche de novembre 2018 à 21 heures, pendant une trêve internationale du football masculin. Plus récemment, la même affiche OL-PSG de la saison 2019-2020 a attiré 498 000 téléspectateurs un samedi après-midi. Certes, un match de la Ligue 1 retransmis à la même heure dépasse en moyenne cette audience, mais cette expérience constitue un véritable succès. Le directeur des sports de Canal+ estime que « la D1 féminine est un succès sur les audiences » de sa chaîne, mais mise néanmoins sur la montée en puissance des sections féminines des clubs de Ligue 1, comme Marseille ou Bordeaux, pour développer son affaire.

Jusqu'où développer cette couverture médiatique¹⁴³ : par exemple en créant un Canal Football Club (CFC) féminin ou en faisant une plus grande place aux femmes dans la formule existante ? Deux consultantes

142. Les droits TV du handball masculin, qui sont au second rang derrière le football masculin, ne sont pas beaucoup plus élevés : 4 millions d'euros.

143. Sur l'impact des médias, voir A. Gozillon, « Le développement du football féminin : réalité ou illusion ? », 2019.

s'y sont d'ailleurs succédé : la journaliste Marie Portolano et la joueuse internationale du PSG, Laure Boulleau. Une émission consacrée entièrement au football féminin a d'ailleurs déjà existé en 2014 et 2015 sur Eurosport, « Femmes 2 Foot », animée notamment par Cécile Locatelli, ancienne internationale française et par Candice Prévost, ancienne attaquante du Paris Saint-Germain.

FOOTBALL MASCULIN ET FÉMININ : DES « ÉCONOMIES » CONVERGENTES ?

Toutes les pistes de développement proposées précédemment concernent plutôt « l'offre » de football féminin. Ce sont en général celles qui répondent aux arguments avancés le plus souvent pour expliquer sa faiblesse économique : nécessité d'avoir plus de joueuses, de professionnaliser le championnat, d'augmenter sa visibilité. Mais l'aspect « demande » est souvent absent des débats : le football féminin peut-il devenir aussi populaire que son homologue masculin ?

Lorsque les économistes s'intéressent à la demande d'un bien, ils privilégient les effets prix et les effets revenus : même si elles sont prises en compte, les préférences des individus sont supposées être des facteurs exogènes¹⁴⁴. La formation des goûts est laissée aux soins des psychologues et leur évolution, à l'histoire des mentalités ou des normes sociales. Si, depuis les années 1980, l'économie psychologique s'intéresse à la mesure des préférences, la genèse des goûts sort néanmoins de son champ.

144. En 1977, un des articles les plus célèbres de Georges Stigler et de Gary Becker, tous deux prix « Nobel » d'économie, s'intitule « De Gustibus Non Est Disputandum ». Les auteurs soulignent : « *Tastes neither change capriciously nor differ importantly between people. On this interpretation one does not argue over tastes for the same reason that one does not argue over the Rocky Mountains – both are there, will be there next year, too, and are the same to all men* ». Un autre économiste célèbre, Maurice Allais, écrit en 1989 dans sa conférence Nobel (« Les lignes directrices de mon œuvre »), que « la psychologie des hommes reste fondamentalement la même en tout temps et en tout lieu ».

Nous n'allons donc pas entreprendre l'étude des goûts sportifs, mais fournir simplement quelques éléments sur les préférences en matière de demande de football aujourd'hui. Celles-ci ont pu évoluer au cours du temps et sont susceptibles de varier dans le futur, mais les changements de valeurs demeurent un phénomène de long terme.

S'agissant de préférences révélées, nous avons mis en évidence dans les chapitres précédents certains chiffres qui montrent que les femmes « aiment » moins le football que les hommes, notamment quand il s'agit d'aller au stade et sur le terrain : en France, on dénombre moins de 10 % de femmes parmi les pratiquants et moins de 15 % parmi les passionnés de ballon rond. Dans les autres pays d'Europe, le nombre de femmes jouant au football ou allant au stade est parfois plus important, mais toujours nettement inférieur à celui des hommes : en Allemagne, 11 % des licenciés sont des joueuses et 27 % spectateurs sont des supportrices ; si la Suède compte environ 30 % de femmes sur les terrains, moins de 15 % assistent aux matchs dans les tribunes.

Tableau 24 – Licences par sexe pour les dix sports olympiques les plus pratiqués en France (2018)

	Total licences	Part de femmes
FF de football	2 108 811	7,7 %
FF de tennis	985 551	29,4 %
FF d'équitation	628 262	83,0 %
FF de handball	549 295	35,7 %
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	546 954	29,2 %
FF de basketball	525 040	34,7 %
FF de golf	412 726	27,4 %
FF de rugby	334 853	9,0 %
FF de gymnastique	317 270	81,8 %
FF d'athlétisme	314 692	47,2 %
Total sports olympiques	9 184 836	31,6%

Sources : ministère des Sports.

Le tableau 24 permet de replacer le football féminin parmi les autres sports les plus pratiqués (avec licences) en France en 2018. Le football et le rugby apparaissent comme les sports les moins féminisés (moins de 10 % de femmes), la proportion de femmes étant la plus importante pour l'équitation et la gymnastique (plus de 80 %). C'est uniquement en athlétisme que l'on observe une parité presque parfaite (47,2 %).

Ces différences hommes/femmes se retrouvent également dans les pratiques physiques ou sportives (licenciées ou non) des Français : le taux de féminisation n'est que de 20 % pour les sports collectifs, 55 % pour la natation et la marche, 60 % pour la danse et 80 % pour la gymnastique¹⁴⁵. Les explications sont plurielles : « stéréotypes de genre », « normes sociales », « normes corporelles », « préférences », etc. Les études de genre privilégient les trois premières explications, les économistes mettent l'accent sur la quatrième. Il ne s'agit pas ici de trancher mais simplement de tenir compte du fait que les « goûts » sportifs varient fortement selon le sexe et que le football apparaît aujourd'hui culturellement comme un sport « masculin ».

Dans un éditorial du *Monde*, intitulé « Les femmes sont l'avenir du football » et écrit pendant la Coupe du monde 2019, le quotidien note que : « L'écart avec la pratique masculine de football en matière de billetterie, de droits télévisés et de salaires reste considérable¹⁴⁶. » Les solutions proposées pour combler cet écart rejoignent celles avancées précédemment (professionnalisation, augmentation des sections féminines, compétitivité du championnat, etc.), mais misent aussi sur la bonne volonté des sponsors enjoint « de croire en ces footballeuses, capables d'attirer les foules en drainant un nouveau public dans les stades ». Il s'agit pour l'instant d'un vœu pieux. Les chapitres précédents ont mis

145. F. Gleizes et É. Pénicaud, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », 2017.

146. « Les femmes sont l'avenir du football », *Le Monde*, 18 juin 2019.

en évidence que si l'équipe de France féminine a trouvé son public, le championnat national de Division I se joue la plupart du temps dans un anonymat certain, sauf lors de quelques matchs « phares ». La demande de « football » féminin est pour l'instant loin de pouvoir produire des revenus conséquents, et le « rattrapage » économique sur le football masculin prendra vraisemblablement du temps.

De plus, ce parallèle systématique entre le football des hommes et celui des femmes, sur lequel se fondent la plupart des études portant sur les discriminations, est parfois contre-productif, notamment en matière de jeu : en moyenne, les hommes sont biologiquement plus grands, plus puissants et plus rapides. Il n'est donc pas étonnant que le jeu développé soit différent et que les quelques confrontations (« amicales ») entre des équipes hommes (en général des sections jeunes) et des équipes femmes tournent à l'avantage des premières¹⁴⁷. De même, les qualificatifs avancés pour caractériser le football féminin par rapport à son homologue masculin (plus de *fair-play*, moins de simulation, plus de respect vis-à-vis de l'arbitre, etc.) sont souvent contredits par les faits¹⁴⁸.

Dans un article de la revue *Nature*, paru en 1992, deux chercheurs de l'École de médecine de l'Université de Californie s'interrogeaient sur

147. L'équipe nationale australienne a par exemple perdu 7-0 en 2016 contre une équipe de garçons âgés de moins de 15 ans, les Newcastle Jets ; en 2016 également, les joueuses de l'Olympique Lyonnais, meilleure équipe féminine d'Europe, ont perdu 7-2 contre l'équipe des garçons de moins de 16 ans du club ; en 2018, les féminines de Manchester United se sont inclinées 9-0 face aux jeunes hommes de Salford (Source : Hadrien Mathoux, « Coupe du monde de foot : et si les "féministes" cessaient de toujours comparer les joueuses...aux mecs ? », *Marianne*, 28 juin 2019). L'exemple le plus connu concerne l'équipe nationale des États-Unis, battue 5-2 par les moins de 15 ans du FC Dallas en 2017 (A. Maad « Les championnes du monde battues par une équipe masculine de moins de 15 ans, ou comment dénigrer les footballeuses », *Le Monde*, 17 juin 2019).

148. Lors du dernier Mondial en France, l'équipe du Cameroun a ainsi refusé pendant un temps de reprendre le match pour protester contre l'arbitrage.

la convergence des performances entre hommes et femmes en matière de courses à pied¹⁴⁹. Concernant l'épreuve du marathon, l'examen des courbes de performance permettait de prévoir un rattrapage en 1998 (et comme les courbes sont linéaires, un dépassement ensuite !). La figure 24 reprend les données de l'article (vitesse moyenne) que nous avons complétées avec les informations postérieures : s'il y a bien convergence des deux courbes, il n'y a pas eu de rattrapage comme le prévoyaient les deux chercheurs américains : il demeure un écart de performance entre les hommes et les femmes – même lorsque celles-ci s'entraînent autant – un *gap* constant depuis la fin des années 1980.

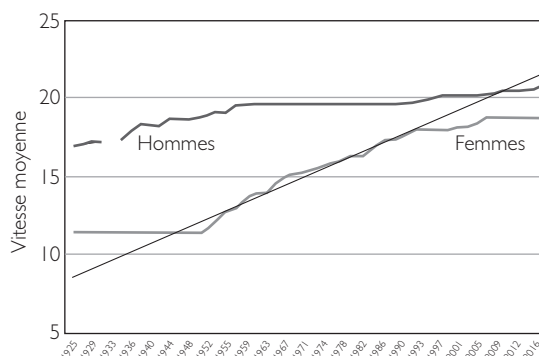


Figure 24 – Performance dans l'épreuve du marathon par sexe.

Sources : B. Whipp et S. Ward, « Will women soon outrun men ? », 1992 ; calcul des auteurs.

Autrement dit, le différentiel de performance entre hommes et femmes était, jusqu'aux années 1950, la somme de deux composantes : le manque d'entraînement et les différences physiques. Entre les années 1950 et les années 1980, le différentiel de performance lié au manque d'entraînement a été comblé, car les femmes se sont entraînées. Depuis les

149. B. Whipp et S. Ward, « Will women soon outrun men ? », 1992.

années 1980, le différentiel restant est dû aux différences physiques entre les hommes et les femmes.

En résumé, l'analyse de la « demande de ballon rond » gagnerait ainsi à considérer que le « bien » football est différent chez les femmes et chez les hommes. Cette différenciation est très bien acceptée dans l'athlétisme par exemple où les comparaisons sont hors sujet.

L'ÉCONOMIE DU FOOTBALL AUX ÉTATS-UNIS : UN FUTUR POSSIBLE POUR LE FOOTBALL FÉMININ

L'équipe américaine championne du monde en titre a remporté son quatrième trophée en 2019 en France après ceux de 1991, 1999 et 2015. Les joueuses américaines étaient les favorites du tournoi, toujours classées aux deux premières places du classement FIFA depuis 2003 et, systématiquement, parmi les trois premiers de toutes les Coupes du monde (l'équipe a aussi gagné quatre médailles d'or aux Jeux olympiques). La célèbre phrase de Gary Lineker¹⁵⁰ s'applique à merveille à la suprématie américaine dans le football féminin : « *Women's football is a simple game : twenty-two women chase a ball for 90 minutes and at the end, the Americans win.* »

Aux États-Unis, la victoire de l'équipe nationale diffusée un dimanche matin a été suivie par 15,3 millions d'Américains, loin néanmoins des 25,4 millions de téléspectateurs de la finale de 2015 contre le Japon au Canada, record pour un match de football aux États-Unis. Autre record détenu par les Américaines, celui de l'affluence pour un match de Coupe du monde : plus de 90 000 spectateurs ont assisté, le 10 juillet 1999 à Pasadena en Californie, à la finale contre la Chine. L'engouement des Américains pour leurs équipes nationales n'est cependant pas l'apanage de la section féminine. En 2014, lors de la Coupe du monde masculine au Brésil, ils s'étaient également passionnés pour le bon parcours de leurs footballeurs avant leur élimination en huitième de finale face à la Belgique. Auparavant,

150. « *Football is a simple game. Twenty-two men chase a ball for 90 minutes and at the end, the Germans always win* ».

plus de 15 millions de supporters avaient assisté à la défaite des États-Unis face à l'Allemagne lors de la phase de groupe ; ils avaient été 18,2 millions à regarder le match précédent face au Portugal, audience qui constituait à l'époque un record pour un match de soccer. Un engouement qui n'a pas pu être étudié en 2018, puisque l'équipe nationale ne s'est pas qualifiée pour la phase finale en Russie. Mais 62 500 personnes ont encore assisté en 2019 à Chicago à la finale perdue de la Gold Cup contre le Mexique.

Ainsi, fin 2017, selon l'institut Gallup, côté popularité, 7 % des Américains classaient le football comme le quatrième sport qu'ils préféraient regarder, très loin cependant du sport phare aux États-Unis, le football américain (37 %). Le soccer est cependant proche du baseball (9 %) et du basket (11 %), et devant le hockey sur glace, les courses automobiles et le tennis. Plus intéressantes sont les tendances : croissante pour le football, plutôt décroissante pour les autres sports. Nul doute que l'importance de la communauté hispanique dans la population américaine contribue aussi à cette nouvelle popularité. Le ballon rond n'intéresse pas les Américains plus âgés (plus de 55 ans), mais séduit les familles d'opinion plutôt libérale avec de jeunes enfants, et les hommes autant que les femmes.

Les performances de l'équipe féminine américaine ont suscité un fort intérêt dans les médias étrangers, notamment au sujet des raisons d'une telle suprématie. Nous avons avancé déjà quelques pistes dans le chapitre I, notamment la loi votée en 1972, baptisée « Title IX », interdisant toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes éducatifs financés par l'État fédéral. Selon la FIFA, les États-Unis sont aujourd'hui le pays où l'on trouve le plus de footballeuses, plus du tiers des licenciées du monde entier. Cette importante réserve de « talents » facilite la formation d'une sélection nationale compétitive et assure une certaine qualité au championnat national. D'autant plus que la fédération rémunère en partie les internationales lorsqu'elles jouent aux États-Unis (voir chapitre 4). L'analyse économique de la ligue de football professionnel féminin, regroupant neuf « franchises » dans lesquelles évoluent

les vingt-trois joueuses titrées en France, est riche d'enseignements, mais conduit aussi à relativiser certains discours euphoriques.

Il est vrai, on l'a vu, que le développement économique du football professionnel féminin aux États-Unis a été quelque peu chaotique, malgré les succès récurrents aux Mondiaux de l'équipe nationale. Depuis 2001, trois championnats différents se sont succédé : la Women's United Soccer Association (WUSA, 2001-2003) ; la Women's Professional Soccer (WPS, 2009-2012) ; et finalement depuis 2013, la National Women's Soccer League (NWSL). Les deux premières tentatives ont périclité, principalement pour des raisons financières. La WUSA, notamment, avait été créée après le deuxième sacre mondial des États-Unis à la Coupe du monde de 1999, profitant de l'engouement suscité par la compétition. Ce championnat professionnel a alors accueilli de nombreuses joueuses étrangères, dont la Française Marinette Pichon¹⁵¹ en 2002 et 2003. Cette ligue a disparu en 2003, après trois saisons seulement et une perte nette d'environ 100 millions de dollars. Après que plusieurs franchises ont été dissoutes à la suite de problèmes financiers (Saint Louis Athletica en 2009, FC Gold Pride et Chicago Reds en 2012), la WPS a cessé son activité à l'issue de la saison 2012 par manque de clubs participants (cinq) et en raison d'un différend juridique opposant la ligue à l'une des équipes (*magicjack*).

Même si les affluences moyennes (voir chapitre 5) dans les stades (environ 6 000 personnes durant les années récentes) sont plus élevées qu'en Europe (900 spectateurs pour la D I française par exemple), elles ne sont cependant pas exceptionnelles et restent en tout cas nettement inférieures à celles de la ligue masculine américaine. La fréquentation des stades de la MLS a approché ainsi 22 000 spectateurs en moyenne au cours de la saison 2018 – à peu près au même niveau que la Ligue 1 –, et bénéficie d'une affluence systématiquement supérieure à 14 000 personnes

151. Marinette Pichon (née en 1975) est une joueuse internationale française évoluant au poste d'attaquante. Elle a été sélectionnée 112 fois en équipe de France de 1994 à 2007, avec laquelle elle a marqué 81 buts.

depuis sa création en 1996. Cette bonne santé du football masculin en termes d'affluences se traduit également au niveau financier (tableau 25). Le modèle économique de la plupart des clubs de MLS est en effet principalement axé sur les recettes de matchs (ou billetterie) (*matchday revenue*), les recettes audiovisuelles du championnat nord-américain restant relativement faibles¹⁵².

**Tableau 25 – Valorisation et revenus des franchises de MLS en 2019
(en millions de dollars)**

Rang	Équipe	Valeur (\$M)	Revenus (\$M)	Résultat d'exploitation (\$M)
1	Atlanta United	500	78,0	7,0
2	LA Galaxy	480	64,0	5,0
3	LAFC	475	50,0	- 5,0
4	Seattle Sounders	405	47,0	1,0
5	Toronto FC	395	43,0	- 19,0
6	Portland Timbers	390	47,0	4,0
7	New York City FC	385	45,0	- 16,0
8	Chicago Fire	335	23,0	- 16,0
9	DC United	330	41,0	1,0
10	Sporting Kansas City	325	43,0	1,0
11	Minnesota United	300	24,0	- 8,0
12	Orlando City SC	295	39,0	- 1,0
13	New York Red Bulls	290	36,0	- 6,0
14	FC Cincinnati	285	n/a	n/a
15	Houston Dynamo	280	23,0	- 6,0
16	San Jose Earthquakes	275	35,0	- 5,0
17	New England Revolution	245	29,0	- 2,0
18	Philadelphia Union	240	21,0	- 5,0
19	Real Salt Lake	235	21,0	2,0
20	FC Dallas	220	33,0	- 7,0
21	Vancouver Whitecaps	215	20,0	- 5,0
22	Montreal Impact	210	18,0	- 12,0
23	Columbus Crew	200	18,0	- 8,0
24	Colorado Rapids	190	18,0	- 5,0
Moyenne		313	35,5	- 4,6

Sources : Forbes.

152. A. Blouin, « Major League Soccer, un modèle gagnant ? », *Ecofoot*, 2019.

Malgré tout, la NWLS féminine est sans doute sur un sentier de croissance, puisque le *salary cap* est passé de 421 500 dollars par équipe en 2019 à 650 000 dollars en 2020 (il était de 200 000 dollars à la création du championnat en 2013). La ligue envisagerait par ailleurs de passer de neuf franchises actuellement à douze dans les années à venir. Des perspectives de croissance qui n'ont pas laissé insensible le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, qui a acquis en décembre 2019 une franchise américaine, le FC Reign¹⁵³ : « C'est une ligue fermée, racheter une franchise a un coût, qui n'est pas extrêmement élevé pour le moment, mais dont la valeur peut vite augmenter. Il y a une position à prendre sur le marché » (France Info, 10 octobre 2019)¹⁵⁴. La franchise du Reign FC a été rachetée pour 3,1 millions d'euros, et son budget annuel serait à l'avenir d'environ 1 million de dollars. Des chiffres qui n'ont cependant rien à voir avec ceux concernant la MLS (voir tableau 22).

Comme pour la billetterie, la comparaison homme/femme aux États-Unis est déséquilibrée concernant les autres sources de revenus des clubs : droits de retransmission, merchandising et sponsoring. Le championnat masculin a négocié avec plusieurs diffuseurs une enveloppe de 90 millions de droits TV par saison, pour la période 2015-2020, des droits multipliés par trois par rapport au contrat précédent. Il est difficile d'obtenir des données précises sur les droits TV de la NWSL. Il reste que cette ligue est parvenue chaque saison à obtenir des partenariats TV (Fox Sports, ESPN), mais d'un montant vraisemblablement beaucoup plus modeste. Forte du titre mondial des footballeuses américaines en 2019,

153. Reign FC est un club franchisé basé à Tacoma, dans l'État de Washington. Créé en 2012 sous le nom de Reign FC de Seattle, il est l'un des huit membres fondateurs de la NWSL. C'est le club où évolue Meghan Rapinoe, la star emblématique, Ballon d'or 2019.

154. « Cet investissement devrait permettre de consolider la place de l'Olympique Lyonnais en tant qu'acteur majeur du football féminin dans le monde et de poursuivre le développement de la marque OL aux États-Unis », *Projet d'investissement dans le football féminin aux États-Unis*, communiqué 25 novembre 2019).

elle négocierait actuellement un nouveau contrat avec NBC qui pourrait être d'un « montant sans précédent pour du foot féminin ». Côté *naming*, Budweiser, le sponsor de l'équipe nationale américaine, a officialisé peu de temps avant la finale de la Coupe du monde, la signature d'un nouveau contrat de partenariat avec la NWSL.

La pratique du football aux États-Unis est très répandue, et près de quatre footballeurs sur dix sont des footballeuses. Cette proportion de femmes jouant au football est la plus élevée des pays membres de la FIFA, et le vivier des footballeuses américaines représente près du tiers des pratiquantes dans le monde. Pourtant, on constate que même au « paradis » du football féminin, son économie, si elle « converge » vers celle de son homologue masculin, est loin de l'avoir rattrapée : moins de spectateurs, donc moins de recettes *matchdays*, moins de téléspectateurs, donc moins de droits TV, moins de visibilité, donc moins de sponsors. En conséquence, l'écart salarial entre footballeurs et footballeuses ne fait que traduire ces différences.

Michael Bradley, capitaine de l'équipe nationale américaine masculine et Alex Morgan, capitaine de l'équipe championne du monde 2019, jouent tous les deux dans le championnat américain (Toronto FC pour Bradley, Orlando Pride pour Morgan). Pour jouer au football, le premier reçoit près de 6 millions d'euros en une saison de MLS alors que la seconde ne touche « que » 250 000 euros en NWSL. Pourtant, l'attaquante est beaucoup plus célèbre que le milieu défensif, *Forbes* évaluant les revenus de ses sponsors en 2018 à environ 5,5 millions de dollars, ce qui fait d'elle la douzième sportive la mieux payée du monde. En mai 2019, elle a fait la une de *Time*, classée par ce magazine parmi les 100 personnalités les plus influentes au monde. Alex Morgan est un peu à l'image du football féminin américain : une réussite économique davantage liée à sa notoriété médiatique qu'à son activité sur le terrain.

Liste des figures, encadrés et tableaux

Figures

Figure 1 – Évolution du nombre de licenciées (échelle de droite) et du nombre de femmes élues députées (échelle de gauche) en France . . .	36
Figure 2 – Le budget moyen des clubs en FA WSL (2013-2018) (en millions de livres sterling)	67
Figure 3 – Le budget de quelques clubs européens en 2014 et 2019	68
Figure 4 – Le budget de quelques clubs européens en 2018	69
Figure 5 – Budget des fédérations européennes pour le football féminin en 2017 (en milliers d'euros).	76
Figure 6 – Dépenses de la fédération américaine de football entre 2008 et 2018 (en millions de dollars, hors dépenses pour les jeunes)	89
Figure 7 – Distribution de l'âge des joueuses et joueurs transférés (2018)	93
Figure 8 – Distribution de la durée de contrats des joueuses et joueurs transférés (2018)	95
Figure 9 – Intérêt pour le football en France (nombre de personnes)	104
Figure 10 – Intérêt pour la Ligue 1 (nombre de personnes).	105
Figure 11 – Intérêt pour le football (en %)	107
Figure 12 – Intérêt pour les compétitions (en %)	108
Figure 13 – Intérêt pour la Coupe du monde 2019 (en %)	109
Figure 14 – Records d'affluence en ligue nationale (2019)	112
Figure 15a – Affluences moyennes dans les championnats	116
Figure 15b – Affluences des finales de coupe nationale depuis 2010	116
Figure 16 – Affluence de l'Olympique Lyonnais à domicile	118
Figure 17 – Affluence moyenne dans le championnat féminin allemand . . .	120

Figure 18 – Affluence moyenne dans le championnat féminin nord-américain	122
Figure 19 – Affluences moyennes des phases finales de la Ligue des championnes	126
Figure 20 – Audiences TV de l'équipe de France (septembre 2014-septembre 2018, diffuseur TV principal)	129
Figure 21 – Affluences moyennes et performances (classement) en Frauen-Bundesliga (FBL).....	135
Figure 22 – Implantations des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 (à gauche), de Division 1 et Division 2 (à droite), saison 2019-2020.....	149
Figure 23 – Intensité compétitive en Angleterre : comparaison saison 1997-1998/saison 2018-2019	151
Figure 24 – Performance dans l'épreuve du marathon par sexe.....	161

Encadrés

Encadré 1 – L'affaire Madeleine Boll	29
Encadré 2 – Les premiers tournois « non officiels »	31
Encadré 3 – Portraits de femmes de l'histoire du football féminin.....	38
Encadré 4 – La fixation des salaires dans le nouveau championnat professionnel argentin	49
Encadré 5 – Les réformes de la ligue féminine anglaise (FA WSL).....	50
Encadré 6 – Le contrat de travail des footballeuses professionnelles et « semi-professionnelles » en France	54
Encadré 7 – Le fonctionnement du football féminin en France	59
Encadré 8 – La réussite sportive du projet de l'Olympique Lyonnais féminin.....	66
Encadré 9 – Le « <i>salary cap</i> » dans la Women's Super League (WSL) anglaise.....	83

Encadré 10 – Les meilleures footballeuses sont-elles nées au premier trimestre ? L'effet d'âge relatif chez les footballeuses	95
Encadré 11 – La représentativité de l'enquête « Supporters » 2018	110
Encadré 12 – Les contraintes d'accueil des jeunes footballeuses : l'exemple du district du Val-de-Marne	145
Encadré 13 – La professionnalisation des « femmes arbitres »	149

Tableaux

Tableau 1 – Pays dans lesquels il existe un championnat professionnel de football féminin	45
Tableau 2 – Principaux championnats semi-professionnels de football féminin	47
Tableau 3 – Les clubs européens les plus riches et le football féminin	57
Tableau 4 – Budget prévisionnel des clubs français en 2019-2020 (en millions d'euros)	64
Tableau 5 – Budget des clubs européens depuis dix ans (en millions d'euros)	70
Tableau 6 – Bénéfices/pertes des clubs de la FA WSL depuis 2014 (en livres sterling)	74
Tableau 7 – Droits TV et sponsoring dans les principaux championnats européens (en millions d'euros)	75
Tableau 8 – Dotations pour la Ligue des champions en 2018-2019 (en euros)	77
Tableau 9 – Salaires moyens et inégalités hommes-femmes	82
Tableau 10 – Les vingt joueuses les mieux payées du monde (saison 2018-2019)	85
Tableau 11 – Comparaison des mouvements en Ligue 1 et en Division 1 (2019)	90

Tableau 12 – Part des transferts des joueuses et joueurs entre et au sein des fédérations (en %).	93
Tableau 13 – Part des femmes dans les stades européens	106
Tableau 14 – Affluences moyennes par saison en Europe des équipes féminines de première division	115
Tableau 15 – Les dix meilleures affluences du football masculin (2013-2018)	117
Tableau 16 – Affluence en Division I (2017-2018 et 2018-2019)	119
Tableau 17 – Affluence en Frauen-Bundesliga (saison 2018-2019)	121
Tableau 18 – Affluence des franchises américaines de football féminin (saison 2018 et 2019)	123
Tableau 19 – Les championnes européennes	125
Tableau 20 – Nombre moyen de supporters par saison en Europe : équipes nationales	127
Tableau 21 – Cinq meilleures audiences des équipes de France masculine et féminine à la Coupe du monde (diffuseur TV principal)	128
Tableau 22 – Synthèses de la formation des jeunes joueurs et jeunes joueuses en France	141
Tableau 23 – Pôles Espoirs féminins en France	142
Tableau 24 – Licences par sexe pour les dix sports olympiques les plus pratiqués en France (2018)	158
Tableau 25 – Valorisation et revenus des franchises de MLS en 2019 (en millions de dollars)	165

Bibliographie

- AGERGAARD, Sine et BOTELHO, Vera, « Female football migration : Motivational factors for early migratory processes », in Joseph McGuire et Mark Falcous (dir), *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*, Londres, Routledge, 2011, p. 157-172.
- ALLAIS, Maurice « Les lignes directrices de mon œuvre (conférence Nobel prononcée devant l'Académie royale des sciences de Suède le 9 décembre 1988) », *Annales d'économie et de statistique*, 14, 1989, p. 1-23.
- ANDREFF, Wladimir et STAUDOHAR, Paul, « The evolving European model of professional sports finance », *Journal of Sports Economics*, 1 (3), 2000, p. 257-276.
- ARRONDEL, Luc, DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, *L'Économie du sport en fiches*, Paris, Ellipses, 2020.
- ARRONDEL, Luc et DUHAUTOIS, Richard, *L'Argent du football*, Paris, Éditions du Cepremap, 2018.
- ASHWORTH, John et HEYNDELS, Bruno, « Selection bias and peer effects in team sports : The effect of age grouping on earnings of German soccer players », *Journal of Sports Economics*, 8 (4), 2007, p. 355-377.
- BARNESLEY, Roger, THOMPSON, Angus et BARNESLEY, P.E., « Hockey success and birth-date : The relative age effect », *Journal of the Canadian Association for Health, Physical Education, and Recreation*, 51, 1985, p. 23-28.
- BAXTER-JONES, Adam D. G., « Growth and development of young athletes : Should competition levels be age related ? », *Sports Medicine*, 20 (2), 1995, p. 59-64.
- BAYLE, Emmanuel, JACCARD, Émilie et VONNARD, Philippe, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », *Revue européenne de management du sport*, 39, 2013, p. 6-21.
- BLOUIN, Antoine, « Major League Soccer, un modèle gagnant ? », *Ecofoot.fr*, 8 avril 2019.

- BOSQUET, Clément, COMBES, Pierre-Philippe et GARCÍA-PEÑALOSA, Cecilia, « Gender and Promotions : Evidence from academic economists in France », *The Scandinavian Journal of Economics*, 121 (3), 2019, p. 1020-1053.
- BOURG, Jean-François, *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz, 1989
- BREDA, Thomas, « Pourquoi y a-t-il si peu de femmes en science ? », *Regards croisés sur l'économie*, 15 (2), 2014, p. 99-116.
- BREUIL, Xavier, *Histoire du football féminin en Europe*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.
- CORBOBESSE, Olivier, *Le Football (au) féminin*, Clichy, Les Éditions Marie B, 2019.
- DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2014.
- DOBSON, Stephen et GODDARD, John, *The Economics of Football*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, « L'effet d'âge relatif. Une expérience naturelle sur les footballeurs », *Revue économique*, 65 (3), 2014, p. 657-668.
- DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, *Sciences sociales football club*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015.
- DRUT, Bastien et SZYMANSKI, Stefan, « The private benefit of public funding : The FIFA World Cup, UEFA Championship and attendance at host country league football », 2014, <http://www.soccernomics-agency.com/wordpress/wp-content/uploads/2014/04/The-private-benefit-of-public-funding.pdf>
- DUMAS, Emerick, « Le "football féminin" : l'autre histoire du football », *Observatoire géostratégique du sport*, Iris, avril 2019.
- EUROPEAN CLUB ASSOCIATION (ECA), « Women's Club Football Analysis », 2014, 2019.
- ELIAS, Norbert et DUNNING, Éric, *Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1998.
- Fifa Women's Football Survey*, FIFA, 2014.

- FEESS, Eberhard, FRICK, Bernd et MÜHLHEUSSER, Gerd, « Legal restrictions on outside trade clauses : Theory and evidence from German soccer », *Institut Zukunft der Arbeit Discussion paper*, 1140, 2004.
- FORSE Michel, FRÉNOT Alexandra et GUIBET-LAFAYE, Caroline, « Pourquoi les inégalités de patrimoine sont-elles mieux tolérées que d'autres ? », *Revue de l'OFCE*, 156, 2018, p. 97-122.
- GARCÍA VILLAR, Jaume et RODRÍGUEZ GUERRERO, Plácido, « Sports attendance : a survey of the literature 1973-2007 », *Rivista di Diritto ed Economia dello Sport*, 5 (2), 2009, p. 111-151.
- GIULANOTTI, Richard « Supporters, followers, fans, and flaneurs : A taxonomy of spectator identities in football », *Journal of Sport and Social Issues*, 26, 2002.
- GLEIZES, François et PÉNICAUD, Émilie, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee Première*, 1675, 2017.
- Global Transfer Market report, 2018, Women's Football*, FIFA, 2019.
- Global Transfer Market report, 2018, Men's Football*, FIFA, 2019.
- GODDARD, John et SLOANE, Peter (dir.), *Handbook on the Economics of Professional Football*, Cheltenham, Edward Elgar, 2014.
- GOZILLON, Audrey, « Le développement du football féminin : réalité ou illusion ? », *Jurisport*, 197, 2019.
- GRENET, Julien, « La date de naissance influence-t-elle les trajectoires scolaires et professionnelles ? », *Revue économique*, 61 (3), 2010, p. 589-598.
- JEWELL, R.Todd, « The effect of marquee players on sports demand : The case of US Major League soccer », *Journal of Sports Economics*, 18 (3), 2017, p. 239-252.
- KNIJNJK, Jorge D., « Visions of gender justice : Untested feasibility on the football fields of Brazil », *Journal of Sport and Social Issues*, 37 (1), 2013, p. 8-30.
- LEFEUVRE, Allie D., STEPHENSON, E. Frank et WALCOTT, Sara M., « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on women's professional soccer league attendance », *Journal of Sports Economics*, 14 (4), 2013, p. 440-448.

- MANZENREITER, Wolfram et HORNE, John, « Professional football in Japan », in John Goddard et Peter Sloane, *Handbook on the Economics of Professional Football*, Cheltenham, Edward Elgar, 2014.
- MEIER, Hank E., KONJER, Mara et LEINWATHER, Marcel, « The demand for women's league soccer in Germany », *European Sport Management Quarterly*, 16 (1), 2015, p. 1-19.
- MEURS, Dominique, *Hommes/Femmes, une impossible égalité professionnelle*, Paris, Rue d'Ulm, 2014.
- MUSCH, Jochen et GRONDIN, Simon, « Unequal competition as an impediment to personal development : A review of the relative age effect in sport », *Developmental Review*, 21 (2), 2001, p. 147-167.
- NIELSEN SPORTS, *World Football report*, 2018.
- PFISTER, Gertrud, LENNEIS, Velen et MINTERT, Svenja, « Female fans of men's football. A case study in Denmark », *Soccer and Society*, 14 (6), 2013.
- PIKETTY, Thomas, *Le Capital et son idéologie*, Paris, Seuil, 2019.
- PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *Histoire du football féminin au xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- RABEUX, Thibault, *Football féminin : les Coupes du monde officielles*, 2019.
- RADMANN, Aage. et HEDENBORG, Susanna, « Women's football supporter culture in Sweden », in Gertrud Pfister et Stacey Pope (eds), *Female Football Players and Fans : Intruding into a Man's World*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2018, p. 241-258.
- SHAKIB, Sohaila, « Female basketball participation : Negotiating the conflation of peer status and gender status from childhood through puberty », *American Behavioral Scientist*, 46 (10), 2003, p. 1405-1422.
- SHAPIRO, Stephen L., DESCHRIEVER, Timothy D. et RASCHER, Daniel A., « The Beckham effect : Examining the longitudinal impact of a star performer on league marketing, novelty, and scarcity », *European Sport Management Quarterly*, 17 (5), 2017, p. 610-634.
- SKOGVANG, Bente Ov die, « The historical development of women's football in Norway : From "show games" to international successes », in Graham Baldwin, Kevin Moore et Jonathan Magee (eds), *Women, Football, and Europe :*

- Histories, Equity and Experiences*, vol. I, Oxford, Meyer & Meyer Sport, 2007, p. 41-54.
- STIGLER, George J. et BECKER, Gary S., « De Gustibus Non Est Disputandum », *American Economic Review*, 67 (2), 1977, p. 76-90.
- UEFA, *Women's football across the national associations*, 2014, 2015, 2016, 2017.
- VALENTI, Maurizio, « Exploring club organisation structures in European women's football », UEFA Report, 2019
- VALENTI, Maurizio, SCHELLES, Nicolas et MORROW, Stephen, « Women's football studies : An integrative review », *Sport, Business and Management : An International Journal*, 8, 2018, p. 511-528.
- VALENTI, Maurizio, SCHELLES, Nicolas et MORROW, Stephen, « The determinants of stadium attendance in elite women's football : Evidence from the UEFA Women's Champions League », *Sport Management Review*, 10, 2019.
- WHIPP, Brian J. et WARD, Susana, « Will women soon outrun men ? », *Nature*, 25, 1992, p. 355-360.
- WILLIAMS, Jean, « The fastest growing sport ? Women's football in England », *Soccer & Society*, 4 (2-3), 2003, p. 112-127.
- WILLIAMS, Jean, *A Game for Rough Girls ? : A History of Women's Football in Britain*, Londres, Routledge, 2013.
- WILLIAMS, Jean, *Globalizing Women's Football : Europe, Migration and Professionalization*, Berne, Peter Lang, 2013.
- Women's football across national associations*, UEFA, 2017.
- Women's transfers in ITMS*, FIFA, 2018.
- WOOD, David, « The Beautiful Game ? Hegemonic Masculinity, Women and Football in Brazil and Argentina », *Bulletin of Latin American Research*, 37 (5), 2018, p. 567-581.
- ZHAO, Aihua, HORTON, Peter et LIU, Liu, « Women's football in the People's Republic of China : Retrospect and prospect », *The International Journal of the History of Sport*, 29 (17), 2012, p. 2372-2387.

ORGANIGRAMME DU CEPREMAP

Président : Benoît Cœuré
Directeur : Daniel Cohen
Directrice adjointe : Claudia Senik

OBSERVATOIRE MACROÉCONOMIE

François Langot
Gilles Saint-Paul
Thomas Brand
(directeur exécutif)

BIEN-ÊTRE, EMPLOI ET POLITIQUES PUBLIQUES

Observatoire bien-être

Yann Algan
Andrew Clark
Claudia Senik
Mathieu Perona
(directeur exécutif)

Travail et emploi

Luc Behaghel
Philippe Askenazy
Dominique Meurs

Économie publique et redistribution

Maya Bacache-Beauvallet
Antoine Bozio
Brigitte Dormont

MONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Miren Lafourcade
Sylvie Lambert
Katheline Schubert

Groupe Inde-Chine
Guilhem Cassan
Maelys de la Rupelle
Clément Imbert
Oliver Vanden Eynde
Thomas Vendryes

DANS LA MÊME COLLECTION

La Lancinante Réforme de l'assurance maladie, par Pierre-Yves Geoffard, 2006, 48 pages.

La Flexicurité danoise. Quels enseignements pour la France ?, par Robert Boyer, 2007, 3^e tirage, 54 pages.

La Mondialisation est-elle un facteur de paix ?, par Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig, 2006, 2^e tirage, 56 pages.

L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire, par Denis Cogneau, 2007, 64 pages.

Électricité : faut-il désespérer du marché ?, par David Spector, 2007, 2^e tirage, 56 pages.

Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française, par Daniel Cohen (éd.), 2007, 238 pages.

Les Soldes de la loi Raffarin. Le contrôle du grand commerce alimentaire, par Philippe Askenazy et Katia Weidenfeld, 2007, 60 pages.

La Réforme du système des retraites : à qui les sacrifices ?, par Jean-Pierre Laffargue, 2007, 52 pages.

Les Pôles de compétitivité. Que peut-on en attendre ?, par Gilles Duranton, Philippe Martin, Thierry Mayer et Florian Mayneris, 2008, 2^e tirage, 84 pages.

Le Travail des enfants. Quelles politiques pour quels résultats ?, par Christelle Dumas et Sylvie Lambert, 2008, 82 pages.

Pour une retraite choisie. L'emploi des seniors, par Jean-Olivier Hairault, François Langot et Theptida Sopraseuth, 2008, 72 pages.

La Loi Galland sur les relations commerciales. Jusqu'où la réformer ?, par Marie-Laure Allain, Claire Chambolle et Thibaud Vergé, 2008, 74 pages.

Pour un nouveau système de retraite. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition, par Antoine Bozio et Thomas Piketty, 2008, 2^e tirage, 100 pages.

Les Dépenses de santé. Une augmentation salubre ?, par Brigitte Dormont, 80 pages, 2009.

De l'euphorie à la panique. Penser la crise financière, par André Orléan, 2009, 3^e tirage, 112 pages.

Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?, par Ève Caroli et Jérôme Gautié (éd.), 2009, 510 pages.

Pour la taxe carbone. La politique économique face à la menace climatique, par Katheline Schubert, 2009, 92 pages.

Le Prix unique du livre à l'heure du numérique, par Mathieu Perona et Jérôme Pouyet, 2010, 92 pages.

Pour une politique climatique globale. Blocages et ouvertures, par Roger Guesnerie, 2010, 96 pages.

Comment faut-il payer les patrons ?, par Frédéric Palomino, 2011, 74 pages.

Portrait des musiciens à l'heure du numérique, par Maya Bacache-Beauvallet, Marc Bourreau et François Moreau, 2011, 94 pages.

L'Épargnant dans un monde en crise. Ce qui a changé, par Luc Arrondel et André Masson, 2011, 112 pages.

Handicap et dépendance. Dramas humains, enjeux politiques, par Florence Weber, 2011, 76 pages.

Les Banques centrales dans la tempête. Pour un nouveau mandat de stabilité financière, par Xavier Ragot, 2012, 80 pages.

L'Économie politique du néolibéralisme. Le cas de la France et de l'Italie, par Bruno Amable, Elvire Guillaud et Stefano Palombarini, 2012, 164 pages.

Faut-il abolir le cumul des mandats ?, par Laurent Bach, 2012, 126 pages.

Pour l'emploi des seniors. Assurance chômage et licenciements, par Jean-Olivier Hairault, 2012, 78 pages.

L'État-providence en Europe. Performance et dumping social, par Mathieu Lefebvre et Pierre Pestieau, 80 pages, 2012.

Obésité. Santé publique et populisme alimentaire, par Fabrice Étilé, 2013, 124 pages.

La Discrimination à l'embauche sur le marché du travail français, par Nicolas Jacquemet et Anthony Edo, 2013, 78 pages.

Travailler pour être aidé ? L'emploi garanti en Inde, par Clément Imbert, 2013, 74 pages.

Hommes/Femmes. Une impossible égalité professionnelle ?, par Dominique Meurs, 2014, 106 pages.

Le Fédéralisme en Russie ? Les leçons de l'expérience internationale, par Ekaterina Zhuravskaya, 2014, 68 pages.

Bien ou mal payés ? Les travailleurs du public et du privé jugent leurs salaires, par Christian Baudelot, Damien Cartron, Jérôme Gautié, Olivier Godechot, Michel Gollac et Claudia Senik, 2014, 232 pages.

La Caste dans l'Inde en développement. Entre tradition et modernité, par Guilhem Cassan, 2015, 72 pages.

Libéralisation, innovation et croissance. Faut-il les associer ?, par Bruno Amable et Ivan Ledezma, 2015, 122 pages.

Les Allocations logement. Comment les réformer ?, par Antoine Bozio, Gabrielle Fack et Julien Grenet (dir.), 2015, 98 pages.

Avoir un enfant plus tard. Enjeux sociodémographiques du report des naissances, par Hippolyte d'Albis, Angela Greulich et Grégory Ponthière, 2015, 128 pages.

La Société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit, par Yann Algan et Pierre Cahuc, 2016, 2^e édition, 110 pages.

Leçons de l'expérience japonaise. Vers une autre politique économique ?, par Sébastien Lechevalier et Brieuc Monfort, 2016, 228 pages.

Filles + sciences = une équation insoluble ? Enquêtes sur les classes préparatoires scientifiques, par Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel, 2016, 152 pages.

Qualité de l'emploi et productivité, par Philippe Askenazy et Christine Erhel, 2017, 104 pages.

En finir avec les ghettos urbains ? Retour sur l'expérience des zones franches urbaines, par Miren Lafourcade et Florian Mayneris, 2017, 136 pages.

Repenser l'immigration en France, par Hillel Rapoport, 2018, 102 pages.

Les Français, le bonheur et l'argent, par Yann Algan, Elizabeth Beasley et Claudia Senik, 2018, 80 pages.

La Transition écologique en Chine. Mirage ou « virage vert » ?, par Stéphanie Monjon et Sandra Poncet, 2018, 176 pages.

Biens publics, charité privée. Comment l'État peut-il réguler le charity business ?, par Gabrielle Fack, Camille Landais et Alix Myczkowski, 2018, 118 pages.

Competition between hospitals. Does it affect quality of care ?, par Brigitte Dormont et Carine Milcent (éd.), 2018, 236 pages.

La Polarisation de l'emploi en France. Ce qui s'est aggravé depuis la crise de 2008, par Ariell Reshef et Farid Toubal, 2019, 96 pages.

Voter autrement, par Jean-François Laslier, 2019, 140 pages.

Mondialisation des échanges et protection des consommateurs. Comment les concilier ?, par Anne-Célia Disdier, 2020, 108 pages.

Comment lutter contre la fraude fiscale ? Les enseignements de l'économie comportementale, par Nicolas Jacquemet, Stéphane Luchini et Antoine Malézieux, 2020, 104 pages.

Remédier aux déserts médicaux, par Guillaume Chevillard et Magali Dumontet, 2020, 126 pages.

Ce livre a été édité par François Lapeyronie.

Mise en pages
TyPAO sarl
75011 Paris

Imprimerie Maury
N° d'impression : *****
Dépôt légal : octobre 2020